

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1 Intitulé du module		Professionnalisation 1		2018-2019
<b>Code</b> S.SI.374.1111.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>			
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B3-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1-C2-C4

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D3

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.

E2-E4

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F2-F3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G2

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

- Connaître l'histoire professionnelle ainsi que les fondements de la discipline infirmière
- Recueillir les données spécifiques relatives à l'état de santé bio-psycho-social et spirituel d'un-e patient-e selon un modèle de soins infirmiers et maîtriser les 2 premières étapes de la méthode de résolution de problèmes (recueil et analyse des données)
- Comprendre et expliquer son référentiel de compétences et formuler ses objectifs personnels d'apprentissage en fonction de celui-ci
- Représenter les intérêts du-de la patient-e et de ses proches et expliquer la déontologie professionnelle

- Développer sa conception de la santé et son rôle de promoteur de la santé dans la société

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### **Contenus**

- PEC : structure de formation, référentiel de compétences
- Histoire de la profession et de la discipline
- Fondements de la discipline infirmière
- Modèle de soins infirmiers
- Le concept d'Autonomie
- Grilles de récolte de données, Modèles d'analyse et d'intervention, Transmissions : différents types de dossiers
- Démarche de résolution de problème
- Approche expérientielle et développement de compétences, Elaboration d'objectifs d'apprentissage, Auto-évaluation, Pratique réflexive
- Droit de la santé et assurances sociales, Cadre légal de la profession infirmière, Déontologie professionnelle
- Sociologie de la santé
- Etude des concepts de base (santé publique, santé communautaire, soins de santé primaires)

*Total Présentiel et Total encadré : 104 périodes*

*Total Validation : 6 périodes*

*Total Travail personnel : 90 périodes*

*Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes*

##### **Modalités pédagogiques**

APSIC : apprentissage par situation clinique pour l'intégration des théories et concepts

Mises en activité - travaux de groupe

Auto-évaluation et évaluations par les pairs

Discours sur les soins et les compétences

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et par Travail écrit et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module.

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable est considérée comme un échec (F) Une partie de la validation du module se fait sous forme de travail écrit sommatif effectué en lien avec le stage FP 1, sur la base d'un recueil et d'une analyse de données selon le modèle de soins. Le dépôt du travail écrit est un préalable à l'examen oral.

**Retour du travail écrit : 8 janvier 2018** (cf. documents ad-hoc)

**Examen oral** de présentation de l'analyse de situation de soins écrite : **semaine 7**

**Examen ECOS : semaine 7**

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module)

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F)

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation**

La date de remédiation est définie par le/la RM selon les modalités de remédiation remises par écrit, à l'étudiant-e.

**Examen : Travail écrit et/ou ECOS et/ou oral en semaine 10**

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec).

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module:**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif, ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**8 Remarques**

**Module en présence obligatoire contrôlée**

La présence est obligatoire à tous les jours du module, pour une absence de 10%, l'étudiant-e reçoit un avertissement. En cas de récidive, le stage est différé et l'exclusion temporaire peut être prononcée.

En cas d'absence, l'étudiant-e est tenu-e d'informer le jour même, par téléphone le secrétariat de la filière et par écrit (e-mail) le-la responsable de module, qui décide si l'absence annoncée doit être compensée.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Les absences justifiées sont traitées de cas en cas.

Lors d'absence de 10% et plus sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés, la présence est également obligatoire.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Seppey Bovier Christine

**Nom du responsable de module \***

Christine Seppey

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1 Intitulé du module		Habiletés cliniques 1		2018-2019
<b>Code</b> S.SI.374.1141.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>			
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b> Connaissance approfondie de l'anatomie & physiologie humaine				

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C4

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E3

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G4

##### **Objectifs**

- Définir et situer l'examen clinique dans la pratique infirmière.
- S'initier et initier l'examen clinique dans la perspective de l'offre en soins, en tenant compte de l'anatomie, de la physiologie et des particularités liées aux différents âges et pathologies.
- Elaborer et prodiguer des soins de qualité, basés sur des fondements scientifiques et infirmiers unanimement reconnus.
- Acquérir la gestuelle et la dextérité nécessaires aux soins de base et techniques.
- Adopter une communication professionnelle, tant avec les patients, qu'intra et inter-professionnelle.

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### **Contenu**

##### **Technologie des soins**

##### **Technologies de mesure des signes vitaux**

- TA, PLS, Fréquence respiratoire, Température

##### **Technologies d'entretien de la peau et des muqueuses et de confort**

##### **Pansement simple et drainage de plaies - Ablation de fils et agraffes**

- Soins d'hygiène, (y compris soins du nouveau-né et de la mère) / Toilette / Mobilisation et positions spécifiques (antalgique, Trendelenburg, etc)

##### **Technologies d'administration médicamenteuse**

Par voie digestive / Par voie cutanée : Injections intradermiques, Injections sous-cutanées, Injections intramusculaires, Patch, Application de crèmes, pommades

##### **Technologies de prélèvement pour analyse**

Par voie digestive / Récolte de selles

Par voie urinaire / Uricult, Statut sédiment urinaire, Prise de sang

Par voie cutanée / Frottis

##### **Technologies transversales**

-Enfiler des gants stériles / Préparer du matériel stérile / Tenue professionnelle / Prévention et contrôle de l'infection, précautions standards

##### **Examen clinique**

- Introduction aux principes de l'entrevue

- Apparence générale + signes vitaux + observation de la peau

- Appareil locomoteur

##### **Communication / relation**

- Communication avec la personne : Agée, Malvoyante, Malentendante

Total Présentiel et Total encadré : 96 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 90 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire contrôlée**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS  
Barème des notes: A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition

Les conditions de validation : Dates - forme - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module.

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**L'erreur de calcul professionnel et/ou l'administration erronée d'un médicament invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

Examen en semaine 7.

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F).

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le -la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du-de la responsable du module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière  
L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

La présence est obligatoire à tous les jours du module, pour une absence non justifiée de 10% l'étudiant-e reçoit un avertissement et en cas de récidive, le stage est différé et l'exclusion temporaire peut être prononcée.

Lors de toute absence, l'étudiant-e doit s'annoncer par téléphone au secrétariat de la filière le matin du premier jours d'absence.

En cas d'absence justifiée, l'étudiant-e est tenu d'informer par écrit (e-mail) le responsable de module qui décide si l'absence annoncée doit être compensée.

Lors d'absence de 10% et plus sur l'ensemble du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Les absences justifiées sont traitées de cas en cas.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

#### 9 **Bibliographie**

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours. Elle est disponible sur la plate-forme Moodle.

#### 10 **Enseignants**

Roh Pierre-Yves

**Nom du responsable de module \***

Pierre-Yves Roh

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Grundlagen der Forschung 1** 2018-2019

**Code**  
S.SI.374.2381.D.18

**Type de formation \***  
 Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

<p><b>Niveau</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<p><b>Caractéristique</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<p><b>Type de module</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<p><b>Organisation temporelle</b></p> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
--	---	--	---

### 2 Organisation **Crédits ECTS \***

**Langue**

<input type="checkbox"/> allemand	<input type="checkbox"/> allemand - anglais
<input checked="" type="checkbox"/> allemand / D	<input type="checkbox"/> anglais
<input type="checkbox"/> bilingue	<input type="checkbox"/> espagnol
<input type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> français - allemand
<input type="checkbox"/> français - allemand - anglais	<input type="checkbox"/> français - anglais
<input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD	<input type="checkbox"/> français / F
<input type="checkbox"/> italien	<input type="checkbox"/> mandarin
<input type="checkbox"/> Autres	

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

#### Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Rôle als Experte/in

Als Experten/innen in Pflege führen Pflegefachpersonen die berufsspezifischen Tätigkeiten aus und übernehmen im Gesundheitsversorgungssystem die fachliche Führung in ihrem Berufsfeld; in diesem Kontext treffen sie die entsprechenden Entscheidungen und Beurteilungen.  
A3,A4

#### Ziele

Um die berufliche Praxis auf wissenschaftlichen Erkenntnissen der Pflegewissenschaft und anderen Wissenschaften abzustützen, sind die Studierenden in der Lage:

- Die unterschiedlichen Forschungsprozesse der qualitativen und quantitativen Forschung zu verstehen und zu evaluieren, indem sie über methodologische Mittel verfügen, um einen Forschungsansatz einschliesslich der Dokumentenrecherche sowie die unterschiedlichen Arten von Literaturübersichten zu verstehen und wissenschaftliche Literatur kritisch zu analysieren.
- Den Ansatz von Evidence based nursing zu verstehen und zu evaluieren, was ihnen erlaubt die Pflegepraxis auf Forschungsergebnisse, die klinische Expertise und den Werten des Patienten abzustützen.
- Zur Entwicklung der Verbindung zwischen Forschung und Praxis beitragen, und so zur Verbesserung der Pflegequalität beitragen.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### Autres modalités de remédiation

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

10 **Enseignants**  
Jossen Renata

**Nom du responsable de module \***

**Descriptif validé le \***

**Descriptif validé par \***

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Praktische Ausbildungsperiode 3** 2018-2019

**Code**  
S.SI.SO374.2793.D.18

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

**Langue**

allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres

allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s) Praktische Ausbildungsperiode 2  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Schwery Hilar

**Nom du responsable de module \***

**Descriptif validé le \***

**Descriptif validé par \***

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Insuffisances (Polypathologie, BPCO)		2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.3554.EE.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b>  5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3-A4

**Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2--B3-B4

**Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1-C2-C3-C4

**Rôle de manager**

En tant que manager, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D1-D2

**Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E1-E2-E3-E4

**Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F2-F3

**Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G2-G3-G4

**Objectifs généraux d'apprentissage**

**Axe Polypathologies:**

- Mesurer l'impact subi par les aînés atteints de polypathologies dans le champ politique, éthique, socio-culturel et économique
- Identifier les principales polypathologies et niveau de comorbidités de l'aîné en vue d'offrir une prise en soins préventive, thérapeutique, réadaptive ou palliative prenant en compte sa situation de vulnérabilité et/ou de dépendance.

**Axe Insuffisances respiratoires :**

- Définir les principales affections et pathologies respiratoires en tenant compte, de l'épidémiologie, des symptômes et des marqueurs biologiques-radiologiques et autres examens complémentaires
- Concevoir une prise en soins centrée sur la promotion de la santé et l'éducation thérapeutique du patient.
- Intégrer le contexte de maladie chronique du patient lors d'une prise en soins en situation aiguë.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Axe Polyopathologies**

Introduction  
Polyopathologies et comorbidités  
Rhumatologie et approches soignantes  
L'état confusionnel aigu  
L'alimentation des aînés  
La maladie de Parkinson - le syndrome parkinsonien et traitements  
Maladie de Parkinson et approches soignantes  
Dépression et suicide des aînés  
La maltraitance des aînés : encore une actualité !  
Interculturalité et vieillissement en suisse  
Spécificités de la médication de l'aîné  
Les principales infections de l'aîné  
Les conduites addictives et les aînés  
Les gérontechnologies  
Synthèse du module et études de cas cliniques

**Axe Insuffisances respiratoires:**

Introduction  
Mobilisation de connaissances en anatomophysiologie du système cardio-respiratoire  
Physiopathologie et pharmacologie :  
- IRCO-BPCO-Asthme-Insuffisance respiratoire restrictive-Tuberculose  
- Syndrome de l'Apnée du sommeil  
Les examens biologiques-radiologiques et complémentaires  
Soins et surveillance du patient atteint d'insuffisance respiratoire  
Les traitements par physiothérapie  
L'éducation aux patients atteints de BPCO en vue d'un retour au domicile  
Un dispositif de soutien : La Ligue Valaisanne Pulmonaire  
Ateliers : VNI-CPAP - Examen clinique de l'aîné - Epigénétique  
Ateliers : Approche de la douleur en situations complexes  
Synthèse du module & Etudes de cas cliniques

Total Présentiel et Total encadré : 120 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 74 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Enseignements magistraux  
Ateliers pratiques  
Conférence - débat  
Enseignement interactif  
Travail personnel  
Pédagogie en classe inversée

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 7.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F).  
Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.

Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module

**10 Enseignants**

Faure-Arnaud Dominique

**Nom du responsable de module \***

Dominique Faure-Arnaud

**Descriptif validé le \***

30 juin 2017

**Descriptif validé par \***

Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1 Intitulé du module		Soins palliatifs		2018-2019
<b>Code</b> S.SI.374.2352.F.17		<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5		<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles dénoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.  
A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.  
B1-B2-B3-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.  
C1-C3

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.  
D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.  
E1-E3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.  
G1-G4

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

- Connaître les valeurs et les principes des soins palliatifs et leurs implications dans la pratique
- Identifier les principaux symptômes rencontrés lors de la prise en charge palliative et proposer des interventions adaptées
- Utiliser le modèle bio-psycho-social et spirituel dans la prise en charge en soins palliatifs
- Définir les ressources des professionnels et non professionnels et de l'importance d'une prise en charge interdisciplinaire dans tous les milieux de prise en charge
- Connaître les principes éthiques : empathie et respect, autonomie et dignité
- Intégrer la personne malade et son entourage et leurs ressources dans la prise en charge globale
- Identifier les structures de soins adaptées aux besoins de la personne malade et de son entourage
- Connaître les limites de l'entourage et des professionnels
- Exercer la réflexion éthique
- Intégrer la dimension spirituelle dans la prise en charge palliative
- Développer la dimension interculturelle

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenus**

- Introduction au module / définition / bases / principes / histoire des soins palliatifs / des limites de la médecine et des soins infirmiers / Concept care
- Etude des systèmes de santé - Structures spécialisées / rôle et leur importance dans le système de santé / rôles et les responsabilités des différentes personnes d'une équipe de soins palliatifs spécialisés
- Concept de soins palliatifs Concept bio-psycho-social et dimension spirituelle, qualité de vie
- La recherche de l'information - la collecte de données
- Des outils d'évaluation spécifiques - analyse du problème multidimensionnel
- Traiter les symptômes spécifiques avec un accent de soins palliatifs (tractus gastro-intestinal, l'hydratation / déshydratation, des problèmes d'alimentation, respiratoires, douleurs), focus sur douleur multidimensionnelle en référence avec soins palliatifs, asthénie...
- Anticipation (y compris PE) et action pour les symptômes de la phase terminale
- La sédation et les soins palliatifs
- Concept de douleur chronique
- Pharmacologie des médicaments les plus couramment utilisés en soins palliatifs / Principes de bases de l'administration médicamenteuse en soins palliatifs / ajustement nécessaire à l'évolution de la maladie
- Les opioïdes et l'information du patient
- Ethique clinique par exemple : l'hydratation-déshydratation - mode de prise de décision en matière de soins palliatifs
- Ethique : de ses fondements à ses implications - L'euthanasie, aspect juridique, éthique et situation pratique en Suisse
- Cadre légal de la profession infirmière - L'euthanasie, aspect juridique, éthique et situation pratique en Suisse
- L'impact social et la possibilité de soutien de maladies incurables / limites de la médecine
- Le soutien aux aidants en soins palliatifs - l'impact de la maladie grave sur le patient et sa famille (souffrance psychologique et spirituel, les changements de rôle, les crises et l'adaptation, l'impact social et de soutien) -
- Situations d'urgence en soins palliatifs Compression spinale, convulsion, hémorragie massive, Syndrome de la veine cave supérieure
- Culture, diversité et l'interculturalité - migrants
- Spiritualité - Interculturalité : la mort et les mourants dans les différentes cultures / religions - les rites, les coutumes et les rituels autour de la mort, l'enterrement et le deuil
- Caring de Watson
- Le chagrin et soutien aux endeuillés
- compétences émotionnelles en soins palliatifs
- modèle de la tristesse chronique
- Faire face à la tristesse et au deuil des infirmières
- Communication avec les patients et leurs proches en soins palliatifs

Total Présentiel et Total encadré : 112 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 82 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Leçons, travail de groupes et travail personnel

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 51**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable du module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
Semaines des examens: 34, 35, 36  
Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)  
La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.  
L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.

Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Schoepf Chris

**Nom du responsable de module \***

Chris Schoepf

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Formation pratique 3** 2018-2019

**Code**  
S.SI.SO374.2793.F.17

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
10

**Langue**

allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres

allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s) Formation pratique 2  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

Certaines conditions, en lien avec la sécurité des patient-e-s, peuvent être exigées

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Ce sont les compétences décrites dans le document d'évaluation des compétences niveau 2ème année bachelor de la filière soins infirmiers

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

La période de formation pratique est placée sous la responsabilité du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (ci-après PF) selon les modalités définies dans la Convention sur la formation pratique HES-SO signée entre la HES-SO et l'institution.

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de la période de formation pratique 3 est placée sous la responsabilité du/de la PF selon les modalités définies dans la convention de formation pratique. Il-Elle utilise pour cela le document d'évaluation des compétences officiel.

Les modalités d'évaluation sont explicitées lors de l'établissement du contrat tripartite et adaptées, si nécessaire, par le-la PF et l'étudiant-e en cours de PFP

Une période de formation pratique est considérée comme non validée si le nombre de jours d'absence pour juste motif et non compensée est supérieur à 5 jours. La compensation des jours d'absence se fait en négociation avec le site de formation et le lieu de formation pratique.

**Une période de formation pratique est considérée comme échouée si :**

- la note F est attribuée à l'évaluation de la période de formation pratique.
- la période de formation pratique est abandonnée.
- les documents ne sont pas restitués dans les délais.
- l'étudiant-e est responsable d'un comportement fautif.

L'abandon d'une période de formation pratique est considérée comme un échec, ceci indépendamment du nombre de jours réalisés.

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne / responsable de la filière Soins Infirmiers du site

### 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de répétition**

Lorsqu'une période de formation pratique est échouée, elle est répétée en lieu et place de la PFP suivante ou durant l'été (**en été, pas de répétition à la HEdS Valais**)

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

L'étudiant-e doit effectuer une présence hebdomadaire de 40 heures et réalise des horaires de jour et du soir (8 heures par jour sauf exception en accord avec le site de formation). Les horaires de travail sont discutés lors de l'élaboration du contrat pédagogique tripartite.

#### **Addendum pour la HEdS Valais, Filière Soins Infirmiers**

##### **L'organisation et la gestion des stages sont uniquement réalisées par le responsable de la formation pratique (RPPF).**

Les PFP se déroulent sur l'ensemble du canton, parties francophone et germanophone, et cette organisation ne peut tenir compte des lieux de vie et des particularités individuelles. Les étudiant-e-s sont responsables de régler la question de leur logement lors de stage et les frais inhérents sont à leur charge.

A la demande de l'étudiant-e et si disponibilité, une PFP peut se réaliser hors canton (de la PFP 2 à la PFP 6) ou à l'étranger (PFP 4 ou PFP 5), les conditions sont annoncées en début de 2ème année bachelor pour la mobilité à l'étranger.

Les offres en formation des milieux de soins sont à consulter par l'étudiant-e avant l'élaboration de ses objectifs spécifiques pour la période de stage. L'étudiant-e prépare son stage en élaborant ses objectifs personnels de progression et complète le document suivi de PFP. Il/elle se réfère aux demandes du professeur référent de l'école concernant la préparation du stage.

Les périodes d'interruption de cours sont à disposition pour organiser la signature du contrat tripartite, l'étudiant-e est convoqué-e par le professeur référent de l'école.

Les horaires du stage sont définis par le milieu de pratique. Les jours fériés sont attribués en fonction du canton (pays) dans lequel se déroule le stage.

Le professeur référent est présent à l'évaluation de mi-stage seulement à la demande de l'étudiant-e et/ou du-de la PF. Il est présent à l'évaluation finale et à la charge de rapporter l'ensemble des documents au PFPF.

**A mi-stage, une journée "retour de stage" est organisé par l'école, lors de chaque stage, l'objectif et les informations y relatives seront présentés avant le départ en stage. La présence à cette journée est obligatoire.**

**Pendant la PFP, toute absence est à annoncer par téléphone, au secrétariat de la filière et au milieu de pratique concerné, dès le premier jour d'absence.**

En cas d'abandon du stage, l'étudiant-e informe immédiatement le-la professeur-e référent-e, le RPPF et la PF. Il-elle est ensuite convoqué-e par la responsable de la filière.

**A la fin du stage**, l'étudiant-e complète en ligne le document d'évaluation de la PFP. (Processus qualité)

Seuls les stages en première passation peuvent se dérouler durant l'été, si disponibilité. Ces situations particulières sont traitées de cas en cas en lien avec les places disponibles.

Afin d'offrir des conditions de stage optimum, l'école se réserve la possibilité de scinder une PFP en deux et de la reporter pour un groupe d'étudiant-e-s (aléatoirement) sur l'été.

#### 9 **Bibliographie**

Bibliographie spécifique à la période de formation pratique.

##### **Sources internes à la HES**

- Dossier à l'intention des institutions partenaires de la HES-SO dans la formation pratique des étudiant-e-s dans les filières de la santé et du travail social - novembre 2016
- Plan d'études cadre Bachelor 2012, Filière de formation en soins infirmiers de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, 6 juillet 2012
- Formation Pratique - cadre général de réalisation et d'évaluation - version 17-18

#### 10 **Enseignants**

Maye Stéphane  
Michellod Sandra

##### **Nom du responsable de module \***

Stéphane Maye

##### **Descriptif validé le \***

14 juillet 2017

##### **Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande de la filière Soins infirmiers HES-SO

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
 Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Professionnalisation 4** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.3614.EE.F.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>	
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B2

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1-C2-C4

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D2-D3-D4

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E1-E2

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G2-G3-G4

##### **Objectifs généraux d'apprentissage :**

- Approfondir et élargir les connaissances sur les théories et courants de pensées
- Aborder la relation entre écologie et santé
- Approfondir et élargir les connaissances des concepts en sociologie et psychosociologie
- Développer la posture professionnelle au niveau bachelor
- Développer une réflexion et des outils pour durer dans le métier

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenu**

- Théorie à large spectre ou modèle conceptuel : anthropologie de la santé, soins transculturels
- Théories intermédiaires ou concept : advocacy, empowerment
- Défense de la profession infirmière - engagement politique
- E-health
- Santé et environnement, hôpital-management-économie
- Développement durable
- Catégories sociales
- Santé au travail
- Posters scientifiques : concepts théoriques de base - introduction

Total Présentiel et Total encadré : 104 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 90 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Analyse de situations  
Cours magistraux  
Exposé  
Travail individuel et de groupe

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 28.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module : Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. Toute absence doit être annoncée au téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Chappuis Schimek Aline

**Nom du responsable de module \***

Aline Chappuis Schimek

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Alter und Altern, Thanatologie</b>		<b>2018-2019</b>
<b>Code</b> S.SI.374.1122.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> mandarin <input type="checkbox"/> Autres			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>				
<b>7 Modalités de remédiation *</b>		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>		
<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
<b>Autres modalités de remédiation</b>				
<b>8 Remarques</b>				
<b>9 Bibliographie</b>				
<b>10 Enseignants</b> Carlen Fernando				
<b>Nom du responsable de module *</b>				
<b>Descriptif validé le *</b>		<b>Descriptif validé par *</b>		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Psychische Störungen 1 und Demenz</b>		<b>2018-2019</b>
<b>Code</b> S.SI.374.1251.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres			
<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin				
<b>3 Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>				
<b>7 Modalités de remédiation *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
<b>Autres modalités de remédiation</b>				
<b>8 Remarques</b>				
<b>9 Bibliographie</b>				
<b>10 Enseignants</b> Rothe Sabine				
<b>Nom du responsable de module *</b>				
<b>Descriptif validé le *</b> 31.08.2012		<b>Descriptif validé par *</b> Leitung Studiengang Pflege Schwery Hilar		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module		Polytraumatisme, états de choc	2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.3534.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b>			
	<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres		<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
3	<b>Prérequis</b>			
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
	<b>Rôle d'expert-e</b> En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles dénoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes. A1-A2-A3-A4			
	<b>Rôle de communicateur-trice</b> En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes. B1-B2-B3-B4			
	<b>Rôle de collaborateur-trice</b> En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle. C1-C2-C3-C4			
	<b>Rôle de manager</b> En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle. D1			
	<b>Rôle de promoteur-trice de la santé</b> En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités. E1-E2-E3-E4			
	<b>Rôle apprenant-e et formateur-trice</b> En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes. F1-F3			
	<b>Rôle de professionnel-le</b> En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé. G1-G2-G3			
	<b>Objectifs généraux d'apprentissage</b> - Adapter les premières mesures dans les situations d'urgence liées aux polytraumatismes et aux états de choc. - Disposer de connaissances théoriques pour mettre en place des soins et des surveillances adéquates aux situations de patients polytraumatisés et d'états de choc : hypovolémique, neurogène, septique, anaphylactique et cardiogène. - Définir son champ de compétences dans un contexte interdisciplinaire et travailler en collaboration avec d'autres professionnels.			

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Physiopathologie des états de choc :  
- Hypovolémique/polytraumatisme  
- Neurogène  
- Septique  
- Cardiogène  
- Anaphylactique  
Soins et surveillances auprès des patients souffrant de choc :  
- Hypovolémique sur polytraumatisme  
- Neurogène  
- Septique  
- Cardiogène  
- Anaphylactique  
Prévention (liens avec causes et risques aboutissant à un polytraumatisme et état de choc)  
Soins et surveillances auprès de patients souffrant de brûlures  
Soins et surveillances auprès d'un patient comateux (mort cérébrale, dons d'organe...)  
Traitement de l'état de choc :  
- Ventilation : mécanique, oxygénothérapie  
- Infusion : solutés de remplissage, surveillance et risques  
- Pump : médicaments vasoactives  
Urgence chirurgicale préhospitalière  
Urgence médicale préhospitalière  
Surveillance systémique d'un patient polytraumatisé lors d'un transfert SI>SChirurgie  
Pharmacologie : antihistaminiques, corticoïdes  
Réhabilitation-réinsertion : aspect social suite à un traumatisme médullaire (Clinique Romande de Réadaptation). Centre Suisse de Paraplégie (Notwill).

Total Présentiel et Total encadré : 120 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 74 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques :**

Cours magistraux  
Cours classe inversée  
Travaux de groupe  
Analyses de situations  
Pratiques simulées  
APP  
Hôpital virtuel

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***  
**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS  
**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 7.**

**L'erreur de calcul professionnel invalide les critères du poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

**Domaine HES-SO Santé**

**Filière Soins infirmiers**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 | <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 |
| <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F | <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F |
| <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible          | <input type="checkbox"/> remédiation possible                     |
| <input type="checkbox"/> pas de remédiation                       | <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation            |
| <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)   | <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)   |

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière. L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module.

Elle est visible dans tous les documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Nowak Frédérique

**Nom du responsable de module \***

Frédérique Nowak

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2018

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module Inter professionnalisation 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.3561.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
----------------------------	---	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Rôle de communicateur-trice

En tant que communicateur-trice-s, les infirmiers facilitent les relations et le report de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.  
B2-B3 - B4

#### Rôle de collaborateur-riche

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.  
C1-C2-C3-C4

#### Objectifs généraux d'apprentissage

Observer, identifier et analyser les critères et indicateurs d'une collaboration interprofessionnelle optimale entre les différents acteurs de soins. Identifier les enjeux systémiques de la communication au sein d'un partenariat interprofessionnel afin de développer une posture de coordination dans la collaboration.  
Travailler autour de l'identité dans le rôle d'infirmier-ère.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Leadership collaboratif, travail d'équipe, gestion des conflits interprofessionnels  
Communication interprofessionnelle  
Communiquer autour de son projet  
Gestion de projet  
Outils d'évaluation des projets  
Table ronde avec expert interprofessionnalité  
Conduite de réunion et réseaux  
Interprofessionnalité : regard croisé  
Clarification des rôles / rôles et statuts  
Métapositionnement: regard sur l'identité infirmière, ses rôles et son statut.  
Case management  
Simulation, travail en réseau.

Total Présentiel et Total encadré : 80 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 114 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Cours magistraux  
Etudes de cas  
Conférences  
Activités en sous-groupes  
Table ronde  
Simulation  
Workshop

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen : en semaine 7**

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication)

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

**Semaines des examens: 34, 35, 36**

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière  
L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite. La présence est obligatoire à tous les jours du module  
La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

##### **Module en présence obligatoire**

**La présence est obligatoire à tous les jours du module**, pour une absence de 10%, l'étudiant reçoit un avertissement. En cas de récidive, l'exclusion temporaire peut être prononcée.

Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

#### 9 **Bibliographie**

- Canadian Interprofessionnal Health Collaborative (CIHCPIS), 2010 Référentiel national de compétences en matière d'interprofessionnalisme, Canada

- Confédération Suisse, 2013, Santé 2020, Rapport du groupe thématique "Interprofessionnalité"

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

#### 10 **Enseignants**

Héritier Anne-Sylvaine

##### **Nom du responsable de module \***

Anne-Sylvaine Héritier

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Formation pratique 5** **2018-2019**

**Code**  
S.SI.SO374.3795.F.17

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
10

**Langue**

allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres

allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s) Formation pratique 4  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

Certaines conditions, en lien avec la sécurité des patient-e-s, peuvent être exigées

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Ce sont les compétences décrites dans le document d'évaluation des compétences niveau 3ème année bachelor de la filière soins infirmiers

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

La période de formation pratique est placée sous la responsabilité du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (ci-après PF) selon les modalités définies dans la Convention sur la formation pratique HES-SO signée entre la HES-SO et l'institution.

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de la période de formation pratique 5 est placée sous la responsabilité du/de la PF selon les modalités définies dans la convention de formation pratique. Il-Elle utilise pour cela le document d'évaluation des compétences officiel.

Les modalités d'évaluation sont explicitées lors de l'établissement du contrat tripartite et adaptées, si nécessaire, par le-la PF et l'étudiant-e en cours de PFP.

Une période de formation pratique est considérée comme non validée si le nombre de jours d'absence pour juste motif et non compensée est supérieur à 5 jours. La compensation des jours d'absence se fait en négociation avec le site de formation et le lieu de formation pratique.

**Une période de formation pratique est considérée comme échouée si :**

- la note F est attribuée à l'évaluation de la période de formation pratique.
- la période de formation pratique est abandonnée.
- les documents ne sont pas restitués dans les délais.
- l'étudiant-e est responsable d'un comportement fautif.

L'abandon d'une période de formation pratique est considérée comme un échec, ceci indépendamment du nombre de jours réalisés.

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

### 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de répétition**

Lorsqu'une période de formation pratique est échouée, elle est répétée en lieu et place de la PFP suivante ou durant l'été. (**en été, pas de répétition à la HEdS Valais**)

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

L'étudiant-e doit effectuer une présence hebdomadaire de 40 heures et réalise des horaires de jour et du soir (8 heures par jour sauf exception en accord avec le site de formation). Les horaires de travail sont discutés lors de l'élaboration du contrat pédagogique tripartite.

#### **Addendum pour la HEdS Valais, Filière Soins Infirmiers**

##### **L'organisation et la gestion des stages sont uniquement réalisées par le responsable de la formation pratique (RPPF).**

Les PFP se déroulent sur l'ensemble du canton, parties francophone et germanophone, et cette organisation ne peut tenir compte des lieux de vie et des particularités individuelles. Les étudiant-e-s sont responsables de régler la question de leur logement lors de stage et les frais inhérents sont à leur charge.

A la demande de l'étudiant-e et si disponibilité, une PFP peut se réaliser hors canton (de la PFP 2 à la PFP 6) ou à l'étranger (PFP 4 ou PFP 5), les conditions sont annoncées en début de 2ème année bachelor pour la mobilité à l'étranger.

Les offres en formation des milieux de soins sont à consulter par l'étudiant-e avant l'élaboration de ses objectifs spécifiques pour la période de stage. L'étudiant-e prépare son stage en élaborant ses objectifs personnels de progression et complète le document suivi de PFP. Il/elle se réfère aux demandes du professeur référent de l'école concernant la préparation du stage.

Les périodes d'interruption de cours sont à disposition pour organiser la signature du contrat tripartite, l'étudiant-e est convoqué-e par le professeur référent de l'école.

Les horaires du stage sont définis par le milieu de pratique. Les jours fériés sont attribués en fonction du canton (pays) dans lequel se déroule le stage.

Le professeur référent est présent à l'évaluation de mi-stage seulement à la demande de l'étudiant-e et/ou du-de la PF. Il est présent à l'évaluation finale et à la charge de rapporter l'ensemble des documents au PFPF.

**A mi-stage, une journée "retour de stage" est organisé par l'école, lors de chaque stage, l'objectif et les informations y relatives seront présentés avant le départ en stage. La présence à cette journée est obligatoire.**

**Pendant la PFP, toute absence est à annoncer par téléphone, au secrétariat de la filière et au milieu de pratique concerné, dès le premier jour d'absence.**

En cas d'abandon du stage, l'étudiant-e informe immédiatement le-la professeur-e référent-e, le RPPF et la PF. Il-elle est ensuite convoqué-e par la responsable de la filière.

**A la fin du stage**, l'étudiant-e complète en ligne le document d'évaluation de la PFP. (Processus qualité)

Seuls les stages en première passation peuvent se dérouler durant l'été, si disponibilité. Ces situations particulières sont traitées de cas en cas en lien avec les places disponibles.

Afin d'offrir des conditions de stage optimum, l'école se réserve la possibilité de scinder une PFP en deux et de la reporter pour un groupe d'étudiant-e-s (aléatoirement) sur l'été.

#### 9 **Bibliographie**

Bibliographie spécifique à la période de formation pratique.

##### **Sources internes à la HES**

- Dossier à l'intention des institutions partenaires de la HES-SO dans la formation pratique des étudiant-e-s dans les filières de la santé et du travail social - novembre 2016
- Plan d'études cadre Bachelor 2012, Filière de formation en soins infirmiers de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, 6 juillet 2012
- Formation Pratique - cadre général de réalisation et d'évaluation version 17-18

#### 10 **Enseignants**

Maye Stéphane

##### **Nom du responsable de module \***

Stéphane Maye

##### **Descriptif validé le \***

14 juillet 2017

##### **Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande de la filière Soins infirmiers HES-SO

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module		Vivre avec une maladie chronique	2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.2453.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b>			
	<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres		
		<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
3	<b>Prérequis</b>			
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
	<b>Rôle d'expert-e</b> En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles dénoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes. A1-A2-A3-A4			
	<b>Rôle de communicateur-trice</b> En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes. B1-B2-B3-B4			
	<b>Rôle de collaborateur-trice</b> En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle. C1-C2-C3-C4			
	<b>Rôle de promoteur-trice de la santé</b> En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités. E1-E2-E3-E4			
	<b>Rôle apprenant-e et formateur-trice</b> En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes. F2			
	<b>Rôle de professionnel-le</b> En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé. G1			
	<b>Objectifs généraux d'apprentissage</b> Etablir des liens entre les signes cliniques et symptômes présentés par le client et les mécanismes physiopathologiques en cause. Connaître les signes d'altération de l'état des clients atteints de maladies chroniques. Proposer une offre en soins aux clients atteints d'une maladie chronique en identifiant les répercussions bio-psycho-sociales et en développant une réflexion éthique. Mettre en place et réaliser des soins et surveillances adéquats dans la prise en charge de clients souffrant de maladies chroniques. Connaître les concepts de prévention et proposer des applications pour les clients atteints de maladies chroniques.			

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenus**

- Présentation du module

**Vivre avec une maladie chronique:**

- Compliance au traitement, travail, les proches, les groupes d'entraide
- Classification de fonctionnement - CIF
- Concept de chronicité, incapacité, handicap
- Education thérapeutique

**Le diabète**

- Etiologie, épidémiologie, physiopathologie, diagnostics, complications, pronostics
- Le traitement : antidiabétiques oraux, insuline
- Soins et surveillances : diagnostics infirmiers, alimentation, activité (mouvement), sport, téguments, pied diabétique, hypoglycémie, hyperglycémie, glycosurie, acétonurie, glycémie capillaire fractionnée, traitement à l'insuline : injection, pompe à insuline, gluco-sensor
- Prévention des infections et des complications secondaires
- Enseignement
- Synthèse, enfant diabétique, diabète et grossesse, personne âgée et complications

**Sida**

- Etiologie, épidémiologie, physiopathologie, diagnostics, complications, pronostics, traitement médicamenteux, prévention spécifique
- Soins et surveillances : diagnostics infirmiers, trithérapie, prévention spécifique
- Ethique : altérité, exclusion
- Représentation individuelle en lien avec le sida, groupes d'entraide
- Lecture et recherche

**Insuffisance rénale**

- Etiologie, épidémiologie, physiopathologie, diagnostics, complications, pronostics, la pharmacologie du système rénal
- L'hémodialyse, l'hémofiltration, la dialyse péritonéale
- Soins et surveillances : diagnostics infirmiers, insuffisants rénaux, dialysés et dialyses péritonéales, alimentation, régimes, soif, vomissement, fatigue, troubles du sommeil, prurit, fistule, enseignement
- Témoinage - Infirmières spécialisées

**Les greffes**

- Receveur : organes transplantés, statistiques, rôle et fonction des organes transplantés, conditions et préparations, conséquences bio-psycho-sociales, les immunosuppresseurs, éthique et transplantations

Total Présentiel et Total encadré : 120 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 74 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Cours ex-cathedra  
Analyse de situation  
Travaux en groupe

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***  
**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 22.**

**L'erreur de calcul professionnel invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiants-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.  
Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.  
Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans tous les documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Lambiel Ville Karine

**Nom du responsable de module \***

Karine Lambiel

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Professionalisation 4	2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.3614.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	<b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>		
	<b>Rôle d'expert-e</b> En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes. A1-A2-A3		
	<b>Rôle de communicateur-trice</b> En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes. B2		
	<b>Rôle de collaborateur-trice</b> En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle. C1-C2-C4		
	<b>Rôle de manager</b> En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle. D2-D3-D4		
	<b>Rôle de promoteur-trice de la santé</b> En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités. E1-E2		
	<b>Rôle apprenant-e et formateur-trice</b> En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes. F1-F3		
	<b>Rôle de professionnel-le</b> En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé. G2-G3-G4		
	<b>Objectifs généraux d'apprentissage :</b> - Approfondir et élargir les connaissances sur les théories et courants de pensées - Aborder la relation entre écologie et santé - Approfondir et élargir les connaissances des concepts en sociologie et psychosociologie - Développer la posture professionnelle au niveau bachelor - Développer une réflexion et des outils pour durer dans le métier		



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenu**

- Théorie à large spectre ou modèle conceptuel : anthropologie de la santé, soins transculturels
- Théories intermédiaires ou concept : advocacy, empowerment
- Défense de la profession infirmière - engagement politique
- E-health
- Santé et environnement, hôpital-management-économie
- Développement durable
- Catégories sociales
- Santé au travail
- Posters scientifiques : concepts théoriques de base - introduction

Total Présentiel et Total encadré : 104 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 90 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Analyse de situations  
Cours magistraux  
Exposé  
Travail individuel et de groupe

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 28.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
Semaines des examens: 34, 35, 36  
Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)  
La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.  
L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.  
La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Chappuis Schimek Aline

**Nom du responsable de module \***  
Aline Chappuis Schimek

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Leben mit chronischer Erkrankung 2** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.3554.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation **Crédits ECTS \***

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Jossen Renata

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Leben mit chronischer Erkrankung 2** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.3554.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Jossen Renata

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Pflege bei Koma und Schockzuständen</b>		<b>2018-2019</b>
<b>Code</b> S.SI.374.3534.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin			
<b>3 Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>				
<b>7 Modalités de remédiation *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
<b>Autres modalités de remédiation</b>				
<b>8 Remarques</b>				
<b>9 Bibliographie</b>				
<b>10 Enseignants</b> Treyer Regula				
<b>Nom du responsable de module *</b>				
<b>Descriptif validé le *</b>		<b>Descriptif validé par *</b>		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module *Pflege in der Onkologie* 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.3655.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Carlen Fernando

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module		Formation pratique 1	2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.SO374.1791.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b>			
	<b>Crédits ECTS *</b> 10	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin	
3	<b>Prérequis</b>			
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b> Certaines conditions, en lien avec la sécurité des patient-e-s, peuvent être exigées			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b> Ce sont les compétences décrites dans le document d'évaluation des compétences niveau 1ère année bachelor de la filière soins infirmiers			
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b> La période de formation pratique est placée sous la responsabilité du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (ci-après PF) selon les modalités définies dans la Convention sur la formation pratique HES-SO signée entre la HES-SO et l'institution.			
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b> L'évaluation de la période de formation pratique 1 est placée sous la responsabilité du/de la PF selon les modalités définies dans la convention de formation pratique. Il-Elle utilise pour cela le document d'évaluation des compétences officiel. Les modalités d'évaluation sont explicitées lors de l'établissement du contrat tripartite et adaptées, si nécessaire, par le-la PF et l'étudiant-e en cours de PFP. Une période de formation pratique est considérée comme non validée si le nombre de jours d'absence pour juste motif et non compensée est supérieur à 5 jours. La compensation des jours d'absence se fait en négociation avec le site de formation et le lieu de formation pratique. <b>Une période de formation pratique est considérée comme échouée si :</b> - la note F est attribuée à l'évaluation de la période de formation pratique - la période de formation pratique est abandonnée - les documents ne sont pas restitués dans les délais - l'étudiant-e est responsable d'un comportement fautif L'abandon d'une période de formation pratique est considérée comme un échec, ceci indépendamment du nombre de jours réalisés. Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne / responsable de la filière Soins Infirmiers du site.			
7	<b>Modalités de remédiation *</b>		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>	
	<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
	<b>Autres modalités de remédiation</b> <b>Modalités de répétition</b> Lorsqu'une période de formation pratique est échouée, elle est répétée en lieu et place de la PFP suivante ou durant l'été (en été pas de répétition à la HEdS Valais)			
	Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne / responsable de la filière Soins Infirmiers du site.			

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

L'étudiant-e doit effectuer une présence hebdomadaire de 40 heures et réalise des horaires de jour et du soir (8 heures par jour sauf exception en accord avec le site de formation). Les horaires de travail sont discutés lors de l'élaboration du contrat pédagogique tripartite.

#### **Addendum pour la HEEdS Valais, Filière Soins Infirmiers**

##### **L'organisation et la gestion des stages sont uniquement réalisées par le responsable de la formation pratique (RFPF).**

Les PFP se déroulent sur l'ensemble du canton, parties francophone et germanophone, et cette organisation ne peut tenir compte des lieux de vie et des particularités individuelles. Les étudiant-e-s sont responsables de régler la question de leur logement lors de stage et les frais inhérents sont à leur charge.

A la demande de l'étudiant-e et si disponibilité, une PFP peut se réaliser hors canton (de la PFP2 à la PFP6) ou à l'étranger (PFP 4 ou PFP 5), les conditions sont annoncées en début de 2ème année bachelor pour la mobilité à l'étranger.

Les offres en formation des milieux de soins sont à consulter par l'étudiant-e avant l'élaboration de ses objectifs spécifiques pour la période de stage. L'étudiant-e prépare son stage en élaborant ses objectifs personnels de progression et complète le document suivi de PFP. Il/elle se réfère aux demandes du professeur référent de l'école concernant la préparation du stage.

Les périodes d'interruption de cours sont à disposition pour organiser la signature du contrat tripartite, l'étudiant-e est convoqué-e par le professeur référent de l'école.

Les horaires du stage sont définis par le milieu de pratique. Les jours fériés sont attribués en fonction du canton (pays) dans lequel se déroule le stage.

Le professeur référent est présent à l'évaluation de mi-stage seulement à la demande de l'étudiant-e et/ou du de la PF. Il est présent à l'évaluation finale et à la charge de rapporter l'ensemble des documents au PFPF.

**A mi-stage, une journée "retour de stage" est organisé par l'école, lors de chaque stage, l'objectif et les informations y relatives seront présentés avant le départ en stage. La présence à cette journée est obligatoire.**

**Pendant la PFP, toute absence est à annoncer par téléphone, au secrétariat de la filière et au milieu de pratique concerné, dès le premier jour d'absence.**

En cas d'abandon du stage, l'étudiant-e informe immédiatement le-la professeur-e référent-e, le RFPF et la PF. Il-elle est ensuite convoqué-e par la responsable de la filière.

**A la fin du stage, l'étudiant-e complète en ligne le document d'évaluation de la PFP. (Processus qualité)**

Seuls les stages en première passation peuvent se dérouler durant l'été, si disponibilité. Ces situations particulières sont traitées de cas en cas en lien avec les places disponibles.

Afin d'offrir des conditions de stage optimum, l'école se réserve la possibilité de scinder une PFP en deux et de la reporter pour un groupe d'étudiant-e-s (aléatoirement) sur l'été.

#### 9 **Bibliographie**

Bibliographie spécifique à la période de formation pratique.

##### **Sources internes à la HES**

- Dossier à l'intention des institutions partenaires de la HES-SO dans la formation pratique des étudiant-e-s dans les filières de la santé et du travail social - novembre 2016
- Plan d'études cadre Bachelor 2012, Filière de formation en soins infirmiers de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, 6 juillet 2012.
- Formation Pratique - cadre général de réalisation et d'évaluation - version 17-18

#### 10 **Enseignants**

Maye Stéphane

##### **Nom du responsable de module \***

Stéphane Maye

##### **Descriptif validé le \***

14 juillet 2017

##### **Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande de la filière Soins infirmiers  
HES-SO



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1 Intitulé du module		Palliative Care		2018-2019
<b>Code</b> S.SI.374.2352.D.18		<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5		<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres		
<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin				
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Rolle als Experte/in**

Als Experten/innen in Pflege führen Pflegefachpersonen die berufsspezifischen Tätigkeiten aus und übernehmen im Gesundheitsversorgungssystem die fachliche Führung in ihrem Berufsfeld; in diesem Kontext treffen sie die entsprechenden Entscheidungen und Beurteilungen.

A1, A2, A3, A4

**Rolle als Kommunikator/in**

Als Kommunikatoren/innen ermöglichen Pflegefachpersonen vertrauensvolle Beziehungen in ihrem Umfeld und geben Informationen gezielt weiter.

B1, B2, B3, B4

**Rolle als Teamworker/in**

Als Teamworker/innen partizipieren Pflegefachpersonen effektiv innerhalb eines interdisziplinären und interprofessionellen Teams.

C1, C3

**Rolle als Manager/in**

Als Manager/innen übernehmen Pflegefachpersonen die fachliche Führung, tragen zur Effektivität der Organisation bei und entwickeln ihre eigene Berufskarriere.

D2

**Rolle als Health Advocate**

Als Health Advocates stützen sich Pflegefachpersonen verantwortungsvoll auf ihre Expertise ab und nutzen ihre Einflussmöglichkeiten, um die Gesundheit und die Lebensqualität des Patienten / Klienten sowie der Gesellschaft als Ganzen zu fördern.

E1, E3

**Rolle als Professionsangehörige/r**

Als Professionsangehörige setzen sich Pflegefachpersonen für die Gesundheit und die Lebensqualität von Personen und der Gesellschaft ein. Sie verpflichten sich der Ethik und tragen Sorge zur eigenen Gesundheit.

G1, G4

**Ziele**

- Kennen Werte und Grundsätze der palliativen Pflege, deren Einbettung ins Gesundheitssystem, sowie deren Konsequenzen für die Praxis
- Können die häufigsten klinischen Symptome erfassen und beurteilen, Interventionen vorschlagen und eine situationsgerechte Pflegeplanung erstellen
- Können eine ethische Kompetenz in der Auseinandersetzung mit schwierigen Entscheidungen am Ende des Lebens entwickeln
- Berücksichtigen den sozialen Kontext der betroffenen Person und deren Umfeld, nutzen Netzwerkressourcen unter Einhaltung der Gesetze und Grundsätze, denen Palliative Care untersteht
- Respektieren und berücksichtigen spirituelle, religiöse und kulturelle Ressourcen der betroffenen Person und deren Umfeld
- Begleiten, respektieren und unterstützen betroffene Personen und deren Umfeld im Prozess am Lebensende unter Berücksichtigung der Patientenverfügung und/oder des Grundsatzes der Selbstbestimmung
- Beherrschen ein Kommunikationsniveau und Kommunikationsinstrumente, die der betroffenen Person in verschiedenen Lebensphasen (primär fortgeschrittenes Alter) und deren Umfeld sowie der Gesamtheit und der Komplexität der Situation (paliative, terminale Situation, Trauer, Belastungen der Pflegenden) Rechnung tragen
- Können eine Praxis der Interprofessionalität ausüben, in der die Eigenheiten, Werte und Rollen der verschiedenen Fachpersonen bekannt sind, zugunsten eines gemeinsamen Ziels respektiert werden und die Beseitigung von Hindernissen gefördert wird

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Inhalte**

Einführung Modul / Definition / Grundlagen / Grundprinzipien / Haltung / Geschichte der Palliative Care / Grenzen der Medizin und Pflege Versorgungsstrukturen / Rolle und Bedeutung im Gesundheitssystem / Rollen und Verantwortung der verschiedenen Fachpersonen eines Palliative-Care-Teams

Konzepte der Palliative Care; bio-psycho-soziales Konzept u. spirituelle Dimension, Lebensqualität

Spezifische Assessmentinstrumente, mehrdimensionale Problemanalyse

Behandlung spezifischer Symptome mit Fokus Palliative Care (Magen-Darm-Trakt, Hydratation/Dehydratation, Ernährungsprobleme, Atmung, Schmerz (Fokus multidimensionaler Schmerz nur Bezug PC), Asthenie usw. Antizipation (Einbezug PE) und Vorgehen bei Symptomen der Sterbephase, Palliative Sedierung

Konzept Chronischer Schmerz

Pharmakologie der am gebräuchlichsten Medikamente in der PC / Grundregeln der Medikamentenverabreichung in der PC / notwendige

Anpassungen der Verordnungen bei Fortschreiten der Krankheit, Opiode und Patienteninformation

Klinische Ethik am Beispiel der Hydratation-Dehydratation (o.a.), Wege der Entscheidungsfindung in der Palliative Care

Sterbehilfe; Rechtliche, ethische und praktische Situation in der Schweiz

Soziale Auswirkungen und Möglichkeit der Unterstützung bei unheilbaren Krankheiten / Grenzen der Medizin

Unterstützung pflegender Angehöriger in der Palliative Care, Auswirkungen schwerer Erkrankungen auf Patient und Familie (psychologisches und spirituelles Leid, Rollenveränderungen, Krisen und Coping, Soz. Auswirkungen u. Unterstützung)

Notfälle in der PC: Spinale Kompression, Epilepsie, massive Blutungen, Obere Einflusstauung

Spiritualität, Interkulturalität: Sterben und Tod in verschiedenen Kulturen / Religionen, Rituale, Bräuche und Riten um Tod, Begräbnis und Trauer

Trauer und Trauerbegleitung

Umgang mit Abschied und Trauer der Pflegenden

Evaluation: 6 P

Präsenzzeit: 84 P

Begleitetes Studium: 28 P

Selbststudium: 82 P

Total: 150h oder 200 Perioden

**Lehr- und Lernmethoden**

Referate, Fallanalysen, lehrgespräche, Einzel- und Gruppenarbeiten, Simulation usw.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Die Bedingungen der Leistungsbewertung werden den Studierenden spätestens bei der Vorstellung der Modulbeschreibung bekannt gegeben.

Das Modul ist bestanden, wenn die Studierenden bei der Modulevaluation mindestens die Note E erreichen.

Bei ungerechtfertigter Abwesenheit oder wenn die Arbeiten nicht innerhalb der festgelegten Fristen eingereicht werden, erhält der/die Studierende die Note F.

Obligatorische Anwesenheit.

Summative Modulevaluation: Schriftliche Prüfung und OSCE, Woche 51.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

Wiederholung der schriftlichen Prüfung Woche 3.

Nach einer Zusatzarbeit beträgt die Note D oder E (bestanden) oder F (nicht bestanden).

**Wiederholung des Moduls**

Die Modalitäten der Wiederholung sowie die Erwartungen und Bedingungen für das Bestehen des Moduls werden durch die/den Modulverantwortliche/n und die Leitung des Studienganges festgelegt. Die Modalitäten werden schriftlich festgehalten und von dem/der Studierenden und von dem/der Modulverantwortlichen signiert.

Bei der Wiederholung des Moduls erhält der Studierende die Noten A bis E und im Falle eines Nichtbestehens die Note F. Im letzteren Fall gilt das Modul als definitiv nicht bestanden, was den Ausschluss aus dem Studiengang zur Folge hat.

**8 Remarques**

**9 Bibliographie**

**10 Enseignants**

Carlen Fernando

**Nom du responsable de module \***

Carlen Fernando

**Descriptif validé le \***

30.08.2013

**Descriptif validé par \***

Leitung Studiengang Pflege dt.  
Schwery Hilar

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Insuffisances (Polypathologie, BPCO)		2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.3554.EE.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b>  5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2--B3-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1-C2-C3-C4

##### **Rôle de manager**

En tant que manager, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D1-D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E1-E2-E3-E4

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F2-F3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G2-G3-G4

#### **Objectifs généraux d'apprentissage**

##### **Axe Polypathologies:**

- Mesurer l'impact subi par les aînés atteints de polypathologies dans le champ politique, éthique, socio-culturel et économique
- Identifier les principales polypathologies et niveau de comorbidités de l'aîné en vue d'offrir une prise en soins préventive, thérapeutique, réadaptive ou palliative prenant en compte sa situation de vulnérabilité et/ou de dépendance.

##### **Axe Insuffisances respiratoires :**

- Définir les principales affections et pathologies respiratoires en tenant compte, de l'épidémiologie, des symptômes et des marqueurs biologiques-radiologiques et autres examens complémentaires
- Concevoir une prise en soins centrée sur la promotion de la santé et l'éducation thérapeutique du patient.
- Intégrer le contexte de maladie chronique du patient lors d'une prise en soins en situation aiguë.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Axe Polyopathologies**

Introduction  
Polyopathologies et comorbidités  
Rhumatologie et approches soignantes  
L'état confusionnel aigu  
L'alimentation des aînés  
La maladie de Parkinson - le syndrome parkinsonien et traitements  
Maladie de Parkinson et approches soignantes  
Dépression et suicide des aînés  
La maltraitance des aînés : encore une actualité !  
Interculturalité et vieillissement en suisse  
Spécificités de la médication de l'aîné  
Les principales infections de l'aîné  
Les conduites addictives et les aînés  
Les gérontechnologies  
Synthèse du module et études de cas cliniques

**Axe Insuffisances respiratoires:**

Introduction  
Mobilisation de connaissances en anatomophysiologie du système cardio-respiratoire  
Physiopathologie et pharmacologie :  
- IRCO-BPCO-Asthme-Insuffisance respiratoire restrictive-Tuberculose  
- Syndrome de l'Apnée du sommeil  
Les examens biologiques-radiologiques et complémentaires  
Soins et surveillance du patient atteint d'insuffisance respiratoire  
Les traitements par physiothérapie  
L'éducation aux patients atteints de BPCO en vue d'un retour au domicile  
Un dispositif de soutien : La Ligue Valaisanne Pulmonaire  
Ateliers : VNI-CPAP - Examen clinique de l'aîné - Epigénétique  
Ateliers : Approche de la douleur en situations complexes  
Synthèse du module & Etudes de cas cliniques

Total Présentiel et Total encadré : 120 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 74 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Enseignements magistraux  
Ateliers pratiques  
Conférence - débat  
Enseignement interactif  
Travail personnel  
Pédagogie en classe inversée

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 7.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F).  
Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.

Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module

**10 Enseignants**

Faure-Arnaud Dominique

**Nom du responsable de module \***

Dominique Faure-Arnaud

**Descriptif validé le \***

30 juin 2017

**Descriptif validé par \***

Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1 Intitulé du module		Soins Cardio-vasculaires et REA		2018-2019
<b>Code</b> S.SI.374.2332.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>			
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles dénoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2-B3-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1-C3

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D1

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.

E1-E2-E3-E4

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F2-F3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G2-G3-G4

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

Evaluer les données bio-psycho-socio-culturelles en lien avec les risques et les maladies cardiovasculaires.  
Disposer de connaissances théoriques pour mettre en place des soins et surveillances adéquats aux situations de soins cardiovasculaires et de réanimation.

Connaître et intégrer l'offre et la demande en matière de prévention, promotion et réadaptation des maladies cardiovasculaires.

Adapter les premières mesures dans des situations d'urgence et de réanimation intra et extrahospitalières.

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

Théorie de la gestion des symptômes

Physiopathologie de l'infarctus, angor, processus athéromateux

Physiopathologie de l'AVC, HTA

Physiopathologie des troubles du rythme

Physiopathologie de l'insuffisance cardiaque, artérielle et veineuse

Pharmacologie cardiaque

Examens biologiques radiologiques et complémentaires

Promotion prévention des maladies cardiovasculaires

Réadaptation cardiaque cardiovasculaire, éducation thérapeutique

Recueil de données systémique et global

Soins et surveillances infirmiers auprès d'un-e patient-e souffrant d'infarctus du myocarde et d'AVC

Physiopathologie de l'arrêt cardiorespiratoire et ses conséquences

Premiers secours adulte et pédiatrie

Réanimation pédiatrique

Pharmacologie de la réanimation

Calcul professionnel

Pluridisciplinarité

Rôle infirmier face à la réanimation

Statut réanimation

Réanimation médicale et chirurgicale

Total Présentiel et Total encadré : 120 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 74 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

##### **Modalités pédagogiques**

- cours magistraux
- cours classe inversée
- travaux de groupe
- APP
- pratiques simulées
- analyses de situations

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***  
**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module. La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 51.**

**L'erreur de calcul professionnel invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable du module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation:**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
**Semaines des examens: 34, 35, 36**

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière. L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

9 **Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

10 **Enseignants**

Nowak Frédérique

**Nom du responsable de module \***  
Frédérique Nowak

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module Habilités cliniques 2 2018-2019

<p><b>Code</b> S.SI.374.1242.F.17</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	---	---	---

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b> 5</p>	<p><b>Langue</b>  <input type="checkbox"/> allemand  <input type="checkbox"/> allemand / D  <input type="checkbox"/> bilingue  <input type="checkbox"/> français  <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais  <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD  <input type="checkbox"/> italien  <input type="checkbox"/> Autres</p>	<p> <input type="checkbox"/> allemand - anglais  <input type="checkbox"/> anglais  <input type="checkbox"/> espagnol  <input type="checkbox"/> français - allemand  <input type="checkbox"/> français - anglais  <input checked="" type="checkbox"/> français / F  <input type="checkbox"/> mandarin</p>
------------------------------------	--	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

Connaissance approfondie de l'anatomie & physiologie humaine.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1-C3-C4

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E1-E2-E3

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G3

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

- Définir et situer l'examen clinique dans la pratique infirmière
- S'initier et initier l'examen clinique dans la perspective de l'offre en soins, en tenant compte de l'anatomie, de la physiologie et des particularités liées aux différents âges et pathologies.
- Elaborer et prodiguer des soins de qualités, basés sur des fondements scientifiques et infirmiers unanimement reconnus.
- Acquérir la gestuelle et la dextérité nécessaires aux soins de base et techniques.

- Adopter une communication professionnelle, tant avec le patient, la famille et les collègues.

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### **Technologie des soins**

- sondage vésical et aide à l'élimination urinaire
- Nutrition et alimentation par sonde gastrique + sondage gastrique
- Oxygénothérapie et aide à la respiration
- Administration de médicaments intraveineux et calcul professionnels
- Pansements complexes et drainage
- Soins surveillance et par voies veineuses périphériques
- Antalgie par cathéter périduraux et périmerveux

##### **Examen clinique**

- Abdomen
- Poumon
- L'état mental

##### **Communication / relation**

Total Présentiel et Total encadré : 104 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 90 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

##### **Modalités pédagogiques**

Cours magistraux.  
Ateliers de soins.

Mise en pratique au travers de simulations diverses (mannequin haute-fidélité, simulation hybride, patient standardisés, simulation informatique, real-games)

Travaux pratiques.

Lectures et travail personnel.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire contrôlée.**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS  
Barème des notes: A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - forme - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module.

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**L'erreur de calcul professionnel et/ou l'administration erronée d'un médicament invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

Examen en semaine 27.

La non présentation à la validation sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F).

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats.

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Modalités de répétition du module: note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**8 Remarques**

La présence est obligatoire à tous les jours du module, pour une absence de 10% l'étudiant-e reçoit un avertissement et en cas de récurrence, l'exclusion temporaire est prononcée et le stage est différé.

En cas d'absence justifiée, l'étudiant-e est tenu d'informer par écrit (e-mail) le responsable de module qui décide si l'absence annoncée doit être compensée.

Lors d'absence de 10% et plus sur l'ensemble du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Les absences justifiées sont traitées de cas en cas.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

**9 Bibliographie**

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours.

Elle est disponible sur la plate-forme Moodle.

**10 Enseignants**

Roh Pierre-Yves

**Nom du responsable de module \***

Pierre-Yves Roh

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Professionnalisation 2** 2018-2019

**Code**

S.SI.374.1212.F.17

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***

5

**Langue**

- allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres
- allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B3-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1-C3-C4

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D1-D2-D3

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E1-E2-E3-E4

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F2-F3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G2-G3-G4

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

- Maîtriser les étapes de la démarche de soins et exercer un jugement clinique et thérapeutique en utilisant la théorie de D. Orem
- Transmettre des informations en utilisant une méthodologie et une nomenclature professionnelle
- Se référer à des articles scientifiques pour argumenter ses choix professionnels
- Exercer un jugement éthique en se référant à la déontologie professionnelle
- S'initier à une démarche de prévention de la santé

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### **Contenu**

- Le modèle de D. Orem
- Introduction à l'épistémologie en sciences infirmières et Carper et White ou Carper, Chinn et Kramer
- Concept intermédiaire
- Raisonnement et jugement clinique, Démarche de soins et démarche clinique, Démarches en promotion de la santé
- Nomenclature infirmière : classifications internationales des Diagnostics infirmiers ANANDA-I, NIC, NOC, Nursing Data..., Transmissions : différents types de dossiers, supports d'information
- Introduction à la démarche EBN, Introduction aux revues systématiques, Recherche sur les bases de données
- Approche expérientielle et développement de compétence, Elaboration d'objectifs d'apprentissage, Auto-évaluation, Pratique réflexive
- Approche de la démarche de santé publique (déterminants de la santé, problèmes de santé publique) Epidémiologie
- Etude de concepts tels que : altérité, sens de la vie, moralité, libre arbitre, déterminisme, innéacquis....
- Ethique : de ses fondements à ses implications

Total Présentiel et Total encadré : 112 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 82 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

##### **Modalités pédagogiques**

APSIC : apprentissage par situation clinique pour l'intégration des théories et concepts  
Mises en activité - travaux de groupe  
Auto-évaluation et évaluation par les pairs  
Discours sur les soins et les compétences

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et /ou par Travail écrit et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module.

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable est considérée comme un échec (F) La validation du module se fait sous forme d'un travail écrit sommatif en lien avec le stage FP 2 : Démarche de soins s'appuyant sur le jugement clinique et thérapeutique se référant à la théorie de D. Orem. Le dépôt de ce travail est un préalable à l'examen oral. Consignes et grille d'évaluation : cf. documents ad-hoc.

**Retour du travail écrit: le 11 juin 2018**

**Examen oral de présentation de la démarche de soins en semaine 27**

**Examen sous forme d'ECOS : semaines 27**

Seuls les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail )

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F)

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite. La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

**Module en présence obligatoire contrôlée**

La présence est obligatoire à tous les jours du module, pour une absence de 10%, l'étudiant-e reçoit un avertissement. En cas de récidive, le stage est différé et l'exclusion temporaire peut être prononcée.

En cas d'absence, l'étudiant-e est tenu-e d'informer le jour même, par téléphone le secrétariat de la filière et par écrit (e-mail) le-la responsable de module, qui décide si l'absence annoncée doit être compensée.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Les absences justifiées sont traitées de cas en cas.

Lors d'absence de 10% et plus sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés, la présence est également obligatoire.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

9 **Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

10 **Enseignants**

Seppey Bovier Christine

**Nom du responsable de module \***

Christine Seppey

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Psychische Störungen 2 und Abhängigkeiten</b>	<b>2018-2019</b>
	<b>Code</b> S.SI.374.2433.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
		<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2</b>	<b>Organisation</b>		
	<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
<b>3</b>	<b>Prérequis</b>		
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	<b>Autres prérequis</b>		
<b>4</b>	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>		
<b>5</b>	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
<b>6</b>	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
<b>7</b>	<b>Modalités de remédiation *</b>		
	<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<b>7a</b>	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
			<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<b>Autres modalités de remédiation</b>		
<b>8</b>	<b>Remarques</b>		
<b>9</b>	<b>Bibliographie</b>		
<b>10</b>	<b>Enseignants</b>		
	Rothe Sabine		
	<b>Nom du responsable de module *</b>		
	<b>Descriptif validé le *</b>	<b>Descriptif validé par *</b>	

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module *Praktische Ausbildungsperiode 1* 2018-2019

**Code**  
S.SI.SO374.1791.D.18

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

**Langue**

allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres

allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Schwery Hilar

**Nom du responsable de module \***

**Descriptif validé le \***

**Descriptif validé par \***

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Alter und Altern, Thanatologie</b>		<b>2018-2019</b>
<b>Code</b> S.SI.374.1122.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> mandarin <input type="checkbox"/> Autres			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>				
<b>7 Modalités de remédiation *</b>		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>		
<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
<b>Autres modalités de remédiation</b>				
<b>8 Remarques</b>				
<b>9 Bibliographie</b>				
<b>10 Enseignants</b> Carlen Fernando				
<b>Nom du responsable de module *</b>				
<b>Descriptif validé le *</b>		<b>Descriptif validé par *</b>		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Psychische Störungen 1 und Demenz</b>		<b>2018-2019</b>
<b>Code</b> S.SI.374.1251.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres			
<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin				
<b>3 Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>				
<b>7 Modalités de remédiation *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
<b>Autres modalités de remédiation</b>				
<b>8 Remarques</b>				
<b>9 Bibliographie</b>				
<b>10 Enseignants</b> Rothe Sabine				
<b>Nom du responsable de module *</b>				
<b>Descriptif validé le *</b> 31.08.2012		<b>Descriptif validé par *</b> Leitung Studiengang Pflege Schwery Hilar		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1 Intitulé du module		Professionalisierung 2		2018-2019
<b>Code</b> S.SI.374.1212.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres		<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin	
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Rolle als Experte/in**

Als Experten/innen in Pflege führen Pflegefachpersonen die berufsspezifischen Tätigkeiten aus und sind verantwortlich, im Gesundheitsversorgungssystem die fachliche Führung in ihrem Berufsfeld zu übernehmen und entsprechende Entscheidungen und Beurteilungen zu treffen.

A1, A2, A3, A4

**Rolle als Kommunikator/in**

Als Kommunikatoren/innen ermöglichen Pflegefachpersonen vertrauensvolle Beziehungen in ihrem Umfeld und geben Informationen gezielt weiter.

B1, B3, B4

**Rolle als Teamworker/in**

Als Teamworker/innen partizipieren Pflegefachpersonen effektiv innerhalb eines interdisziplinären und interprofessionellen Teams.

C1, C3, C4

**Rolle als Manager/in**

Als Manager/innen übernehmen Pflegefachpersonen die fachliche Führung, tragen zur Effektivität der Organisation bei und entwickeln ihre eigene Berufskarriere.

D1, D2, D3

**Rolle als Helth Advocate**

Als Helth Advocates stützen sich Pflegefachpersonen verantwortungsvoll auf ihre Expertise ab und nutzen ihre einflussmöglichkeiten, um die Gesundheit und die Lebensqualität des Patienten/Klienten sowie der Gesellschaft als Ganzes zu fördern.

E1, E2, E3, E4

**Rolle als Lernende/r und Lehrende/r**

Als Lernende und Lehrende engagieren sich Pflegefachpersonen für ein lebenslanges Lernen, das auf einem reflektierenden Handeln gründet, sowie für die Entwicklung, Weitergabe und Anwendung von evidenzbasiertem Wissen.

F1, F2, F3

**Rolle als Professionsangehörige/r**

Als Professionsangehörige setzen sich Pflegefachpersonen für die Gesundheit und die Lebensqualität von Personen und der Gesellschaft ein. Sie verpflichten sich der Ethik und tragen Sorge zur eigenen Gesundheit.

G1, G2, G3, G4

**Ziele**

Beherrschen die Schritte des Pflegeprozesses nach der Theorie von Orem und führen eine klinische Beurteilung durch.

Leiten Informationen unter Berücksichtigung der professionellen Klassifikation weiter.

Beziehen sich auf wissenschaftliche Artikel um professionelle Entscheidungen zu treffen.

Führen eine ethische Beurteilung unter Berücksichtigung der professionellen Deontologie durch.

Beteiligen sich an Gesundheitsförderungsmassnahmen.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Inhalte**

Pflegemodell Orem und Pflegediagnostischer Prozess 15

Epistemologie der Pflege und Wissensgrundlagen Carper und White oder Chinn und Kramer 6 P

Konzept Lebensqualität 3 P

Klinische Beurteilung, Pflegeprozess 6 P

Ansätze der Gesundheitsförderung 12 P

Internationale Klassifikation der Pflegediagnosen NANDA, NIC NOC, Nursing Data 15 P

Einführung EBN, Einführung 9 P

Selbstevaluation, Reflektierendes Handeln, Praktikumsziele formulieren 3 P

Ansätze von public health (Determinanten, Probleme des Gesundheitswesens), 6 P

Epidemiologie 3 P

Ethik: Grundsätze und Auswirkungen 6 P

Ethische Konzepte wie Anderssein, Sinn des Lebens, freier Wille ... 6P

Evaluation 6 P

Präsenzzeit: 84 P

Begleitetes Studium: 28 P

Selbststudium: 82 P

Total: 150 h oder 200 Perioden

**Lehr- und Lernmethoden**

Referat, Unterrichtsgespräch, Gruppenarbeit, rollenspiele, Literaturstudium usw.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Die Bedingungen der Leistungsbewertung werden den Studierenden spätestens bei der Vorstellung der Modulbeschreibung bekannt gegeben. Das Modul ist bestanden, wenn die Studierenden bei der Modulevaluation mindestens die Note E erreichen.

Auftrag Praktikum: Pflegeprozess/Pflegediagnostik, schriftliche Prüfung

Bei ungerechtfertigter Abwesenheit oder wenn die Arbeiten nicht innerhalb der festgelegten Fristen eingereicht werden, erhält der/die Studierende die Note F.

Obligatorische Anwesenheit

Summative Modulevaluation: Schriftliche Prüfung oder schriftliche Arbeit: Eine Fragestellung nach den Schritten des EBN bearbeiten, Woche 28

Während dem Modul können eine oder mehrere summative Evaluationen durchgeführt werden.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalitäten Zusatzarbeit**

Aufarbeitung der schriftlichen Arbeit bzw. schriftliche Nachprüfung

Nach einer Zusatzarbeit beträgt die Note D oder E (bestanden) oder F (nicht bestanden).

**Modalitäten bei Wiederholung:**

Die Modalitäten der Wiederholung sowie die Erwartungen und Bedingungen für das Bestehen des Moduls werden durch die/den Modulverantwortliche/n und die Leitung des Studienganges festgelegt. Die Modalitäten werden schriftlich festgehalten und von dem/der Studierenden und von dem/der Modulverantwortlichen signiert. Bei der Wiederholung des Moduls erhält der Studierende die Noten A bis E und im Falle eines Nichtbestehens die Note F. Im letzteren Fall gilt das Modul als definitiv nicht bestanden, was den Ausschluss aus dem Studiengang zur Folge hat.

**8 Remarques**

**9 Bibliographie**

Ingersoll, G. (2000). Evidence-based Nursing: What is and what it isn't. Nursing outlook, 48 (4), 151-152. Mowinski Jennings, B. & Loan, L.A.(2001). Misconceptions Among Nurses About Evidence-Based Practice. Journal of Nursing Scholarship, 33 (2), 121-127. Rycroft-Malone, J. (2004). The PARIHS Framework A; Framework for Guiding the Implementation of Evidence-based Practice. Journal of Nursing Care Quality, 19 (4), 297-304. Dawes, M., Davies, P., Gray, A., Mant, J., Seers, K., & Snowball, R. (2005). Evidence-Based Practice. A Primer for health care professionals (Second ed.). Edinburgh London New York Oxford Philadelphia St Louis Sydney Toronto: Elsevier. Gross, D. (2004). Evidence-based nursing--a comprehensive term. Pflege, 17(3), 196-207. Behrens, J. & Langer, G. (2010). Evidence-based Nursing and Caring: Methoden und Ethik der Pflegepraxis und Versorgungsforschung (3., überarb. und ergänzte Aufl.). Bern: Verlag Hans Huber. Johnson, M., Bulechek, G., Butcher, H., McCloskey Dochtermann, J., Maas, M., Moorhead, S. et al. (2006). NANDA, NOC, AND NIC Linkages: Nursing Diagnosis, Outcomes, & Interventions. (2 ed.) St. Louis: Mosby Elsevier. NANDA international (2010). Pflegediagnosen. Definitionen und Klassifikation 2009 - 2011. (1 ed.) Kassel: Recom. Bulechek, G., Butcher, H. K., & McCloskey Dochtermann, J. (2008). Nursing Intervention Classification (NIC). (5 ed.) St. Louis: Mosby Elsevier. Moorhead, S., Johnson, M., Maas, M., & Swanson, E. (2008). Nursing Outcome Classification (NOC). (4 ed.) St. Louis: Mosby Elsevier. : Müller Staub, M. (2004a). Pflegeklassifikationen im Vergleich Teil 1. PR-InterNet, 5, 296-312. Müller Staub, M. (2004b). Pflegeklassifikationen im Vergleich Teil 2. PR-InterNet, 6, 359-377..

**10 Enseignants**

Bittel-Passeraub Doris

**Nom du responsable de module \***  
Z'Brun Schnyder Sylvia

**Descriptif validé le \***  
30.08.2013

**Descriptif validé par \***  
Leitung Studiengang Pflege dt. Schwery Hilar

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Insuffisances (Polypathologie, BPCO)		2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.3554.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2--B3-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1-C2-C3-C4

##### **Rôle de manager**

En tant que manager, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D1-D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E1-E2-E3-E4

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F2-F3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G2-G3-G4

#### **Objectifs généraux d'apprentissage**

##### **Axe Polypathologies:**

- Mesurer l'impact subi par les aînés atteints de polypathologies dans le champ politique, éthique, socio-culturel et économique
- Identifier les principales polypathologies et niveau de comorbidités de l'ainé en vue d'offrir une prise en soins préventive, thérapeutique, réadaptive ou palliative prenant en compte sa situation de vulnérabilité et/ou de dépendance.

##### **Axe Insuffisances respiratoires :**

- Définir les principales affections et pathologies respiratoires en tenant compte, de l'épidémiologie, des symptômes et des marqueurs biologiques-radiologiques et autres examens complémentaires
- Concevoir une prise en soins centrée sur la promotion de la santé et l'éducation thérapeutique du patient.
- Intégrer le contexte de maladie chronique du patient lors d'une prise en soins en situation aiguë.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

## 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

### **Axe Polyopathologies**

Introduction  
Polyopathologies et comorbidités  
Rhumatologie et approches soignantes  
L'état confusionnel aigu  
L'alimentation des aînés  
La maladie de Parkinson - le syndrome parkinsonien et traitements  
Maladie de Parkinson et approches soignantes  
Dépression et suicide des aînés  
La maltraitance des aînés : encore une actualité !  
Interculturalité et vieillissement en suisse  
Spécificités de la médication de l'aîné  
Les principales infections de l'aîné  
Les conduites addictives et les aînés  
Les gérontechnologies  
Réflexion sur la finitude : l'accompagnement du soignant dans les choix décisionnels du patient âgé  
Synthèse du module et études de cas cliniques

### **Axe Insuffisances respiratoires:**

Introduction  
Mobilisation de connaissances en anatomophysiologie du système cardio-respiratoire  
Physiopathologie et pharmacologie :  
- IRCO-BPCO-Asthme-Insuffisance respiratoire restrictive-Tuberculose  
- Syndrome de l'Apnée du sommeil  
Les examens biologiques-radiologiques et complémentaires  
Soins et surveillance du patient atteint d'insuffisance respiratoire  
Les traitements par physiothérapie  
L'éducation aux patients atteints de BPCO en vue d'un retour au domicile  
Un dispositif de soutien : La Ligue Valaisanne Pulmonaire  
Ateliers : VNI-CPAP - Examen clinique de l'aîné - Epigénétique  
Ateliers : Approche de la douleur en situations complexes  
Synthèse du module & Etudes de cas cliniques

Total Présentiel et Total encadré : 120 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 74 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

### **Modalités pédagogiques**

Enseignements magistraux  
Ateliers pratiques  
Conférence - débat  
Enseignement interactif  
Travail personnel  
Pédagogie en classe inversée

## 6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

### **Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes :** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module.  
Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

### **Examen en semaine 7.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

## 7 **Modalités de remédiation \***

## 7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 | <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 |
| <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F | <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F |
| <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible          | <input type="checkbox"/> remédiation possible                     |
| <input type="checkbox"/> pas de remédiation                       | <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation            |
| <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)   | <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)   |

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module

**10 Enseignants**

Faure-Arnaud Dominique

**Nom du responsable de module \***

Dominique Faure-Arnaud

**Descriptif validé le \***

30 juin 2017

**Descriptif validé par \***

Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Insuffisances (Polypathologie, BPCO)		2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.3554.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2--B3-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1-C2-C3-C4

##### **Rôle de manager**

En tant que manager, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D1-D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E1-E2-E3-E4

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F2-F3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G2-G3-G4

#### **Objectifs généraux d'apprentissage**

##### **Axe Polypathologies:**

- Mesurer l'impact subi par les aînés atteints de polypathologies dans le champ politique, éthique, socio-culturel et économique
- Identifier les principales polypathologies et niveau de comorbidités de l'ainé en vue d'offrir une prise en soins préventive, thérapeutique, réadaptive ou palliative prenant en compte sa situation de vulnérabilité et/ou de dépendance.

##### **Axe Insuffisances respiratoires :**

- Définir les principales affections et pathologies respiratoires en tenant compte, de l'épidémiologie, des symptômes et des marqueurs biologiques-radiologiques et autres examens complémentaires
- Concevoir une prise en soins centrée sur la promotion de la santé et l'éducation thérapeutique du patient.
- Intégrer le contexte de maladie chronique du patient lors d'une prise en soins en situation aiguë.



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

## 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

### **Axe Polyopathologies**

Introduction  
Polyopathologies et comorbidités  
Rhumatologie et approches soignantes  
L'état confusionnel aigu  
L'alimentation des aînés  
La maladie de Parkinson - le syndrome parkinsonien et traitements  
Maladie de Parkinson et approches soignantes  
Dépression et suicide des aînés  
La maltraitance des aînés : encore une actualité !  
Interculturalité et vieillissement en suisse  
Spécificités de la médication de l'aîné  
Les principales infections de l'aîné  
Les conduites addictives et les aînés  
Les gérontechnologies  
Réflexion sur la finitude : l'accompagnement du soignant dans les choix décisionnels du patient âgé  
Synthèse du module et études de cas cliniques

### **Axe Insuffisances respiratoires:**

Introduction  
Mobilisation de connaissances en anatomophysiologie du système cardio-respiratoire  
Physiopathologie et pharmacologie :  
- IRCO-BPCO-Asthme-Insuffisance respiratoire restrictive-Tuberculose  
- Syndrome de l'Apnée du sommeil  
Les examens biologiques-radiologiques et complémentaires  
Soins et surveillance du patient atteint d'insuffisance respiratoire  
Les traitements par physiothérapie  
L'éducation aux patients atteints de BPCO en vue d'un retour au domicile  
Un dispositif de soutien : La Ligue Valaisanne Pulmonaire  
Ateliers : VNI-CPAP - Examen clinique de l'aîné - Epigénétique  
Ateliers : Approche de la douleur en situations complexes  
Synthèse du module & Etudes de cas cliniques

Total Présentiel et Total encadré : 120 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 74 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

### **Modalités pédagogiques**

Enseignements magistraux  
Ateliers pratiques  
Conférence - débat  
Enseignement interactif  
Travail personnel  
Pédagogie en classe inversée

## 6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

### **Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes :** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module.  
Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

### **Examen en semaine 7.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

## 7 **Modalités de remédiation \***

## 7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 | <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 |
| <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F | <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F |
| <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible          | <input type="checkbox"/> remédiation possible                     |
| <input type="checkbox"/> pas de remédiation                       | <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation            |
| <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)   | <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)   |

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
Semaines des examens: 34, 35, 36  
Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)  
La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.  
L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.  
La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.  
Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.  
Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module

**10 Enseignants**

Faure-Arnaud Dominique

**Nom du responsable de module \***  
Dominique Faure-Arnaud

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module Inter professionnalisation 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.3561.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
----------------------------	---	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Rôle de communicateur-trice

En tant que communicateur-trice-s, les infirmiers facilitent les relations et le report de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.  
B2-B3 - B4

#### Rôle de collaborateur-riche

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.  
C1-C2-C3-C4

#### Objectifs généraux d'apprentissage

Observer, identifier et analyser les critères et indicateurs d'une collaboration interprofessionnelle optimale entre les différents acteurs de soins. Identifier les enjeux systémiques de la communication au sein d'un partenariat interprofessionnel afin de développer une posture de coordination dans la collaboration.  
Travailler autour de l'identité dans le rôle d'infirmier-ère.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Leadership collaboratif, travail d'équipe, gestion des conflits interprofessionnels  
Communication interprofessionnelle  
Communiquer autour de son projet  
Gestion de projet  
Outils d'évaluation des projets  
Table ronde avec expert interprofessionnalité  
Conduite de réunion et réseaux  
Interprofessionnalité : regard croisé  
Clarification des rôles / rôles et statuts  
Métapositionnement: regard sur l'identité infirmière, ses rôles et son statut.  
Case management  
Simulation, travail en réseau.

Total Présentiel et Total encadré : 80 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 114 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Cours magistraux  
Etudes de cas  
Conférences  
Activités en sous-groupes  
Table ronde  
Simulation  
Workshop

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen : en semaine 7**

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication)

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

**Semaines des examens: 34, 35, 36**

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière  
L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite. La présence est obligatoire à tous les jours du module  
La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

##### **Module en présence obligatoire**

**La présence est obligatoire à tous les jours du module**, pour une absence de 10%, l'étudiant reçoit un avertissement. En cas de récidive, l'exclusion temporaire peut être prononcée.

Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

#### 9 **Bibliographie**

- Canadian Interprofessional Health Collaborative (CIHCPI), 2010 Référentiel national de compétences en matière d'interprofessionnalisme, Canada

- Confédération Suisse, 2013, Santé 2020, Rapport du groupe thématique "Interprofessionnalité"

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

#### 10 **Enseignants**

Héritier Anne-Sylvaine

##### **Nom du responsable de module \***

Anne-Sylvaine Héritier

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Formation pratique 4** 2018-2019

**Code**  
S.SI.SO374.2794.F.17

**Type de formation \***  
 Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
--	---	--	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
10

**Langue**

<input type="checkbox"/> allemand	<input type="checkbox"/> allemand - anglais
<input type="checkbox"/> allemand / D	<input type="checkbox"/> anglais
<input type="checkbox"/> bilingue	<input type="checkbox"/> espagnol
<input type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> français - allemand
<input type="checkbox"/> français - allemand - anglais	<input type="checkbox"/> français - anglais
<input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD	<input checked="" type="checkbox"/> français / F
<input type="checkbox"/> italien	<input type="checkbox"/> mandarin
<input type="checkbox"/> Autres	

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s) Formation pratique 3  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

#### Autres prérequis

Certaines conditions, en lien avec la sécurité des patient-e-s, peuvent être exigées

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Ce sont les compétences décrites dans le document d'évaluation des compétences niveau 2ème année bachelor de la filière soins infirmiers

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

La période de formation pratique est placée sous la responsabilité du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (ci-après PF) selon les modalités définies dans la Convention sur la formation pratique HES-SO signée entre la HES-SO et l'institution.

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de la période de formation pratique 4 est placée sous la responsabilité du/de la PF selon les modalités définies dans la convention de formation pratique. Il-Elle utilise pour cela le document d'évaluation des compétences officiel.

Les modalités d'évaluation sont explicitées lors de l'établissement du contrat tripartite et adaptées, si nécessaire, par le-la PF et l'étudiant-e en cours de PFP.

Une période de formation pratique est considérée comme non validée si le nombre de jours d'absence pour juste motif et non compensée est supérieur à 5 jours. La compensation des jours d'absence se fait en négociation avec le site de formation et le lieu de formation pratique.

**Une période de formation pratique est considérée comme échouée si :**

- la note F est attribuée à l'évaluation de la période de formation pratique.
- la période de formation pratique est abandonnée.
- les documents ne sont pas restitués dans les délais.
- l'étudiant-e est responsable d'un comportement fautif.

L'abandon d'une période de formation pratique est considérée comme un échec, ceci indépendamment du nombre de jours réalisés.

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne / responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### Autres modalités de remédiation

#### Modalités de répétition

Lorsqu'une période de formation pratique est échouée, elle est répétée en lieu et place de la PFP suivante ou durant l'été. (**en été, pas de répétition à la HEdS Valais**)

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

L'étudiant-e doit effectuer une présence hebdomadaire de 40 heures et réalise des horaires de jour et du soir (8 heures par jour sauf exception en accord avec le site de formation).  
Les horaires de travail sont discutés lors de l'élaboration du contrat pédagogique tripartite.

#### **Addendum pour la HEdS Valais, Filière Soins Infirmiers**

##### **L'organisation et la gestion des stages sont uniquement réalisées par le responsable de la formation pratique (RPPF).**

Les PFP se déroulent sur l'ensemble du canton, parties francophone et germanophone, et cette organisation ne peut tenir compte des lieux de vie et des particularités individuelles. Les étudiant-e-s sont responsables de régler la question de leur logement lors de stage et les frais inhérents sont à leur charge.

A la demande de l'étudiant-e et si disponibilité, une PFP peut se réaliser hors canton (de la PFP 2 à la PFP 6) ou à l'étranger (PFP 4 ou PFP 5), les conditions sont annoncées en début de 2ème année bachelor pour la mobilité à l'étranger.

Les offres en formation des milieux de soins sont à consulter par l'étudiant-e avant l'élaboration de ses objectifs spécifiques pour la période de stage. L'étudiant-e prépare son stage en élaborant ses objectifs personnels de progression et complète le document suivi de PFP. Il/elle se réfère aux demandes du professeur référent de l'école concernant la préparation du stage.

Les périodes d'interruption de cours sont à disposition pour organiser la signature du contrat tripartite, l'étudiant-e est convoqué-e par le professeur référent de l'école.

Les horaires du stage sont définis par le milieu de pratique. Les jours fériés sont attribués en fonction du canton (pays) dans lequel se déroule le stage.

Le professeur référent est présent à l'évaluation de mi-stage seulement à la demande de l'étudiant-e et/ou du-de la PF. Il est présent à l'évaluation finale et à la charge de rapporter l'ensemble des documents au PFPF.

**A mi-stage, une journée "retour de stage" est organisé par l'école, lors de chaque stage, l'objectif et les informations y relatives seront présentés avant le départ en stage. La présence à cette journée est obligatoire.**

**Pendant la PFP, toute absence est à annoncer par téléphone, au secrétariat de la filière et au milieu de pratique concerné, dès le premier jour d'absence.**

En cas d'abandon du stage, l'étudiant-e informe immédiatement le-la professeur-e référent-e, le RPPF et la PF. Il-elle est ensuite convoqué-e par la responsable de la filière.

**A la fin du stage**, l'étudiant-e complète en ligne le document d'évaluation de la PFP. (Processus qualité)

Seuls les stages en première passation peuvent se dérouler durant l'été, si disponibilité. Ces situations particulières sont traitées de cas en cas en lien avec les places disponibles.

Afin d'offrir des conditions de stage optimum, l'école se réserve la possibilité de scinder une PFP en deux et de la reporter pour un groupe d'étudiant-e-s (aléatoirement) sur l'été.

#### 9 **Bibliographie**

Bibliographie spécifique à la période de formation pratique.

##### **Sources internes à la HES**

- Dossier à l'intention des institutions partenaires de la HES-SO dans la formation pratique des étudiant-e-s dans les filières de la santé et du travail social - novembre 2016

- Plan d'études cadre Bachelor 2012, Filière de formation en soins infirmiers de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, 6 juillet 2012.

- Formation Pratique - cadre général de réalisation et d'évaluation - version 17-18

#### 10 **Enseignants**

Maye Stéphane  
Michellod Sandra

##### **Nom du responsable de module \***

Stéphane Maye

##### **Descriptif validé le \***

14 juillet 2017

##### **Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande de la filière Soins infirmiers HES-SO

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Professionnalisation 3** 2018-2019

**Code**

S.SI.374.2413.F.17

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***

5

**Langue**

- allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres
- allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C3

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E1-E2-E3-E4

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F2-F3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G2-G4

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

- Distinguer les différents modèles de soins et approfondir l'un deux
- Faire des liens entre les concepts et les thématiques des modules en cours
- Connaître les méthodes d'enseignement thérapeutique et les appliquer
- Connaître les éléments d'organisation du travail: leadership dans l'équipe soignante, qualité des soins
- Connaître des éléments sur la démarche qualité
- Effectuer une prise de conscience de la signification et de l'implication dans les soins des notions de genre et de migration

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### **Contenus**

Introduction du module

Etude des systèmes de santé nationaux et internationaux - Notions d'économie et de politique de santé

Phénomènes migratoires et leurs implications sur la santé et la communauté

Modèle de Betty Neuman, théorie et applications pratiques (démarches de soins et démarche clinique)

Démarche qualité

Les soins centrés sur la famille : développer le rôle autonome

Education à la santé et promotion de la santé

Projet d'éducation à la santé ou d'éducation thérapeutique

Santé publique : éducation thérapeutique

Démarche de gestion de soins : organisation du travail, collaboration interprofessionnelle, leadership

Sociologie : approche genre-impact sur la pratique soignante

identité professionnelle et prendre soin de soi

Synthèse du module

Total Présentiel et Total encadré : 104 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 90 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 200 périodes

##### **Modalités pédagogiques :**

Cours ex cathedra

Ateliers

Travaux de groupe

Table ronde

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***  
**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 22**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F) .

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez vous avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition: note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite. La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

9 **Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

10 **Enseignants**

Chappuis Schimek Aline

**Nom du responsable de module \***

Aline Chappuis

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2018

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Formation pratique 4** **2018-2019**

**Code**  
S.SI.SO374.2794.F.17

**Type de formation \***  
 Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
--	---	--	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
10

**Langue**

<input type="checkbox"/> allemand	<input type="checkbox"/> allemand - anglais
<input type="checkbox"/> allemand / D	<input type="checkbox"/> anglais
<input type="checkbox"/> bilingue	<input type="checkbox"/> espagnol
<input type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> français - allemand
<input type="checkbox"/> français - allemand - anglais	<input type="checkbox"/> français - anglais
<input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD	<input checked="" type="checkbox"/> français / F
<input type="checkbox"/> italien	<input type="checkbox"/> mandarin
<input type="checkbox"/> Autres	

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s) Formation pratique 3  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

#### Autres prérequis

Certaines conditions, en lien avec la sécurité des patient-e-s, peuvent être exigées

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Ce sont les compétences décrites dans le document d'évaluation des compétences niveau 2ème année bachelor de la filière soins infirmiers

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

La période de formation pratique est placée sous la responsabilité du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (ci-après PF) selon les modalités définies dans la Convention sur la formation pratique HES-SO signée entre la HES-SO et l'institution.

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de la période de formation pratique 4 est placée sous la responsabilité du/de la PF selon les modalités définies dans la convention de formation pratique. Il-Elle utilise pour cela le document d'évaluation des compétences officiel.

Les modalités d'évaluation sont explicitées lors de l'établissement du contrat tripartite et adaptées, si nécessaire, par le-la PF et l'étudiant-e en cours de PFP.

Une période de formation pratique est considérée comme non validée si le nombre de jours d'absence pour juste motif et non compensée est supérieur à 5 jours. La compensation des jours d'absence se fait en négociation avec le site de formation et le lieu de formation pratique.

**Une période de formation pratique est considérée comme échouée si :**

- la note F est attribuée à l'évaluation de la période de formation pratique.
- la période de formation pratique est abandonnée.
- les documents ne sont pas restitués dans les délais.
- l'étudiant-e est responsable d'un comportement fautif.

L'abandon d'une période de formation pratique est considérée comme un échec, ceci indépendamment du nombre de jours réalisés.

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne / responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### Autres modalités de remédiation

#### Modalités de répétition

Lorsqu'une période de formation pratique est échouée, elle est répétée en lieu et place de la PFP suivante ou durant l'été. (**en été, pas de répétition à la HEdS Valais**)

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

L'étudiant-e doit effectuer une présence hebdomadaire de 40 heures et réalise des horaires de jour et du soir (8 heures par jour sauf exception en accord avec le site de formation).  
Les horaires de travail sont discutés lors de l'élaboration du contrat pédagogique tripartite.

#### **Addendum pour la HEdS Valais, Filière Soins Infirmiers**

##### **L'organisation et la gestion des stages sont uniquement réalisées par le responsable de la formation pratique (RPPF).**

Les PFP se déroulent sur l'ensemble du canton, parties francophone et germanophone, et cette organisation ne peut tenir compte des lieux de vie et des particularités individuelles. Les étudiant-e-s sont responsables de régler la question de leur logement lors de stage et les frais inhérents sont à leur charge.

A la demande de l'étudiant-e et si disponibilité, une PFP peut se réaliser hors canton (de la PFP 2 à la PFP 6) ou à l'étranger (PFP 4 ou PFP 5), les conditions sont annoncées en début de 2ème année bachelor pour la mobilité à l'étranger.

Les offres en formation des milieux de soins sont à consulter par l'étudiant-e avant l'élaboration de ses objectifs spécifiques pour la période de stage. L'étudiant-e prépare son stage en élaborant ses objectifs personnels de progression et complète le document suivi de PFP. Il/elle se réfère aux demandes du professeur référent de l'école concernant la préparation du stage.

Les périodes d'interruption de cours sont à disposition pour organiser la signature du contrat tripartite, l'étudiant-e est convoqué-e par le professeur référent de l'école.

Les horaires du stage sont définis par le milieu de pratique. Les jours fériés sont attribués en fonction du canton (pays) dans lequel se déroule le stage.

Le professeur référent est présent à l'évaluation de mi-stage seulement à la demande de l'étudiant-e et/ou du-de la PF. Il est présent à l'évaluation finale et à la charge de rapporter l'ensemble des documents au PFPF.

**A mi-stage, une journée "retour de stage" est organisé par l'école, lors de chaque stage, l'objectif et les informations y relatives seront présentés avant le départ en stage. La présence à cette journée est obligatoire.**

**Pendant la PFP, toute absence est à annoncer par téléphone, au secrétariat de la filière et au milieu de pratique concerné, dès le premier jour d'absence.**

En cas d'abandon du stage, l'étudiant-e informe immédiatement le-la professeur-e référent-e, le RPPF et la PF. Il-elle est ensuite convoqué-e par la responsable de la filière.

**A la fin du stage**, l'étudiant-e complète en ligne le document d'évaluation de la PFP. (Processus qualité)

Seuls les stages en première passation peuvent se dérouler durant l'été, si disponibilité. Ces situations particulières sont traitées de cas en cas en lien avec les places disponibles.

Afin d'offrir des conditions de stage optimum, l'école se réserve la possibilité de scinder une PFP en deux et de la reporter pour un groupe d'étudiant-e-s (aléatoirement) sur l'été.

#### 9 **Bibliographie**

Bibliographie spécifique à la période de formation pratique.

##### **Sources internes à la HES**

- Dossier à l'intention des institutions partenaires de la HES-SO dans la formation pratique des étudiant-e-s dans les filières de la santé et du travail social - novembre 2016

- Plan d'études cadre Bachelor 2012, Filière de formation en soins infirmiers de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, 6 juillet 2012.

- Formation Pratique - cadre général de réalisation et d'évaluation - version 17-18

#### 10 **Enseignants**

Maye Stéphane  
Michellod Sandra

##### **Nom du responsable de module \***

Stéphane Maye

##### **Descriptif validé le \***

14 juillet 2017

##### **Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande de la filière Soins infirmiers HES-SO

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Bachelorarbeit** 2018-2019

**Code**  
S.SI.SO.3889.D.18

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

**Langue**

allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres

allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Dorschner Stephan

**Nom du responsable de module \***

**Descriptif validé le \***

**Descriptif validé par \***

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Wahlmodul		2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.3691.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> mandarin <input type="checkbox"/> Autres		
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre	<b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>			
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>			
7	<b>Modalités de remédiation *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
	<b>Autres modalités de remédiation</b>			
8	<b>Remarques</b>			
9	<b>Bibliographie</b>			
10	<b>Enseignants</b> Carlen Fernando			
	<b>Nom du responsable de module *</b>			
	<b>Descriptif validé le *</b>		<b>Descriptif validé par *</b>	

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Population vieillissante, thanatologie** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.1122.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
----------------------------	---	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles dénoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C2-C4

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D1-D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.

E1-E2-E3

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F2

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G2-G3

#### **Objectifs**

##### Axe Population vieillissante

- Identifier l'impact sociétal du vieillissement au travers des données épidémiologiques et des politiques de la santé,
- Reconnaître et participer aux enjeux éthiques et aspects juridiques des aînés (leurs droits, l'accès aux soins, les aides pécuniaires, les différents lieux d'hébergement),
- Evaluer les changements physiologiques dus au vieillissement normal et pathologique à l'aide de l'observation clinique et des outils d'évaluation gériatrique globale,
- Circonscrire et appliquer les différentes méthodes de communication auprès de la personne âgée en intégrant un modèle d'accompagnement: l'humanité,
- Assurer le bien-être de l'aîné selon ses critères de qualité de vie, son besoin d'accompagnement spirituel et son développement affectif,
- Comprendre et valoriser le partenariat avec le proche-aidant autour du projet de vie.

##### Axe Thanatologie

- Identifier sous l'angle épidémiologique les différentes causes de la mort, les populations cibles, leurs âges et sexe,
- Comprendre l'influence de son parcours de vie dans son rapport à la souffrance, à la mort et au deuil,
- Cerner les différentes représentations de la mort selon l'histoire, la religion, la géographie en intégrant aussi les différents rites funéraires,
- Identifier les différentes phases de deuil selon les âges de la vie,
- Permettre l'application des règles éthiques et juridiques aux dernières phases de la vie,
- Intégrer des connaissances théoriques et pratiques afin de prendre soin du patient décédé,
- S'initier à la recherche dans les deux disciplines.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***  
**Contenus**

**Axe Population vieillissante**

- Introduction population vieillissante et thanatologie
- Démographie et vieillissement de la population
- Développement physique, cognitif et social de l'aîné
- Grands syndromes gériatriques et évaluation gériatrique globale
- Les indicateurs de qualité de soins : chutes, escarres et douleur
- Théories du vieillissement
- L'hétérogénéité de la population âgée : robuste, vulnérable et dépendant
- Un modèle d'accompagnement : l'humanité
- Le lien intergénérationnel
- La construction de la dépendance
- Qualité de vie et processus de vieillissement "Bien vieillir dans la cité"
- Rôle des proches aidants
- Dossiers thématiques : fiches de lecture
- Population vieillissante et politique de santé
- Les droits des aînés
- Affectivité et sexualité de l'aîné
- Le projet social : les alternatives et l'entrée en institution
- Entrer et vivre en EMS
- La spiritualité de l'aîné

**Axe Thanatologie**

- Introduction à la Thanatologie
- une journée pour parler de la mort avec un philosophe
- Les rites funéraires
- Médecine légale
- Processus de deuil et deuil de l'Agé
- Deuil du jeune
- Ateliers : Soins au mourant - Cafés mortels - Pratique de l'autohypnose - pratique de l'humanité
- Les directives anticipées - La personne de confiance
- Prise en charge du défunt en interdisciplinarité avec le service des pompes funèbres
- Synthèse globale du module

Total Présentiel et Total encadré : 136 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 58  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Enseignements magistraux  
Ateliers pratiques  
Travaux de groupe  
Travail personnel  
Enseignement interactif

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***  
**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 7.**

**L'erreur de calcul professionnel invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Faure-Arnaud Dominique

**Nom du responsable de module \***  
Dominique Faure-Arnaud

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Formation pratique 1	2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.SO374.1791.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 10	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre		
	<b>Autres prérequis</b> Certaines conditions, en lien avec la sécurité des patient-e-s, peuvent être exigées		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b> Ce sont les compétences décrites dans le document d'évaluation des compétences niveau 1ère année bachelor de la filière soins infirmiers		
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b> La période de formation pratique est placée sous la responsabilité du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (ci-après PF) selon les modalités définies dans la Convention sur la formation pratique HES-SO signée entre la HES-SO et l'institution.		
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b> L'évaluation de la période de formation pratique 1 est placée sous la responsabilité du/de la PF selon les modalités définies dans la convention de formation pratique. Il-Elle utilise pour cela le document d'évaluation des compétences officiel. Les modalités d'évaluation sont explicitées lors de l'établissement du contrat tripartite et adaptées, si nécessaire, par le-la PF et l'étudiant-e en cours de PFP. Une période de formation pratique est considérée comme non validée si le nombre de jours d'absence pour juste motif et non compensée est supérieur à 5 jours. La compensation des jours d'absence se fait en négociation avec le site de formation et le lieu de formation pratique. <b>Une période de formation pratique est considérée comme échouée si :</b> - la note F est attribuée à l'évaluation de la période de formation pratique - la période de formation pratique est abandonnée - les documents ne sont pas restitués dans les délais - l'étudiant-e est responsable d'un comportement fautif L'abandon d'une période de formation pratique est considérée comme un échec, ceci indépendamment du nombre de jours réalisés. Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne / responsable de la filière Soins Infirmiers du site.		
7	<b>Modalités de remédiation *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	7a <b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
	<b>Autres modalités de remédiation</b> <b>Modalités de répétition</b> Lorsqu'une période de formation pratique est échouée, elle est répétée en lieu et place de la PFP suivante ou durant l'été ( <b>en été pas de répétition à la HEdS Valais</b> )		
	Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne / responsable de la filière Soins Infirmiers du site.		

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

L'étudiant-e doit effectuer une présence hebdomadaire de 40 heures et réalise des horaires de jour et du soir (8 heures par jour sauf exception en accord avec le site de formation). Les horaires de travail sont discutés lors de l'élaboration du contrat pédagogique tripartite.

#### **Addendum pour la HEEdS Valais, Filière Soins Infirmiers**

##### **L'organisation et la gestion des stages sont uniquement réalisées par le responsable de la formation pratique (RFPF).**

Les PFP se déroulent sur l'ensemble du canton, parties francophone et germanophone, et cette organisation ne peut tenir compte des lieux de vie et des particularités individuelles. Les étudiant-e-s sont responsables de régler la question de leur logement lors de stage et les frais inhérents sont à leur charge.

A la demande de l'étudiant-e et si disponibilité, une PFP peut se réaliser hors canton (de la PFP2 à la PFP6) ou à l'étranger (PFP 4 ou PFP 5), les conditions sont annoncées en début de 2ème année bachelor pour la mobilité à l'étranger.

Les offres en formation des milieux de soins sont à consulter par l'étudiant-e avant l'élaboration de ses objectifs spécifiques pour la période de stage. L'étudiant-e prépare son stage en élaborant ses objectifs personnels de progression et complète le document suivi de PFP. Il/elle se réfère aux demandes du professeur référent de l'école concernant la préparation du stage.

Les périodes d'interruption de cours sont à disposition pour organiser la signature du contrat tripartite, l'étudiant-e est convoqué-e par le professeur référent de l'école.

Les horaires du stage sont définis par le milieu de pratique. Les jours fériés sont attribués en fonction du canton (pays) dans lequel se déroule le stage.

Le professeur référent est présent à l'évaluation de mi-stage seulement à la demande de l'étudiant-e et/ou du de la PF. Il est présent à l'évaluation finale et à la charge de rapporter l'ensemble des documents au PFPF.

**A mi-stage, une journée "retour de stage" est organisé par l'école, lors de chaque stage, l'objectif et les informations y relatives seront présentés avant le départ en stage. La présence à cette journée est obligatoire.**

**Pendant la PFP, toute absence est à annoncer par téléphone, au secrétariat de la filière et au milieu de pratique concerné, dès le premier jour d'absence.**

En cas d'abandon du stage, l'étudiant-e informe immédiatement le-la professeur-e référent-e, le RFPF et la PF. Il-elle est ensuite convoqué-e par la responsable de la filière.

**A la fin du stage, l'étudiant-e complète en ligne le document d'évaluation de la PFP. (Processus qualité)**

Seuls les stages en première passation peuvent se dérouler durant l'été, si disponibilité. Ces situations particulières sont traitées de cas en cas en lien avec les places disponibles.

Afin d'offrir des conditions de stage optimum, l'école se réserve la possibilité de scinder une PFP en deux et de la reporter pour un groupe d'étudiant-e-s (aléatoirement) sur l'été.

#### 9 **Bibliographie**

Bibliographie spécifique à la période de formation pratique.

##### **Sources internes à la HES**

- Dossier à l'intention des institutions partenaires de la HES-SO dans la formation pratique des étudiant-e-s dans les filières de la santé et du travail social - novembre 2016
- Plan d'études cadre Bachelor 2012, Filière de formation en soins infirmiers de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, 6 juillet 2012.
- Formation Pratique - cadre général de réalisation et d'évaluation - version 17-18

#### 10 **Enseignants**

Maye Stéphane

##### **Nom du responsable de module \***

Stéphane Maye

##### **Descriptif validé le \***

14 juillet 2017

##### **Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande de la filière Soins infirmiers  
HES-SO

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Population vieillissante, thanatologie** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.1122.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
----------------------------	---	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles dénoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C2-C4

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D1-D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.

E1-E2-E3

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F2

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G2-G3

#### **Objectifs**

##### Axe Population vieillissante

- Identifier l'impact sociétal du vieillissement au travers des données épidémiologiques et des politiques de la santé,
- Reconnaître et participer aux enjeux éthiques et aspects juridiques des aînés (leurs droits, l'accès aux soins, les aides pécuniaires, les différents lieux d'hébergement),
- Evaluer les changements physiologiques dus au vieillissement normal et pathologique à l'aide de l'observation clinique et des outils d'évaluation gériatrique globale,
- Circonscrire et appliquer les différentes méthodes de communication auprès de la personne âgée en intégrant un modèle d'accompagnement: l'humanité,
- Assurer le bien-être de l'aîné selon ses critères de qualité de vie, son besoin d'accompagnement spirituel et son développement affectif,
- Comprendre et valoriser le partenariat avec le proche-aidant autour du projet de vie.

##### Axe Thanatologie

- Identifier sous l'angle épidémiologique les différentes causes de la mort, les populations cibles, leurs âges et sexe,
- Comprendre l'influence de son parcours de vie dans son rapport à la souffrance, à la mort et au deuil,
- Cerner les différentes représentations de la mort selon l'histoire, la religion, la géographie en intégrant aussi les différents rites funéraires,
- Identifier les différentes phases de deuil selon les âges de la vie,
- Permettre l'application des règles éthiques et juridiques aux dernières phases de la vie,
- Intégrer des connaissances théoriques et pratiques afin de prendre soin du patient décédé,
- S'initier à la recherche dans les deux disciplines.



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenus**

**Axe Population vieillissante**

- Introduction population vieillissante et thanatologie
- Démographie et vieillissement de la population
- Développement physique, cognitif et social de l'aîné
- Grands syndromes gériatriques et évaluation gériatrique globale
- Les indicateurs de qualité de soins : chutes, escarres et douleur
- Théories du vieillissement
- L'hétérogénéité de la population âgée : robuste, vulnérable et dépendant
- Un modèle d'accompagnement : l'humanité
- Le lien intergénérationnel
- La construction de la dépendance
- Qualité de vie et processus de vieillissement "Bien vieillir dans la cité"
- Rôle des proches aidants
- Dossiers thématiques : fiches de lecture
- Population vieillissante et politique de santé
- Les droits des aînés
- Affectivité et sexualité de l'aîné
- Le projet social : les alternatives et l'entrée en institution
- Entrer et vivre en EMS
- La spiritualité de l'aîné

**Axe Thanatologie**

- Introduction à la Thanatologie
- une journée pour parler de la mort avec un philosophe
- Les rites funéraires
- Médecine légale
- Processus de deuil et deuil de l'Agé
- Deuil du jeune
- Ateliers : Soins au mourant - Cafés mortels - Pratique de l'autohypnose - pratique de l'humanité
- Les directives anticipées - La personne de confiance
- Prise en charge du défunt en interdisciplinarité avec le service des pompes funèbres
- Synthèse globale du module

Total Présentiel et Total encadré : 136 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 58  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Enseignements magistraux  
Ateliers pratiques  
Travaux de groupe  
Travail personnel  
Enseignement interactif

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***  
**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 7.**

**L'erreur de calcul professionnel invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Faure-Arnaud Dominique

**Nom du responsable de module \***  
Dominique Faure-Arnaud

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Polytraumatisme, états de choc** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.3534.EE.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres		<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
----------------------------	---	--	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles dénoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3-A4

**Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2-B3-B4

**Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1-C2-C3-C4

**Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D1

**Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.

E1-E2-E3-E4

**Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F3

**Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G2-G3

**Objectifs généraux d'apprentissage**

- Adapter les premières mesures dans les situations d'urgence liées aux polytraumatismes et aux états de choc.
- Disposer de connaissances théoriques pour mettre en place des soins et des surveillances adéquates aux situations de patients polytraumatisés et d'états de choc : hypovolémique, neurogène, septique, anaphylactique et cardiogène.
- Définir son champ de compétences dans un contexte interdisciplinaire et travailler en collaboration avec d'autres professionnels.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Physiopathologie des états de choc :

- Hypovolémique/polytraumatisme
- Neurogène
- Septique
- Cardiogène
- Anaphylactique

Soins et surveillances auprès des patients souffrant de choc :

- Hypovolémique sur polytraumatisme
- Neurogène
- Septique
- Cardiogène
- Anaphylactique

Prévention (liens avec causes et risques aboutissant à un polytraumatisme et état de choc)

Soins et surveillances auprès de patients souffrant de brûlures

Soins et surveillances auprès d'un patient comateux (mort cérébrale, dons d'organe...)

Traitement de l'état de choc :

- Ventilation : mécanique, oxygénothérapie
- Infusion : solutés de remplissage, surveillance et risques
- Pump : médications vasoactives

Urgence chirurgicale préhospitalière

Urgence médicale préhospitalière

Surveillance systémique d'un patient polytraumatisé lors d'un transfert SI>SChirurgie

Pharmacologie : antihistaminiques, corticoïdes

Réhabilitation-réinsertion : aspect social suite à un traumatisme médullaire (Clinique Romande de Réadaptation). Centre Suisse de Paraplégie (Notwill).

Total Présentiel et Total encadré : 120 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 74 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques :**

- Cours magistraux
- Cours classe inversée
- Travaux de groupe
- Analyses de situations
- Pratiques simulées
- APP

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***  
**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 7.**

**L'erreur de calcul professionnel invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière. L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite. La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.  
Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

#### 9 **Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module.  
Elle est visible dans tous les documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

#### 10 **Enseignants**

Nowak Frédérique

**Nom du responsable de module \***  
Frédérique Nowak

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Travail de bachelor		2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.SO.3889.EE.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 10	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			
	<b>Addendum HEdS Valais</b> - avoir suivi et validé les modules "Fondement de la recherche 1 et 2" (5 ECTS et 5 ECTS chacun) - avoir suivi et validé un/des module-s équivalent-s en méthodologie de la recherche (10 ECTS)			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b> <b>Rôle d'expert-e en soins infirmiers :</b> - Compétence A4 : baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponibles et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique  <b>Rôle d'apprenant-e et formateur-trice</b> - Compétence F2 : Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe.  <b>Objectifs généraux d'apprentissage :</b> - Elaborer une question et une problématique de recherche pertinente pour les soins infirmiers. - Faire une recherche documentaire (articles scientifiques) en consultant les bases de données spécifiques à la discipline et en utilisant une méthodologie pertinente. - Utiliser des fondements théoriques issus de la discipline infirmière et se positionner en tant que professionnel. - Analyser des résultats de recherche et poser un regard critique sur un article scientifique. - Proposer des pistes pour la pratique, voire des recommandations ou des guidelines, à partir de données scientifiques, en se basant sur les niveaux de preuve. - Rédiger un texte de nature scientifique, structuré et cohérent. - Présenter oralement son travail en mettant en évidence les éléments principaux et répondre, de manière complète et cohérente, aux questions des experts.			
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b> Le travail de bachelor prendra une des formes décrites dans le document "Travail de bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2017-2018). Le travail de bachelor est dirigé par un-e directeur-trice qui valide le projet de l'étudiant-e / du groupe. Le suivi individuel et/ou collectif, est situé entre 15 et 20 heures, non comprises l'évaluation et la soutenance. <b>Addendum HEdS Valais: 10h sont allouées pour le suivi individuel au semestre d'automne et 10h au semestre de printemps. Les heures de suivi non utilisées ne sont pas reportées.</b>  La participation au suivi collectif, sous forme de séminaires, peut être exigée par les sites. Des cours et séminaires, liés au processus de recherche, peuvent être organisés par les sites.			

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'appréciation du travail de bachelor et de la soutenance se base sur l'atteinte des critères définis dans le document "Travail de bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2017-2018).

Le travail de bachelor et la soutenance sont évalués par un jury composé :  
- du/de la directeur-trice du travail de bachelor ;  
- d'un-e expert-e externe issu-e de la pratique professionnelle.

Le-La directeur-trice du travail de bachelor est répondant-e du choix de l'expert-e externe.  
Ce choix est communiqué à l'étudiant-e avant la soutenance.

**Le temps imparti lors de la soutenance du travail de bachelor se décline comme suit :**

- défense du travail de bachelor : 20 minutes ;
- questions du jury : 30-40 minutes ;
- délibération du jury et restitution du résultat : environ 30 minutes.

Lorsqu'un travail de bachelor est effectué par plusieurs étudiant-e-s, le temps de parole est adapté au nombre de personnes et équitablement partagé.

La soutenance peut être publique.

A l'issue de la démarche d'évaluation, chaque étudiant-e reçoit une note qui peut être différente dans un même groupe.

Après la soutenance, une copie du procès-verbal sera remise à chaque étudiant-e.

**Addendum HEdS Valais:**

**Fin du suivi des TB par les directeurs, le vendredi 29 juin 2018 à 16h.**

**Date de restitution du TB : le mercredi 11 juillet 2018 à 8h30 au secrétariat de la filière.**

*Un TB déposé hors délai se voit attribué la note (F).*

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Procédure de remédiation :**

En cas d'insuffisance à l'un des deux critères de forme (écrite ou orale), un FX est attribué et le travail est réécrit (insuffisance de la présentation écrite) ou une nouvelle soutenance est organisée (insuffisance de la présentation orale).

**Procédures de répétition : note (F)**

L'échec au travail de bachelor entraîne une prolongation de formation. Le site fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance.

Les soutenances ont toujours lieu à la fin d'un semestre.

La taxe semestrielle est due.

Le suivi se situe entre 5 et 10 heures au maximum.

L'étudiant-e peut, si il-elle le désire, garder ou modifier sa thématique de recherche.

L'étudiant-e peut garder ou demander à changer de directeur-trice de travail de bachelor et réciproquement.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

**En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.**

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

#### 8 Remarques

Une **demande de prolongation d'études** peut être déposée par l'étudiant-e auprès du/de la responsable de module, au plus tard à l'échéance fixée par le site pour le dépôt du travail de bachelor. Le site fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance. Aucun suivi supplémentaire ne sera accordé à l'étudiant-e.

**Addendum HEdS Valais : Aucun suivi supplémentaire ne sera accordé à l'étudiant-e, la guidance par le directeur du TB s'arrête.**

La taxe semestrielle est due.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**La fraude est sanctionnée par la note (F).**

**Ce descriptif de module peut fait l'objet d'un Addendum local précisant les modalités d'opérationnalisation spécifiques.**

#### Addendum HEdS Valais

**Direction du TB:** l'étudiant-e sollicite une séance avec son directeur de TB dès le début de la semaine 38, il-elle prend connaissance du **contrat de suivi** et le signe. Il-elle s'engage à respecter les clauses du contrat avec 10h de suivi à chaque semestre. A ce moment une **planification écrite est établie** qui définit les séances de travail sur les semestres 5 et 6 (10h par semestre). Ces séances sont obligatoires et l'étudiant-e respecte les rendez-vous et remet dans les délais les productions demandées par le-la directeur-trice du TB. L'étudiant-e est responsable de sa propre organisation de travail.

#### **La participation est obligatoire à l'ensemble des cours du Module 3889.**

En principe, la fréquentation des cours/ateliers ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. En cas d'absence, l'étudiant est tenu d'informer par écrit (e-mail) le-la RM qui décide si l'absence annoncée doit être compensée. Le-la directeur-trice du TB est informé-e des absences aux ateliers.

**Lors d'absence répétée sur l'ensemble des jours/ateliers du module, l'étudiant-e élabore et dépose son TB sous sa responsabilité concernant les contenus qui lui feraient défaut.**

Le-la directeur-trice du TB ne compense pas les cours /ateliers non suivis.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs.

Seules les absences justifiées sont traitées de cas en cas par la RM en concertation avec le-la directeur-trice du TB.

#### 9 Bibliographie

Allin-Pfister, A.C. (2005). Formation à la recherche : une approche globale. Paris : Lamarre.

Croix-Rouge Suisse. (2003). Le transfert des résultats de recherche dans les pratiques professionnelles. CRS, Journal dossier, 3.

Favre, N., & Kramer, C. (2016). La recherche documentaire au service des sciences infirmières: méthodes et ressources (2ème éd.).

Rueil-Malmaison, France: Lamarre.

Fortin, M.F., & Gagnon, J. (2016). Fondements et étapes du processus de recherche: Méthodes quantitatives et qualitatives (3ème éd.)

Montréal, QC: Chenelière Education.

González, J. & Wagenaar, R. (2005). Tuning Educational Structures in Europe II, Universities contribution to the Bologna process. Deusto :

University of Deusto/Groningen : University of Groningen.

Le Bouëdec, G. & Tomamichel, S. (2003). Former à la recherche en éducation et formation : contributions didactiques et pédagogiques. Paris : L'Harmattan.

Loiselle, C.G., Profetto-McGrath, J., Polit, D.F. & Beck, C.T. (2007). Méthodes de recherche en sciences infirmières : approches quantitatives et qualitatives. Montréal : ERPI.

Université de Laval. (2011). Bureau de transfert et d'échange de connaissances – BTEC. Retrieved from <http://www.btec.fsi.ulaval.ca>

University of Deusto & University of Groningen. (2014). Tuning educational structures in Europe. Retrieved from <http://www.unideusto.org/tuningeu>

#### 10 Enseignants

Schoepf Chris

#### **Nom du responsable de module \***

Chris Schoepf

#### **Descriptif validé le \***

10 juillet 2017

#### **Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande de la filière Soins infirmiers

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Fondement de la recherche 1** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.2381.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
----------------------------	---	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

#### Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Rôle d'expert-e

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.  
A3-A4

#### Rôle d'apprenant-e et formateur ou formatrice

En tant qu'apprenant-e et formateurs et formatrices, les infirmières et infirmiers démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.  
F2

#### Objectifs généraux d'apprentissage

Afin de baser les connaissances infirmières sur des fondements scientifiques disciplinaires et pluridisciplinaires, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre et évaluer les différents processus de recherche quantitatifs et qualitatifs en acquérant les outils méthodologiques nécessaires à la mise en oeuvre d'une démarche de recherche y compris la recherche documentaire ainsi que les différents types de revues de la littérature.
- Comprendre et évaluer une démarche EBN (ou pratique fondée sur des données/résultats probants) qui permet de fonder les pratiques soignantes sur des données probantes.
- Contribuer à développer des liens entre les sujets de recherche et la pratique professionnelle qui vise à améliorer la qualité des prestations de soins.

Les trois objectifs ci-dessus permettront aux étudiants de se projeter dans la réalisation d'un travail de Bachelor Thesis.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Introduction au module  
Bilan du module  
Etudes en anglais

Epistémologie et histoire de la recherche et ses paradigmes  
Nursing Research  
Overview of the Research Process  
Research problem, question and Hypothesis  
Ethique et Recherche  
Trouver de la documentation  
Cadre théorique  
Design quantitative et validité externe et interne  
Revue systématique de la littérature  
Revue de la littérature de prévalence et d'incidence et de diagnostic. Epidémiologie théorique intégrée  
Design qualitative  
Echantillonnages qualitatifs et quantitatifs  
Outils de collectes des données en recherche empirique  
Outil d'analyse critique d'un article scientifique qualitatif  
Evaluer les mesures et la qualité des données qualitatives et quantitatives

Total Présentiel Total encadré : 96 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 98 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Cours magistraux  
Echanges interactifs avec les étudiants  
Travaux pratiques en sous-groupe  
Lecture individuelle par les étudiants et travail personnel des étudiants

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire et qui doit être validé "Acquis" pour réaliser le TB.**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 51.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F).

Seuls les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

**Semaines des examens: 34, 35, 36**

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite. La présence est obligatoire à tous les jours du module.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS)

est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant pour conséquence l'exclusion de la filière SI.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

**La fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.**

Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

#### 9 **Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

#### 10 **Enseignants**

Schoepf Chris

**Nom du responsable de module \***

Chris Schoepf

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1 Intitulé du module		Soins Cardio-vasculaires et REA		2018-2019
<b>Code</b> S.SI.374.2332.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>			
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles dénoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2-B3-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1-C3

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D1

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.

E1-E2-E3-E4

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F2-F3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G2-G3-G4

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

Evaluer les données bio-psycho-socio-culturelles en lien avec les risques et les maladies cardiovasculaires.  
Disposer de connaissances théoriques pour mettre en place des soins et surveillances adéquats aux situations de soins cardiovasculaires et de réanimation.  
Connaître et intégrer l'offre et la demande en matière de prévention, promotion et réadaptation des maladies cardiovasculaires.  
Adapter les premières mesures dans des situations d'urgence et de réanimation intra et extrahospitalières.

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

Théorie de la gestion des symptômes  
Physiopathologie de l'infarctus, angor, processus athéromateux  
Physiopathologie de l'AVC, HTA  
Physiopathologie des troubles du rythme  
Physiopathologie de l'insuffisance cardiaque, artérielle et veineuse  
Pharmacologie cardiaque  
Examens biologiques radiologiques et complémentaires  
Promotion prévention des maladies cardiovasculaires  
Réadaptation cardiaque cardiovasculaire, éducation thérapeutique  
Recueil de données systémique et global  
Soins et surveillances infirmiers auprès d'un-e patient-e souffrant d'infarctus du myocarde et d'AVC  
Physiopathologie de l'arrêt cardiorespiratoire et ses conséquences  
Premiers secours adulte et pédiatrie  
Réanimation pédiatrique  
Pharmacologie de la réanimation  
Calcul professionnel  
Pluridisciplinarité  
Rôle infirmier face à la réanimation  
Statut réanimation  
Réanimation médicale et chirurgicale

Total Présentiel et Total encadré : 120 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 74 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

##### **Modalités pédagogiques**

- cours magistraux
- cours classe inversée
- travaux de groupe
- APP
- pratiques simulées
- analyses de situations



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***  
**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module. La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 51.**

**L'erreur de calcul professionnel invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable du module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation:**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
**Semaines des examens: 34, 35, 36**

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière. L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

9 **Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

10 **Enseignants**

Nowak Frédérique

**Nom du responsable de module \***  
Frédérique Nowak

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Professionalisation 4** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.3614.EE.F.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>	
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3

**Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B2

**Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1-C2-C4

**Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D2-D3-D4

**Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E1-E2

**Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F3

**Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G2-G3-G4

**Objectifs généraux d'apprentissage :**

- Approfondir et élargir les connaissances sur les théories et courants de pensées
- Aborder la relation entre écologie et santé
- Approfondir et élargir les connaissances des concepts en sociologie et psychosociologie
- Développer la posture professionnelle au niveau bachelor
- Développer une réflexion et des outils pour durer dans le métier

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenu**

- Théorie à large spectre ou modèle conceptuel : anthropologie de la santé, soins transculturels
- Théories intermédiaires ou concept : advocacy, empowerment
- Défense de la profession infirmière - engagement politique
- E-health
- Santé et environnement, hôpital-management-économie
- Développement durable
- Catégories sociales
- Santé au travail
- Posters scientifiques : concepts théoriques de base - introduction

Total Présentiel et Total encadré : 104 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 90 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Analyse de situations  
Cours magistraux  
Exposé  
Travail individuel et de groupe

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 28.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module : Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. Toute absence doit être annoncée au téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Chappuis Schimek Aline

**Nom du responsable de module \***

Aline Chappuis Schimek

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module Module à option 2018-2019

<p><b>Code</b> S.SI.374.3691.EE.F.18</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b> 5</p>	<p><b>Langue</b>  <input type="checkbox"/> allemand  <input type="checkbox"/> allemand / D  <input type="checkbox"/> bilingue  <input type="checkbox"/> français  <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais  <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD  <input type="checkbox"/> italien  <input type="checkbox"/> Autres</p>	<p> <input type="checkbox"/> allemand - anglais  <input type="checkbox"/> anglais  <input type="checkbox"/> espagnol  <input type="checkbox"/> français - allemand  <input type="checkbox"/> français - anglais  <input checked="" type="checkbox"/> français / F  <input type="checkbox"/> mandarin</p>
------------------------------------	--	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.  
B1-B2-B4

**Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.  
C1-C2-C3-C4

**Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.  
E1-E2-E4

**Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.  
F1-F2-F3

**Objectif général d'apprentissage**

**Permettre aux étudiants de développer et d'approfondir la connaissance de champs professionnels spécifiques abordés durant la formation.**

**OPTION 1 : Coaching et communication**

Coaching et communication professionnelle dans des situations complexes (exemples indicatifs : situations de soins palliatifs et de fin de vie, de santé mentale, de santé communautaire, de santé scolaire, de contention physique, de patients somatoformes, de mutilations chez les borderline, de violence conjugale et de dépistage, etc) en lien avec les trois unités de recherche : Soins aigus / Soins de longue durée / Action communautaire et soins en santé mentale.

Développement personnel et approche de son fonctionnement en situation professionnelle de communication.

Exercices avec des pairs sur des situations vécues.

**Validation continue et rédaction d'un travail écrit.**

**OPTION 2 :**

**Créativité dans les soins infirmiers et art-thérapie / 1ère semaine**

Permettre aux étudiant-e-s intéressés de réfléchir, d'imaginer et de créer un outil original (photo, vidéo, dessin, collage, jeux de rôle, ...) fondé sur une réflexion scientifique et argumentée. Il sera utilisable pour la future pratique clinique. Validation en semaine 28 : remise du travail écrit individuel de synthèse.

**Médecines complémentaires / 2ème semaine**

Comprendre le fonctionnement afin de pouvoir l'expliquer de: la réflexologie, l'aromathérapie, la pharmacopée traditionnelle.

**Validation continue**

**OPTION 3 : Business experience : création d'un business plan**

Envisager comme professionnel de la santé, le monde professionnel à travers un travail d'infirmière indépendante.

Voir un projet prendre forme et l'insérer dans le monde du travail actuel.

Etre sensibilisé à la gestion d'entreprise.

**Validation continue**

**OPTION 4 : Haut-Valais - Compétence requise : parler l'allemand**

Participer en allemand aux 2 semaines suivantes:

1. Médecines complémentaires

2. Déplacement à JENA, participation financière des étudiants entre CHF 300.- à 400.-. Regard au delà des frontières, le système de santé en Allemagne, nouveaux thèmes de santé.

**Validation selon fiche module spécifique**

**OPTION 5 : Exploitation du stage de mobilité internationale**

Partager son expérience à l'étranger lors d'une présentation aux pairs.

Analyser la situation géopolitique et sanitaire d'un pays.

**Validation présentation orale et travail écrit.**



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Module en présence obligatoire contrôlée**

**Option 1 :** Coaching et communication

Ateliers pratiques en sous-groupes à partir de situations complexes de communication

**Option 2 :** Créativité dans les soins infirmiers et art-thérapie et Médecines complémentaires

Création d'un outil et mise en pratique de l'art thérapie.

Divers intervenants, tous professionnels de la santé reconnus, donneront leurs cours sur 2 demi-journées: la réflexologie, l'arpmathérapie et la pharmacopée.

**Option 3 :** Business experience

Création d'un business plan. Marketing, dynamique humaine, comptabilité, droit.

**Option 4 :** Thématique développée à Viège (voir présentation) Compétence requise : module en langue germanophone.

Voir le descriptif de module spécifique.

**Option 5 :** Exploitation du stage PFP 4 de mobilité internationale (voir présentation et modalité)

Total Présentiel et Total encadré : 80 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 114 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques :**

Démarche de projet, d'encadrement

Conceptualisation et application

Ateliers en petits groupes

Tutorat

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

Barème des notes: A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

Examen en semaine 28.

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats. (sauf indication du responsable de module)

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

remédiation possible : évaluation 4 ou 3

remédiation possible : évaluation E ou F

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

remédiation possible : évaluation 4 ou 3

remédiation possible : évaluation E ou F

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module:**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite. La présence est obligatoire à tous les jours du module

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. En cas d'absence, l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le responsable de module qui décide si l'absence annoncée doit être compensée.

Lors d'absence de 20% et plus sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Les absences justifiées sont traitées de cas en cas.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

#### 9 **Bibliographie**

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est disponible sur la plate-forme Moodle.

#### 10 **Enseignants**

**Nom du responsable de module \***  
Anne-Sylvaine Héritier

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Leben mit chronischer Erkrankung 1** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.2453.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation **Crédits ECTS \***

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Lehmann-Wellig Brigitte

**Nom du responsable de module \***

**Descriptif validé le \***

**Descriptif validé par \***

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Grundlagen der Forschung 2** 2018-2019

**Code**  
S.SI.374.2482.D.18

**Type de formation \***  
 Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

<p><b>Niveau</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<p><b>Caractéristique</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<p><b>Type de module</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<p><b>Organisation temporelle</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
--	---	--	---

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

**Langue**

<input type="checkbox"/> allemand	<input type="checkbox"/> allemand - anglais
<input checked="" type="checkbox"/> allemand / D	<input type="checkbox"/> anglais
<input type="checkbox"/> bilingue	<input type="checkbox"/> espagnol
<input type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> français - allemand
<input type="checkbox"/> français - allemand - anglais	<input type="checkbox"/> français - anglais
<input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD	<input type="checkbox"/> français / F
<input type="checkbox"/> italien	<input type="checkbox"/> mandarin
<input type="checkbox"/> Autres	

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Jossen Renata

**Nom du responsable de module \***

**Descriptif validé le \***

**Descriptif validé par \***

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Travail de bachelor		2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.SO.3889.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 10	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre	<b>Autres prérequis</b> <b>Addendum HEdS Valais</b> - avoir suivi et validé les modules "Fondement de la recherche 1 et 2" (de 5 ECTS et 5 ECTS chacun) - avoir suivi et validé un/des module-s équivalent-s en méthodologie de la recherche (de 10 ECTS)		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b> <b>Rôle d'expert-e en soins infirmiers :</b> - Compétence A4 : baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponibles et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique  <b>Rôle d'apprenant-e et formateur-trice</b> - Compétence F2 : Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe.  <b>Objectifs généraux d'apprentissage :</b> - Elaborer une question et une problématique de recherche pertinente pour les soins infirmiers. - Faire une recherche documentaire (articles scientifiques) en consultant les bases de données spécifiques à la discipline et en utilisant une méthodologie pertinente. - Utiliser des fondements théoriques issus de la discipline infirmière et se positionner en tant que professionnel. - Analyser des résultats de recherche et poser un regard critique sur un article scientifique. - Proposer des pistes pour la pratique, voire des recommandations ou des guidelines, à partir de données scientifiques, en se basant sur les niveaux de preuve. - Rédiger un texte de nature scientifique, structuré et cohérent. - Présenter oralement son travail en mettant en évidence les éléments principaux et répondre, de manière complète et cohérente, aux questions des experts.			
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b> Le travail de bachelor prendra une des formes décrites dans le document "Travail de bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2017-2018). Le travail de bachelor est dirigé par un-e directeur-trice qui valide le projet de l'étudiant-e / du groupe. Le suivi individuel et/ou collectif, est situé entre 15 et 20 heures, non comprises l'évaluation et la soutenance. <b>Addendum HEdS Valais: 10h sont allouées pour le suivi individuel au semestre d'automne et 10h au semestre de printemps. Les heures de suivi non utilisées ne sont pas reportées.</b>  La participation au suivi collectif, sous forme de séminaires, peut être exigée par les sites. Des cours et séminaires, liés au processus de recherche, peuvent être organisés par les sites.			

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'appréciation du travail de bachelor et de la soutenance se base sur l'atteinte des critères définis dans le document "Travail de bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2017-2018).

Le travail de bachelor et la soutenance sont évalués par un jury composé :

- du-de la directeur-trice du travail de bachelor ;
- d'un-e expert-e externe issu-e de la pratique professionnelle.

Le-La directeur-trice du travail de bachelor est répondant-e du choix de l'expert-e externe.  
Ce choix est communiqué à l'étudiant-e avant la soutenance.

Le temps imparti lors de la soutenance du travail de bachelor se décline comme suit :

- défense du travail de bachelor : 20 minutes ;
- questions du jury : 30-40 minutes ;
- délibération du jury et restitution du résultat : environ 30 minutes.

Lorsqu'un travail de bachelor est effectué par plusieurs étudiant-e-s, le temps de parole est adapté au nombre de personnes et équitablement partagé.

La soutenance peut être publique.

A l'issue de la démarche d'évaluation, chaque étudiant-e reçoit une note qui peut être différente dans un même groupe.

Après la soutenance, une copie du procès-verbal sera remise à chaque étudiant-e.

**Addendum HEdS Valais:**

**Fin du suivi des TB par les directeurs, le vendredi 29 juin 2018 à 16h.**

**Date de restitution du TB : le mercredi 11 juillet 2018 à 8h30 au secrétariat de la filière.**

**Un TB déposé hors délai se voit attribué la note (F).**

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Procédure de remédiation :**

En cas d'insuffisance à l'un des deux critères de forme (écrite ou orale), un Fx est attribué et le travail est réécrit (insuffisance de la présentation écrite) ou une nouvelle soutenance est organisée (insuffisance de la présentation orale).

**Procédures de répétition :**

L'échec au travail de bachelor entraîne une prolongation de formation. Le site fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance. Les soutenances ont toujours lieu à la fin d'un semestre.

La taxe semestrielle est due.

Le suivi se situe entre 5 et 10 heures au maximum.

L'étudiant-e peut, si il-elle le désire, garder ou modifier sa thématique de recherche.

L'étudiant-e peut garder ou demander à changer de directeur-trice de travail de bachelor et réciproquement.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

**En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.**

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 Remarques

Une **demande de prolongation d'études** peut être déposée par l'étudiant-e auprès du/de la responsable de module, au plus tard à l'échéance fixée par le site pour le dépôt du travail de bachelor. Le site fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance. Aucun suivi supplémentaire ne sera accordé à l'étudiant-e.

**Addendum HEdS Valais : Aucun suivi supplémentaire ne sera accordé à l'étudiant-e, la guidance par le directeur du TB s'arrête.**

La taxe semestrielle est due.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**La fraude est sanctionnée par la note (F).**

**Ce descriptif de module peut fait l'objet d'un Addendum local précisant les modalités d'opérationnalisation spécifiques.**

#### Addendum HEdS Valais

**Direction du TB:** l'étudiant-e sollicite une séance avec son directeur de TB dès le début de la semaine 38, il-elle prend connaissance du **contrat de suivi** et le signe. Il-elle s'engage à respecter les clauses du contrat avec 10h de suivi à chaque semestre. A ce moment une **planification écrite est établie** qui définit les séances de travail sur les semestres 5 et 6 (10h par semestre). Ces séances sont obligatoires et l'étudiant-e respecte les rendez-vous et remet dans les délais les productions demandées par le-la directeur-trice du TB. L'étudiant-e est responsable de sa propre organisation de travail.

**La participation est obligatoire à l'ensemble des cours du Module 3889.**

En principe, la fréquentation des cours/ateliers ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. En cas d'absence, l'étudiant est tenu d'informer par écrit (e-mail) le-la RM qui décide si l'absence annoncée doit être compensée. Le-la directeur-trice du TB est informé-e des absences aux ateliers.

**Lors d'absence répétée sur l'ensemble des jours/ateliers du module, l'étudiant-e élabore et dépose son TB sous sa responsabilité concernant les contenus qui lui feraient défaut.**

Le-la directeur-trice du TB ne compense pas les cours /ateliers non suivis.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs.

Seules les absences justifiées sont traitées de cas en cas par la RM en concertation avec le-la directeur-trice du TB.

#### 9 Bibliographie

Allin-Pfister, A.C. (2005). Formation à la recherche : une approche globale. Paris : Lamarre.

Croix-Rouge Suisse. (2003). Le transfert des résultats de recherche dans les pratiques professionnelles. CRS, Journal dossier, 3.

Favre, N., & Kramer, C. (2016). La recherche documentaire au service des sciences infirmières: méthodes et ressources (2ème éd.).

Rueil-Malmaison, France: Lamarre.

Fortin, M.F., & Gagnon, J. (2016). Fondements et étapes du processus de recherche: Méthodes quantitatives et qualitatives (3ème éd.)

Montréal, QC: Chenelière Education.

González, J. & Wagenaar, R. (2005). Tuning Educational Structures in Europe II, Universities contribution to the Bologna process. Deusto :

University of Deusto/Groningen : University of Groningen.

Le Bouëdec, G. & Tomamichel, S. (2003). Former à la recherche en éducation et formation : contributions didactiques et pédagogiques. Paris : L'Harmattan.

Loiselle, C.G., Profetto-McGrath, J., Polit, D.F. & Beck, C.T. (2007). Méthodes de recherche en sciences infirmières : approches quantitatives et qualitatives. Montréal : ERPI.

Université de Laval. (2011). Bureau de transfert et d'échange de connaissances – BTEC. Retrieved from <http://www.btec.fsi.ulaval.ca>

University of Deusto & University of Groningen. (2014). Tuning educational structures in Europe. Retrieved from <http://www.unideusto.org/tuningeu>

#### 10 Enseignants

Schoepf Chris

**Nom du responsable de module \***

Chris Schoepf

**Descriptif validé le \***

10 juillet 2017

**Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande filière Soins infirmiers

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module		Polytraumatisme, états de choc	2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.3534.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b>			
	<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres		
		<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
3	<b>Prérequis</b>			
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
	<b>Rôle d'expert-e</b> En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles dénoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes. A1-A2-A3-A4			
	<b>Rôle de communicateur-trice</b> En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes. B1-B2-B3-B4			
	<b>Rôle de collaborateur-trice</b> En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle. C1-C2-C3-C4			
	<b>Rôle de manager</b> En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle. D1			
	<b>Rôle de promoteur-trice de la santé</b> En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités. E1-E2-E3-E4			
	<b>Rôle apprenant-e et formateur-trice</b> En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes. F1-F3			
	<b>Rôle de professionnel-le</b> En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé. G1-G2-G3			
	<b>Objectifs généraux d'apprentissage</b> - Adapter les premières mesures dans les situations d'urgence liées aux polytraumatismes et aux états de choc. - Disposer de connaissances théoriques pour mettre en place des soins et des surveillances adéquates aux situations de patients polytraumatisés et d'états de choc : hypovolémique, neurogène, septique, anaphylactique et cardiogène. - Définir son champ de compétences dans un contexte interdisciplinaire et travailler en collaboration avec d'autres professionnels.			



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Physiopathologie des états de choc :

- Hypovolémique/polytraumatisme
- Neurogène
- Septique
- Cardiogène
- Anaphylactique

Soins et surveillances auprès des patients souffrant de choc :

- Hypovolémique sur polytraumatisme
- Neurogène
- Septique
- Cardiogène
- Anaphylactique

Prévention (liens avec causes et risques aboutissant à un polytraumatisme et état de choc)

Soins et surveillances auprès de patients souffrant de brûlures

Soins et surveillances auprès d'un patient comateux (mort cérébrale, dons d'organe...)

Traitement de l'état de choc :

- Ventilation : mécanique, oxygénothérapie
- Infusion : solutés de remplissage, surveillance et risques
- Pump : médicaments vasoactives

Urgence chirurgicale préhospitalière

Urgence médicale préhospitalière

Surveillance systémique d'un patient polytraumatisé lors d'un transfert SI>SChirurgie

Pharmacologie : antihistaminiques, corticoïdes

Réhabilitation-réinsertion : aspect social suite à un traumatisme médullaire (Clinique Romande de Réadaptation). Centre Suisse de Paraplégie (Notwill).

Total Présentiel et Total encadré : 120 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 74 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques :**

Cours magistraux  
Cours classe inversée  
Travaux de groupe  
Analyses de situations  
Pratiques simulées  
APP  
Hôpital virtuel

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes :** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 7.**

**L'erreur de calcul professionnel invalide les critères du poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

**Domaine HES-SO Santé**

**Filière Soins infirmiers**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 | <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 |
| <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F | <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F |
| <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible          | <input type="checkbox"/> remédiation possible                     |
| <input type="checkbox"/> pas de remédiation                       | <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation            |
| <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)   | <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)   |

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière. L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module.

Elle est visible dans tous les documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Nowak Frédérique

**Nom du responsable de module \***

Frédérique Nowak

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2018

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
 Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Santé mentale 2 et Dépendances** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.2433.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>	
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.  
A1-A2-A3

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.  
B1-B2-B3-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.  
C1-C2-C3-C4

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.  
D1-D3

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.  
E3-E4

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.  
F1

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.  
G1

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

- Définir les hypothèses étiologiques, les données épidémiologiques, la symptomatologie et les traitements (médicamenteux et non-médicamenteux) des troubles de l'humeur, des troubles anxieux, des addictions, et des troubles de la personnalité, des troubles dissociatifs.
- Proposer une offre en soins spécifique aux personnes atteintes de troubles de l'humeur, de troubles anxieux, d'addictions et de troubles de la personnalité.
- Identifier quelques éléments physiopathologiques en regard de la santé mentale en tenant compte des aspects génétiques, héréditaires, moléculaires, cellulaires, neurologiques et systématiques de l'être humain (neurosciences).
- Définir le suicide, les tentatives de suicide ainsi que les principes et priorités dans la prise en soin infirmière pour les clients admis pour tentative de suicide.
- Identifier les possibilités actuelles de prévention, de détection précoce, de psychoéducation et de promotion de la santé en incluant les proches et les acteurs des systèmes cantonaux et nationaux.
- Connaître la physiopathologie de l'insuffisance hépatique aiguë et chronique de son traitement.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenus**

Sémiologie et classifications  
Tentatives de suicide et les priorités aux urgences  
Tentatives de suicide : démarche de soins aux urgences  
Tentatives de suicide : prévention, promotion et psychoéducation  
Tentatives de suicide : démarche de soins post-urgence  
Physiopathologie, psychopathologie et traitements des troubles de l'humeur  
Troubles de l'humeur : démarche de soins et démarche clinique  
Physiopathologie, psychopathologie et traitements des troubles anxieux  
Troubles anxieux : démarche de soins et démarche clinique  
Les neurosciences  
Concept de dépendance  
Physiopathologie, psychopathologie et traitements des addictions  
Physiopathologie et traitements de l'insuffisance hépatique et des intoxications alcooliques aiguës et chroniques  
Addictions : prévention, promotion et psychoéducation  
Physiopathologie, psychopathologie et traitements des troubles de la personnalité  
Mise en situation pratique simulée : tentamen médicamenteux, coma OH aigu, idéation suicidaire, troubles de l'humeur, addictions, troubles anxieux, troubles de la personnalité

Total Présentiel et Total encadré : 120 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel: 74 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Cours magistraux  
Travail individuel et de groupe  
Fiches de lecture  
Atelier  
Offres en soins  
Pratiques simulées

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes- durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 22.**

**L'erreur de calcul professionnel invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation:**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F).

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.

Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Salamat Aziz

**Nom du responsable de module \***

Aziz Salamat

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Professionnalisation 4		2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.3614.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
	<b>Rôle d'expert-e</b> En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes. A1-A2-A3			
	<b>Rôle de communicateur-trice</b> En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes. B2			
	<b>Rôle de collaborateur-trice</b> En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle. C1-C2-C4			
	<b>Rôle de manager</b> En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle. D2-D3-D4			
	<b>Rôle de promoteur-trice de la santé</b> En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités. E1-E2			
	<b>Rôle apprenant-e et formateur-trice</b> En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes. F1-F3			
	<b>Rôle de professionnel-le</b> En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé. G2-G3-G4			
	<b>Objectifs généraux d'apprentissage :</b> - Approfondir et élargir les connaissances sur les théories et courants de pensées - Aborder la relation entre écologie et santé - Approfondir et élargir les connaissances des concepts en sociologie et psychosociologie - Développer la posture professionnelle au niveau bachelor - Développer une réflexion et des outils pour durer dans le métier			

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenu**

- Théorie à large spectre ou modèle conceptuel : anthropologie de la santé, soins transculturels
- Théories intermédiaires ou concept : advocacy, empowerment
- Défense de la profession infirmière - engagement politique
- E-health
- Santé et environnement, hôpital-management-économie
- Développement durable
- Catégories sociales
- Santé au travail
- Posters scientifiques : concepts théoriques de base - introduction

Total Présentiel et Total encadré : 104 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 90 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Analyse de situations  
Cours magistraux  
Exposé  
Travail individuel et de groupe

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 28.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
Semaines des examens: 34, 35, 36  
Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)  
La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.  
L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.  
La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Chappuis Schimek Aline

**Nom du responsable de module \***  
Aline Chappuis Schimek

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Bachelorarbeit** 2018-2019

**Code**  
S.SI.SO.3889.D.18

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

**Langue**

allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres

allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Dorschner Stephan

**Nom du responsable de module \***

**Descriptif validé le \***

**Descriptif validé par \***

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Pflege bei Koma und Schockzuständen</b>		<b>2018-2019</b>
<b>Code</b> S.SI.374.3534.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres			
	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>				
<b>7 Modalités de remédiation *</b>		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>		
<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
<b>Autres modalités de remédiation</b>				
<b>8 Remarques</b>				
<b>9 Bibliographie</b>				
<b>10 Enseignants</b> Treyer Regula				
<b>Nom du responsable de module *</b>				
<b>Descriptif validé le *</b>		<b>Descriptif validé par *</b>		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module Interprofessionnelles Modul 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.3561.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

<b>Langue</b>	
<input type="checkbox"/> allemand	<input type="checkbox"/> allemand - anglais
<input checked="" type="checkbox"/> allemand / D	<input type="checkbox"/> anglais
<input type="checkbox"/> bilingue	<input type="checkbox"/> espagnol
<input type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> français - allemand
<input type="checkbox"/> français - allemand - anglais	<input type="checkbox"/> français - anglais
<input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD	<input type="checkbox"/> français / F
<input type="checkbox"/> italien	<input type="checkbox"/> mandarin
<input type="checkbox"/> Autres	

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Die Studierenden:

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Jossen Renata

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Wahlmodul	2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.3691.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	<b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>		
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
7	<b>Modalités de remédiation *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	7a <b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
	<b>Autres modalités de remédiation</b>		
8	<b>Remarques</b>		
9	<b>Bibliographie</b>		
10	<b>Enseignants</b> Carlen Fernando		
	<b>Nom du responsable de module *</b>		
	<b>Descriptif validé le *</b>	<b>Descriptif validé par *</b>	

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1 Intitulé du module		Professionnalisation 1		2018-2019
<b>Code</b> S.SI.374.1111.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>			
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B3-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1-C2-C4

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D3

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.

E2-E4

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F2-F3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G2

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

- Connaître l'histoire professionnelle ainsi que les fondements de la discipline infirmière
- Recueillir les données spécifiques relatives à l'état de santé bio-psycho-social et spirituel d'un-e patient-e selon un modèle de soins infirmiers et maîtriser les 2 premières étapes de la méthode de résolution de problèmes (recueil et analyse des données)
- Comprendre et expliquer son référentiel de compétences et formuler ses objectifs personnels d'apprentissage en fonction de celui-ci
- Représenter les intérêts du-de la patient-e et de ses proches et expliquer la déontologie professionnelle

- Développer sa conception de la santé et son rôle de promoteur de la santé dans la société

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### **Contenus**

- PEC : structure de formation, référentiel de compétences
- Histoire de la profession et de la discipline
- Fondements de la discipline infirmière
- Modèle de soins infirmiers
- Le concept d'Autonomie
- Grilles de récolte de données, Modèles d'analyse et d'intervention, Transmissions : différents types de dossiers
- Démarche de résolution de problème
- Approche expérientielle et développement de compétences, Elaboration d'objectifs d'apprentissage, Auto-évaluation, Pratique réflexive
- Droit de la santé et assurances sociales, Cadre légal de la profession infirmière, Déontologie professionnelle
- Sociologie de la santé
- Etude des concepts de base (santé publique, santé communautaire, soins de santé primaires)

*Total Présentiel et Total encadré : 104 périodes*

*Total Validation : 6 périodes*

*Total Travail personnel : 90 périodes*

*Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes*

##### **Modalités pédagogiques**

APSIC : apprentissage par situation clinique pour l'intégration des théories et concepts

Mises en activité - travaux de groupe

Auto-évaluation et évaluations par les pairs

Discours sur les soins et les compétences

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et par Travail écrit et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module.

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable est considérée comme un échec (F) Une partie de la validation du module se fait sous forme de travail écrit sommatif effectué en lien avec le stage FP 1, sur la base d'un recueil et d'une analyse de données selon le modèle de soins. Le dépôt du travail écrit est un préalable à l'examen oral.

**Retour du travail écrit : 8 janvier 2018** (cf. documents ad-hoc)

**Examen oral** de présentation de l'analyse de situation de soins écrite : **semaine 7**

**Examen ECOS : semaine 7**

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module)

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F)

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation**

La date de remédiation est définie par le/la RM selon les modalités de remédiation remises par écrit, à l'étudiant-e.

**Examen : Travail écrit et/ou ECOS et/ou oral en semaine 10**

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec).

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module:**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif, ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**8 Remarques**

**Module en présence obligatoire contrôlée**

La présence est obligatoire à tous les jours du module, pour une absence de 10%, l'étudiant-e reçoit un avertissement. En cas de récidive, le stage est différé et l'exclusion temporaire peut être prononcée.

En cas d'absence, l'étudiant-e est tenu-e d'informer le jour même, par téléphone le secrétariat de la filière et par écrit (e-mail) le-la responsable de module, qui décide si l'absence annoncée doit être compensée.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Les absences justifiées sont traitées de cas en cas.

Lors d'absence de 10% et plus sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés, la présence est également obligatoire.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Seppey Bovier Christine

**Nom du responsable de module \***

Christine Seppey

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Pflege bei kardiovaskulären Erkrankungen und REA** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.2332.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation **Crédits ECTS \***

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

<b>7 Modalités de remédiation *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
---	---

Autres modalités de remédiation

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants Furrer-Treyer Christa

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Polytraumatisme, états de choc** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.3534.EE.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>	
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles dénoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3-A4

**Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2-B3-B4

**Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1-C2-C3-C4

**Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D1

**Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.

E1-E2-E3-E4

**Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F3

**Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G2-G3

**Objectifs généraux d'apprentissage**

- Adapter les premières mesures dans les situations d'urgence liées aux polytraumatismes et aux états de choc.
- Disposer de connaissances théoriques pour mettre en place des soins et des surveillances adéquates aux situations de patients polytraumatisés et d'états de choc : hypovolémique, neurogène, septique, anaphylactique et cardiogène.
- Définir son champ de compétences dans un contexte interdisciplinaire et travailler en collaboration avec d'autres professionnels.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

Physiopathologie des états de choc :

- Hypovolémique/polytraumatisme
- Neurogène
- Septique
- Cardiogène
- Anaphylactique

Soins et surveillances auprès des patients souffrant de choc :

- Hypovolémique sur polytraumatisme
- Neurogène
- Septique
- Cardiogène
- Anaphylactique

Prévention (liens avec causes et risques aboutissant à un polytraumatisme et état de choc)

Soins et surveillances auprès de patients souffrant de brûlures

Soins et surveillances auprès d'un patient comateux (mort cérébrale, dons d'organe...)

Traitement de l'état de choc :

- Ventilation : mécanique, oxygénothérapie
- Infusion : solutés de remplissage, surveillance et risques
- Pump : médications vasoactives

Urgence chirurgicale préhospitalière

Urgence médicale préhospitalière

Surveillance systémique d'un patient polytraumatisé lors d'un transfert SI>SChirurgie

Pharmacologie : antihistaminiques, corticoïdes

Réhabilitation-réinsertion : aspect social suite à un traumatisme médullaire (Clinique Romande de Réadaptation). Centre Suisse de Paraplégie (Notwill).

Total Présentiel et Total encadré : 120 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 74 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques :**

- Cours magistraux
- Cours classe inversée
- Travaux de groupe
- Analyses de situations
- Pratiques simulées
- APP

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***  
**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 7.**

**L'erreur de calcul professionnel invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière. L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite. La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.  
Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

#### 9 **Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module.  
Elle est visible dans tous les documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

#### 10 **Enseignants**

Nowak Frédérique

**Nom du responsable de module \***  
Frédérique Nowak

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Travail de bachelor		2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.SO.3889.EE.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 10	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin	
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre	<b>Autres prérequis</b>		
	<b>Addendum HEdS Valais</b> - avoir suivi et validé les modules "Fondement de la recherche 1 et 2" (5 ECTS et 5 ECTS chacun) - avoir suivi et validé un/des module-s équivalent-s en méthodologie de la recherche (10 ECTS)			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
	<b>Rôle d'expert-e en soins infirmiers :</b> - Compétence A4 : baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponibles et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique			
	<b>Rôle d'apprenant-e et formateur-trice</b> - Compétence F2 : Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe.			
	<b>Objectifs généraux d'apprentissage :</b> - Elaborer une question et une problématique de recherche pertinente pour les soins infirmiers. - Faire une recherche documentaire (articles scientifiques) en consultant les bases de données spécifiques à la discipline et en utilisant une méthodologie pertinente. - Utiliser des fondements théoriques issus de la discipline infirmière et se positionner en tant que professionnel. - Analyser des résultats de recherche et poser un regard critique sur un article scientifique. - Proposer des pistes pour la pratique, voire des recommandations ou des guidelines, à partir de données scientifiques, en se basant sur les niveaux de preuve. - Rédiger un texte de nature scientifique, structuré et cohérent. - Présenter oralement son travail en mettant en évidence les éléments principaux et répondre, de manière complète et cohérente, aux questions des experts.			
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>			
	Le travail de bachelor prendra une des formes décrites dans le document "Travail de bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2017-2018). Le travail de bachelor est dirigé par un-e directeur-trice qui valide le projet de l'étudiant-e / du groupe. Le suivi individuel et/ou collectif, est situé entre 15 et 20 heures, non comprises l'évaluation et la soutenance. <b>Addendum HEdS Valais: 10h sont allouées pour le suivi individuel au semestre d'automne et 10h au semestre de printemps. Les heures de suivi non utilisées ne sont pas reportées.</b>			
	La participation au suivi collectif, sous forme de séminaires, peut être exigée par les sites. Des cours et séminaires, liés au processus de recherche, peuvent être organisés par les sites.			



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'appréciation du travail de bachelor et de la soutenance se base sur l'atteinte des critères définis dans le document "Travail de bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2017-2018).

Le travail de bachelor et la soutenance sont évalués par un jury composé :

- du/de la directeur-trice du travail de bachelor ;
- d'un-e expert-e externe issu-e de la pratique professionnelle.

Le-La directeur-trice du travail de bachelor est répondant-e du choix de l'expert-e externe.  
Ce choix est communiqué à l'étudiant-e avant la soutenance.

**Le temps imparti lors de la soutenance du travail de bachelor se décline comme suit :**

- défense du travail de bachelor : 20 minutes ;
- questions du jury : 30-40 minutes ;
- délibération du jury et restitution du résultat : environ 30 minutes.

Lorsqu'un travail de bachelor est effectué par plusieurs étudiant-e-s, le temps de parole est adapté au nombre de personnes et équitablement partagé.

La soutenance peut être publique.

A l'issue de la démarche d'évaluation, chaque étudiant-e reçoit une note qui peut être différente dans un même groupe.

Après la soutenance, une copie du procès-verbal sera remise à chaque étudiant-e.

**Addendum HEdS Valais:**

**Fin du suivi des TB par les directeurs, le vendredi 29 juin 2018 à 16h.**

**Date de restitution du TB : le mercredi 11 juillet 2018 à 8h30 au secrétariat de la filière.**

*Un TB déposé hors délai se voit attribué la note (F).*

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Procédure de remédiation :**

En cas d'insuffisance à l'un des deux critères de forme (écrite ou orale), un FX est attribué et le travail est réécrit (insuffisance de la présentation écrite) ou une nouvelle soutenance est organisée (insuffisance de la présentation orale).

**Procédures de répétition : note (F)**

L'échec au travail de bachelor entraîne une prolongation de formation. Le site fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance.

Les soutenances ont toujours lieu à la fin d'un semestre.

La taxe semestrielle est due.

Le suivi se situe entre 5 et 10 heures au maximum.

L'étudiant-e peut, si il-elle le désire, garder ou modifier sa thématique de recherche.

L'étudiant-e peut garder ou demander à changer de directeur-trice de travail de bachelor et réciproquement.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

**En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.**

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

#### 8 Remarques

Une **demande de prolongation d'études** peut être déposée par l'étudiant-e auprès du/de la responsable de module, au plus tard à l'échéance fixée par le site pour le dépôt du travail de bachelor. Le site fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance. Aucun suivi supplémentaire ne sera accordé à l'étudiant-e.

**Addendum HEdS Valais : Aucun suivi supplémentaire ne sera accordé à l'étudiant-e, la guidance par le directeur du TB s'arrête.**

La taxe semestrielle est due.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**La fraude est sanctionnée par la note (F).**

**Ce descriptif de module peut fait l'objet d'un Addendum local précisant les modalités d'opérationnalisation spécifiques.**

#### Addendum HEdS Valais

**Direction du TB:** l'étudiant-e sollicite une séance avec son directeur de TB dès le début de la semaine 38, il-elle prend connaissance du **contrat de suivi** et le signe. Il-elle s'engage à respecter les clauses du contrat avec 10h de suivi à chaque semestre. A ce moment une **planification écrite est établie** qui définit les séances de travail sur les semestres 5 et 6 (10h par semestre). Ces séances sont obligatoires et l'étudiant-e respecte les rendez-vous et remet dans les délais les productions demandées par le-la directeur-trice du TB. L'étudiant-e est responsable de sa propre organisation de travail.

**La participation est obligatoire à l'ensemble des cours du Module 3889.**

En principe, la fréquentation des cours/ateliers ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. En cas d'absence, l'étudiant est tenu d'informer par écrit (e-mail) le-la RM qui décide si l'absence annoncée doit être compensée. Le-la directeur-trice du TB est informé-e des absences aux ateliers.

**Lors d'absence répétée sur l'ensemble des jours/ateliers du module, l'étudiant-e élabore et dépose son TB sous sa responsabilité concernant les contenus qui lui feraient défaut.**

Le-la directeur-trice du TB ne compense pas les cours /ateliers non suivis.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs.

Seules les absences justifiées sont traitées de cas en cas par la RM en concertation avec le-la directeur-trice du TB.

#### 9 Bibliographie

Allin-Pfister, A.C. (2005). Formation à la recherche : une approche globale. Paris : Lamarre.

Croix-Rouge Suisse. (2003). Le transfert des résultats de recherche dans les pratiques professionnelles. CRS, Journal dossier, 3.

Favre, N., & Kramer, C. (2016). La recherche documentaire au service des sciences infirmières: méthodes et ressources (2ème éd.).

Rueil-Malmaison, France: Lamarre.

Fortin, M.F., & Gagnon, J. (2016). Fondements et étapes du processus de recherche: Méthodes quantitatives et qualitatives (3ème éd.)

Montréal, QC: Chenelière Education.

González, J. & Wagenaar, R. (2005). Tuning Educational Structures in Europe II, Universities contribution to the Bologna process. Deusto :

University of Deusto/Groningen : University of Groningen.

Le Bouëdec, G. & Tomamichel, S. (2003). Former à la recherche en éducation et formation : contributions didactiques et pédagogiques. Paris : L'Harmattan.

Loiselle, C.G., Profetto-McGrath, J., Polit, D.F. & Beck, C.T. (2007). Méthodes de recherche en sciences infirmières : approches quantitatives et qualitatives. Montréal : ERPI.

Université de Laval. (2011). Bureau de transfert et d'échange de connaissances – BTEC. Retrieved from <http://www.btec.fsi.ulaval.ca>

University of Deusto & University of Groningen. (2014). Tuning educational structures in Europe. Retrieved from <http://www.unideusto.org/tuningeu>

#### 10 Enseignants

Schoepf Chris

**Nom du responsable de module \***

Chris Schoepf

**Descriptif validé le \***

10 juillet 2017

**Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande de la filière Soins infirmiers

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Habilités cliniques 3** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.2343.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres		<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
----------------------------	---	--	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s) Habiletés cliniques 1
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

#### Autres prérequis

Connaissance approfondie de l'anatomie & physiologie humaine.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D1-D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E1

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F2

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G2

##### **Objectifs**

- Définir et situer l'examen clinique dans la pratique infirmière.
- S'initier et initier l'examen clinique dans la perspective de l'offre en soins, en tenant compte de l'anatomie, la physiologie et des particularités liées aux différents âges et pathologies.
- Elaborer et prodiguer des soins de qualités, basés sur des fondements scientifiques et infirmiers unanimement reconnus.
- Acquérir la gestuelle et la dextérité nécessaire aux soins de base et techniques.
- Adopter une communication professionnelle, tant avec le patient qu'intra et inter-professionnelle.
- Etre membre d'une équipe soignante et être collaborateur efficace au sein de celle-ci.

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### **Technologie de mesure des signes vitaux**

ECG + monitoring

##### **Technologie de drainage et d'évacuation**

Drainages thoraciques

##### **Technologie de réanimation**

BLS-AED

##### **Technologie d'administration médicamenteuse**

Soins et surveillance de voies centrales

Soins et surveillance de chambre implantables

##### **Technologie d'entretien de la peau et des muqueuses**

Mobilisation selon bobath

Soins et surveillances aux patients porteurs de stomies

##### **Examen clinique**

- Système cardiovasculaire
- Système nerveux

##### **Communication**

- Communication de crise (face à une réanimation)
- Gestion conflit
- Communication avec les personnes en fin de vie et leur famille

Total Présentiel et Total encadré : 112 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 82 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

##### **Modalités pédagogiques**

Cours magistraux

Ateliers de soins

Mise en pratique au travers de simulations diverses

Travaux pratiques

Lecture et travail personnel

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \* Module en présence obligatoire contrôlée

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS  
Barème des notes: A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition. .

Les conditions de validation : Dates - forme - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module.

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**L'erreur de calcul professionnelle/ou l'administration erronée d'un médicament invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

Examen en semaine 51.

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F).

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du/de la responsable du module)

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

## Modalités de répétition du module: note (F)

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

## 8 Remarques

La présence est obligatoire à tous les jours du module, pour une absence de 10% l'étudiant-e reçoit un avertissement et en cas de récurrence, l'exclusion temporaire est prononcée et le stage est différé.

En cas d'absence justifiée, l'étudiant-e est tenu d'informer par écrit (e-mail) le responsable de module qui décide si l'absence annoncée doit être compensée.

Lors d'absence de 10% et plus sur l'ensemble du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Les absences justifiées sont traitées de cas en cas.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

9 **Bibliographie**

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours. Elle est disponible sur la plate-forme Moodle.

10 **Enseignants**

Roh Pierre-Yves

**Nom du responsable de module \***

Pierre-Yves Roh

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Formation pratique 2** **2018-2019**

**Code**  
S.SI.SO374.1792.F.17

**Type de formation \***  
 Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

<p><b>Niveau</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<p><b>Caractéristique</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<p><b>Type de module</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<p><b>Organisation temporelle</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
--	---	--	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
10

**Langue**

<input type="checkbox"/> allemand	<input type="checkbox"/> allemand - anglais
<input type="checkbox"/> allemand / D	<input type="checkbox"/> anglais
<input type="checkbox"/> bilingue	<input type="checkbox"/> espagnol
<input type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> français - allemand
<input type="checkbox"/> français - allemand - anglais	<input type="checkbox"/> français - anglais
<input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD	<input checked="" type="checkbox"/> français / F
<input type="checkbox"/> italien	<input type="checkbox"/> mandarin
<input type="checkbox"/> Autres	

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s) Formation pratique 1  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

#### Autres prérequis

Certaines conditions, en lien avec la sécurité des patient-e-s, peuvent être exigées

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Ce sont les compétences décrites dans le document d'évaluation des compétences niveau 1ère année bachelor de la filière soins infirmiers

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

La période de formation pratique est placée sous la responsabilité du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (ci-après PF) selon les modalités définies dans la Convention sur la formation pratique HES-SO signée entre la HES-SO et l'institution.

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de la période de formation pratique 2 est placée sous la responsabilité du/de la PF selon les modalités définies dans la convention de formation pratique. Il-Elle utilise pour cela le document d'évaluation des compétences officiel.  
 Les modalités d'évaluation sont explicitées lors de l'établissement du contrat tripartite et adaptées, si nécessaire, par le-la PF et l'étudiant-e en cours de PFP.

Une période de formation pratique est considérée comme non validée si le nombre de jours d'absence pour juste motif et non compensée est supérieur à 5 jours. La compensation des jours d'absence se fait en négociation avec le site de formation et le lieu de formation pratique.

#### Une période de formation pratique est considérée comme échouée si :

- la note F est attribuée à l'évaluation de la période de formation pratique.
  - la période de formation pratique est abandonnée.
  - les documents ne sont pas restitués dans les délais.
  - l'étudiant-e est responsable d'un comportement fautif.
- L'abandon d'une période de formation pratique est considérée comme un échec, ceci indépendamment du nombre de jours réalisés.  
 Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne / responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### Autres modalités de remédiation

##### Modalités de répétition

Lorsqu'une période de formation pratique est échouée, elle est répétée en lieu et place de la PFP suivante ou durant l'été. (en été, pas de répétition à la HEdS Valais)

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

L'étudiant-e doit effectuer une présence hebdomadaire de 40 heures et réalise des horaires de jour et du soir (8 heures par jour sauf exception en accord avec le site de formation).  
Les horaires de travail sont discutés lors de l'élaboration du contrat pédagogique tripartite.

#### **Addendum pour la HEdS Valais, Filière Soins Infirmiers**

##### **L'organisation et la gestion des stages sont uniquement réalisées par le responsable de la formation pratique (RFPF).**

Les PFP se déroulent sur l'ensemble du canton, parties francophone et germanophone, et cette organisation ne peut tenir compte des lieux de vie et des particularités individuelles. Les étudiant-e-s sont responsables de régler la question de leur logement lors de stage et les frais inhérents sont à leur charge.

A la demande de l'étudiant-e et si disponibilité, une PFP peut se réaliser hors canton (de la PFP 2 à la PFP 6) ou à l'étranger (PFP 4 ou PFP 5), les conditions sont annoncées en début de 2ème année bachelors pour la mobilité à l'étranger.

Les offres en formation des milieux de soins sont à consulter par l'étudiant-e avant l'élaboration de ses objectifs spécifiques pour la période de stage. L'étudiant-e prépare son stage en élaborant ses objectifs personnels de progression et complète le document suivi de PFP. Il/elle se réfère aux demandes du professeur référent de l'école concernant la préparation du stage.

Les périodes d'interruption de cours sont à disposition pour organiser la signature du contrat tripartite, l'étudiant-e est convoqué-e par le professeur référent de l'école.

Les horaires du stage sont définis par le milieu de pratique. Les jours fériés sont attribués en fonction du canton (pays) dans lequel se déroule le stage.

Le professeur référent est présent à l'évaluation de mi-stage seulement à la demande de l'étudiant-e et/ou du-de la PF. Il est présent à l'évaluation finale et à la charge de rapporter l'ensemble des documents au PFPF.

**A mi-stage, une journée "retour de stage" est organisé par l'école, lors de chaque stage, l'objectif et les informations y relatives seront présentés avant le départ en stage. La présence à cette journée est obligatoire.**

**Pendant la PFP, toute absence est à annoncer par téléphone, au secrétariat de la filière et au milieu de pratique concerné, dès le premier jour d'absence.**

En cas d'abandon du stage, l'étudiant-e informe immédiatement le-la professeur-e référent-e, le RFPF et la PF. Il-elle est ensuite convoqué-e par la responsable de la filière.

**A la fin du stage, l'étudiant-e complète en ligne le document d'évaluation de la PFP. (Processus qualité)**

Seuls les stages en première passation peuvent se dérouler durant l'été, si disponibilité. Ces situations particulières sont traitées de cas en cas en lien avec les places disponibles.

Afin d'offrir des conditions de stage optimum, l'école se réserve la possibilité de scinder une PFP en deux et de la reporter pour un groupe d'étudiant-e-s (aléatoirement) sur l'été.

#### 9 **Bibliographie**

Bibliographie spécifique à la période de formation pratique.

##### **Sources internes à la HES**

- Dossier à l'intention des institutions partenaires de la HES-SO dans la formation pratique des étudiant-e-s dans les filières de la santé et du travail social - novembre 2016

- Plan d'études cadre Bachelor 2012, Filière de formation en soins infirmiers de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, 6 juillet 2012.

- Formation Pratique - cadre général de réalisation et d'évaluation - version 17-18

#### 10 **Enseignants**

Maye Stéphane

##### **Nom du responsable de module \***

Stéphane Maye

##### **Descriptif validé le \***

14 juillet 2017

##### **Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande de la filière Soins infirmiers HES-SO



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module Habilités cliniques 2 2018-2019

<p><b>Code</b> S.SI.374.1242.F.17</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	---	---	---

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b> 5</p>	<p><b>Langue</b>  <input type="checkbox"/> allemand  <input type="checkbox"/> allemand / D  <input type="checkbox"/> bilingue  <input type="checkbox"/> français  <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais  <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD  <input type="checkbox"/> italien  <input type="checkbox"/> Autres</p>	<p> <input type="checkbox"/> allemand - anglais  <input type="checkbox"/> anglais  <input type="checkbox"/> espagnol  <input type="checkbox"/> français - allemand  <input type="checkbox"/> français - anglais  <input checked="" type="checkbox"/> français / F  <input type="checkbox"/> mandarin</p>
------------------------------------	--	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

Connaissance approfondie de l'anatomie & physiologie humaine.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1-C3-C4

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E1-E2-E3

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G3

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

- Définir et situer l'examen clinique dans la pratique infirmière
- S'initier et initier l'examen clinique dans la perspective de l'offre en soins, en tenant compte de l'anatomie, de la physiologie et des particularités liées aux différents âges et pathologies.
- Elaborer et prodiguer des soins de qualités, basés sur des fondements scientifiques et infirmiers unanimement reconnus.
- Acquérir la gestuelle et la dextérité nécessaires aux soins de base et techniques.

- Adopter une communication professionnelle, tant avec le patient, la famille et les collègues.

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### **Technologie des soins**

- sondage vésical et aide à l'élimination urinaire
- Nutrition et alimentation par sonde gastrique + sondage gastrique
- Oxygénothérapie et aide à la respiration
- Administration de médicaments intraveineux et calculs professionnels
- Pansements complexes et drainage
- Soins surveillance et par voies veineuses périphériques
- Antalgie par cathéter périduraux et périmerveux

##### **Examen clinique**

- Abdomen
- Poumon
- L'état mental

##### **Communication / relation**

Total Présentiel et Total encadré : 104 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 90 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

##### **Modalités pédagogiques**

Cours magistraux.

Ateliers de soins.

Mise en pratique au travers de simulations diverses (mannequin haute-fidélité, simulation hybride, patient standardisés, simulation informatique, real-games)

Travaux pratiques.

Lectures et travail personnel.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire contrôlée.**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS  
Barème des notes: A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - forme - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module.

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**L'erreur de calcul professionnel et/ou l'administration erronée d'un médicament invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

Examen en semaine 27.

La non présentation à la validation sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F).

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats.

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Modalités de répétition du module: note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**8 Remarques**

La présence est obligatoire à tous les jours du module, pour une absence de 10% l'étudiant-e reçoit un avertissement et en cas de récurrence, l'exclusion temporaire est prononcée et le stage est différé.

En cas d'absence justifiée, l'étudiant-e est tenu d'informer par écrit (e-mail) le responsable de module qui décide si l'absence annoncée doit être compensée.

Lors d'absence de 10% et plus sur l'ensemble du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Les absences justifiées sont traitées de cas en cas.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

**9 Bibliographie**

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours.

Elle est disponible sur la plate-forme Moodle.

**10 Enseignants**

Roh Pierre-Yves

**Nom du responsable de module \***

Pierre-Yves Roh

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Praktische Ausbildungsperiode 4</b>		<b>2018-2019</b>
<b>Code</b> S.SI.SO374.2794.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> mandarin <input type="checkbox"/> Autres			
<b>3 Prérequis</b>				
<input checked="" type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) Praktische Ausbildungsperiode 3 <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>				
<b>7 Modalités de remédiation *</b>		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>		
<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
<b>Autres modalités de remédiation</b>				
<b>8 Remarques</b>				
<b>9 Bibliographie</b>				
<b>10 Enseignants</b> Schwery Hilar				
<b>Nom du responsable de module *</b>				
<b>Descriptif validé le *</b>		<b>Descriptif validé par *</b>		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Psychische Störungen 2 und Abhängigkeiten** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.2433.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Rothe Sabine

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Grundlagen der Forschung 2</b>		<b>2018-2019</b>
<b>Code</b> S.SI.374.2482.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> mandarin <input type="checkbox"/> Autres			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>				
<b>7 Modalités de remédiation *</b>		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>		
<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
<b>Autres modalités de remédiation</b>				
<b>8 Remarques</b>				
<b>9 Bibliographie</b>				
<b>10 Enseignants</b> Jossen Renata				
<b>Nom du responsable de module *</b>				
<b>Descriptif validé le *</b>		<b>Descriptif validé par *</b>		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Leben mit chronischer Erkrankung 1** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.2453.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation **Crédits ECTS \***

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Lehmann-Wellig Brigitte

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Travail de bachelor		2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.SO.3889.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 10	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b> <b>Addendum HEdS Valais</b> - avoir suivi et validé les modules "Fondement de la recherche 1 et 2" (de 5 ECTS et 5 ECTS chacun) - avoir suivi et validé un/des module-s équivalent-s en méthodologie de la recherche (de 10 ECTS)			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b> <b>Rôle d'expert-e en soins infirmiers :</b> - Compétence A4 : baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponibles et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique  <b>Rôle d'apprenant-e et formateur-trice</b> - Compétence F2 : Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe.  <b>Objectifs généraux d'apprentissage :</b> - Elaborer une question et une problématique de recherche pertinente pour les soins infirmiers. - Faire une recherche documentaire (articles scientifiques) en consultant les bases de données spécifiques à la discipline et en utilisant une méthodologie pertinente. - Utiliser des fondements théoriques issus de la discipline infirmière et se positionner en tant que professionnel. - Analyser des résultats de recherche et poser un regard critique sur un article scientifique. - Proposer des pistes pour la pratique, voire des recommandations ou des guidelines, à partir de données scientifiques, en se basant sur les niveaux de preuve. - Rédiger un texte de nature scientifique, structuré et cohérent. - Présenter oralement son travail en mettant en évidence les éléments principaux et répondre, de manière complète et cohérente, aux questions des experts.			
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b> Le travail de bachelor prendra une des formes décrites dans le document "Travail de bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2017-2018). Le travail de bachelor est dirigé par un-e directeur-trice qui valide le projet de l'étudiant-e / du groupe. Le suivi individuel et/ou collectif, est situé entre 15 et 20 heures, non comprises l'évaluation et la soutenance. <b>Addendum HEdS Valais: 10h sont allouées pour le suivi individuel au semestre d'automne et 10h au semestre de printemps. Les heures de suivi non utilisées ne sont pas reportées.</b>  La participation au suivi collectif, sous forme de séminaires, peut être exigée par les sites. Des cours et séminaires, liés au processus de recherche, peuvent être organisés par les sites.			

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'appréciation du travail de bachelor et de la soutenance se base sur l'atteinte des critères définis dans le document "Travail de bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2017-2018).

Le travail de bachelor et la soutenance sont évalués par un jury composé :

- du-de la directeur-trice du travail de bachelor ;
- d'un-e expert-e externe issu-e de la pratique professionnelle.

Le-La directeur-trice du travail de bachelor est répondant-e du choix de l'expert-e externe.  
Ce choix est communiqué à l'étudiant-e avant la soutenance.

Le temps imparti lors de la soutenance du travail de bachelor se décline comme suit :

- défense du travail de bachelor : 20 minutes ;
- questions du jury : 30-40 minutes ;
- délibération du jury et restitution du résultat : environ 30 minutes.

Lorsqu'un travail de bachelor est effectué par plusieurs étudiant-e-s, le temps de parole est adapté au nombre de personnes et équitablement partagé.

La soutenance peut être publique.

A l'issue de la démarche d'évaluation, chaque étudiant-e reçoit une note qui peut être différente dans un même groupe.

Après la soutenance, une copie du procès-verbal sera remise à chaque étudiant-e.

**Addendum HEdS Valais:**

**Fin du suivi des TB par les directeurs, le vendredi 29 juin 2018 à 16h.**

**Date de restitution du TB : le mercredi 11 juillet 2018 à 8h30 au secrétariat de la filière.**

**Un TB déposé hors délai se voit attribué la note (F).**

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Procédure de remédiation :**

En cas d'insuffisance à l'un des deux critères de forme (écrite ou orale), un Fx est attribué et le travail est réécrit (insuffisance de la présentation écrite) ou une nouvelle soutenance est organisée (insuffisance de la présentation orale).

**Procédures de répétition :**

L'échec au travail de bachelor entraîne une prolongation de formation. Le site fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance. Les soutenances ont toujours lieu à la fin d'un semestre.

La taxe semestrielle est due.

Le suivi se situe entre 5 et 10 heures au maximum.

L'étudiant-e peut, si il-elle le désire, garder ou modifier sa thématique de recherche.

L'étudiant-e peut garder ou demander à changer de directeur-trice de travail de bachelor et réciproquement.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

**En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.**

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

Une **demande de prolongation d'études** peut être déposée par l'étudiant-e auprès du/de la responsable de module, au plus tard à l'échéance fixée par le site pour le dépôt du travail de bachelor. Le site fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance. Aucun suivi supplémentaire ne sera accordé à l'étudiant-e.

**Addendum HEdS Valais : Aucun suivi supplémentaire ne sera accordé à l'étudiant-e, la guidance par le directeur du TB s'arrête.**

La taxe semestrielle est due.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**La fraude est sanctionnée par la note (F).**

**Ce descriptif de module peut fait l'objet d'un Addendum local précisant les modalités d'opérationnalisation spécifiques.**

#### **Addendum HEdS Valais**

**Direction du TB:** l'étudiant-e sollicite une séance avec son directeur de TB dès le début de la semaine 38, il-elle prend connaissance du **contrat de suivi** et le signe. Il-elle s'engage à respecter les clauses du contrat avec 10h de suivi à chaque semestre. A ce moment une **planification écrite est établie** qui définit les séances de travail sur les semestres 5 et 6 (10h par semestre). Ces séances sont obligatoires et l'étudiant-e respecte les rendez-vous et remet dans les délais les productions demandées par le-la directeur-trice du TB. L'étudiant-e est responsable de sa propre organisation de travail.

**La participation est obligatoire à l'ensemble des cours du Module 3889.**

En principe, la fréquentation des cours/ateliers ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. En cas d'absence, l'étudiant est tenu d'informer par écrit (e-mail) le-la RM qui décide si l'absence annoncée doit être compensée. Le-la directeur-trice du TB est informé-e des absences aux ateliers.

**Lors d'absence répétée sur l'ensemble des jours/ateliers du module, l'étudiant-e élabore et dépose son TB sous sa responsabilité concernant les contenus qui lui feraient défaut.**

Le-la directeur-trice du TB ne compense pas les cours /ateliers non suivis.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs.

Seules les absences justifiées sont traitées de cas en cas par la RM en concertation avec le-la directeur-trice du TB.

#### 9 **Bibliographie**

Allin-Pfister, A.C. (2005). Formation à la recherche : une approche globale. Paris : Lamarre.

Croix-Rouge Suisse. (2003). Le transfert des résultats de recherche dans les pratiques professionnelles. CRS, Journal dossier, 3.

Favre, N., & Kramer, C. (2016). La recherche documentaire au service des sciences infirmières: méthodes et ressources (2ème éd.).

Rueil-Malmaison, France: Lamarre.

Fortin, M.F., & Gagnon, J. (2016). Fondements et étapes du processus de recherche: Méthodes quantitatives et qualitatives (3ème éd.)

Montréal, QC: Chenelière Education.

González, J. & Wagenaar, R. (2005). Tuning Educational Structures in Europe II, Universities contribution to the Bologna process. Deusto :

University of Deusto/Groningen : University of Groningen.

Le Bouëdec, G. & Tomamichel, S. (2003). Former à la recherche en éducation et formation : contributions didactiques et pédagogiques. Paris : L'Harmattan.

Loiselle, C.G., Profetto-McGrath, J., Polit, D.F. & Beck, C.T. (2007). Méthodes de recherche en sciences infirmières : approches quantitatives et qualitatives. Montréal : ERPI.

Université de Laval. (2011). Bureau de transfert et d'échange de connaissances – BTEC. Retrieved from <http://www.btec.fsi.ulaval.ca>

University of Deusto & University of Groningen. (2014). Tuning educational structures in Europe. Retrieved from <http://www.unideusto.org/tuningeu>

#### 10 **Enseignants**

Schoepf Chris

**Nom du responsable de module \***

Chris Schoepf

**Descriptif validé le \***

10 juillet 2017

**Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande filière Soins infirmiers

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module		Vivre avec une maladie chronique	2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.2453.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b>			
	<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres		
		<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
3	<b>Prérequis</b>			
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
	<b>Rôle d'expert-e</b> En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles dénoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes. A1-A2-A3-A4			
	<b>Rôle de communicateur-trice</b> En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes. B1-B2-B3-B4			
	<b>Rôle de collaborateur-trice</b> En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle. C1-C2-C3-C4			
	<b>Rôle de promoteur-trice de la santé</b> En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités. E1-E2-E3-E4			
	<b>Rôle apprenant-e et formateur-trice</b> En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes. F2			
	<b>Rôle de professionnel-le</b> En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé. G1			
	<b>Objectifs généraux d'apprentissage</b> Etablir des liens entre les signes cliniques et symptômes présentés par le client et les mécanismes physiopathologiques en cause. Connaître les signes d'altération de l'état des clients atteints de maladies chroniques. Proposer une offre en soins aux clients atteints d'une maladie chronique en identifiant les répercussions bio-psycho-sociales et en développant une réflexion éthique. Mettre en place et réaliser des soins et surveillances adéquats dans la prise en charge de clients souffrant de maladies chroniques. Connaître les concepts de prévention et proposer des applications pour les clients atteints de maladies chroniques.			

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenus**

- Présentation du module

**Vivre avec une maladie chronique:**

- Compliance au traitement, travail, les proches, les groupes d'entraide
- Classification de fonctionnement - CIF
- Concept de chronicité, incapacité, handicap
- Education thérapeutique

**Le diabète**

- Etiologie, épidémiologie, physiopathologie, diagnostics, complications, pronostics
- Le traitement : antidiabétiques oraux, insuline
- Soins et surveillances : diagnostics infirmiers, alimentation, activité (mouvement), sport, téguments, pied diabétique, hypoglycémie, hyperglycémie, glycosurie, acétonurie, glycémie capillaire fractionnée, traitement à l'insuline : injection, pompe à insuline, gluco-sensor
- Prévention des infections et des complications secondaires
- Enseignement
- Synthèse, enfant diabétique, diabète et grossesse, personne âgée et complications

**Sida**

- Etiologie, épidémiologie, physiopathologie, diagnostics, complications, pronostics, traitement médicamenteux, prévention spécifique
- Soins et surveillances : diagnostics infirmiers, trithérapie, prévention spécifique
- Ethique : altérité, exclusion
- Représentation individuelle en lien avec le sida, groupes d'entraide
- Lecture et recherche

**Insuffisance rénale**

- Etiologie, épidémiologie, physiopathologie, diagnostics, complications, pronostics, la pharmacologie du système rénal
- L'hémodialyse, l'hémofiltration, la dialyse péritonéale
- Soins et surveillances : diagnostics infirmiers, insuffisants rénaux, dialysés et dialyses péritonéales, alimentation, régimes, soif, vomissement, fatigue, troubles du sommeil, prurit, fistule, enseignement
- Témoignage - Infirmières spécialisées

**Les greffes**

- Receveur : organes transplantés, statistiques, rôle et fonction des organes transplantés, conditions et préparations, conséquences bio-psycho-sociales, les immunosuppresseurs, éthique et transplantations

Total Présentiel et Total encadré : 120 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 74 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Cours ex-cathedra  
Analyse de situation  
Travaux en groupe

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***  
**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 22.**

**L'erreur de calcul professionnel invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.  
Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.  
Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans tous les documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Lambiel Ville Karine

**Nom du responsable de module \***

Karine Lambiel

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
 Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module Module à option 2018-2019

<p><b>Code</b> S.SI.374.3691.F.17</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres                  automne et printemps  <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	---	---	---

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b> 5</p>	<p><b>Langue</b>  <input type="checkbox"/> allemand  <input type="checkbox"/> allemand / D  <input type="checkbox"/> bilingue  <input type="checkbox"/> français  <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais  <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD  <input type="checkbox"/> italien  <input type="checkbox"/> Autres</p>	<p><input type="checkbox"/> allemand - anglais  <input type="checkbox"/> anglais  <input type="checkbox"/> espagnol  <input type="checkbox"/> français - allemand  <input type="checkbox"/> français - anglais  <input checked="" type="checkbox"/> français / F  <input type="checkbox"/> mandarin</p>
------------------------------------	--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.  
B1-B2-B4

**Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.  
C1-C2-C3-C4

**Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.  
E1-E2-E4

**Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.  
F1-F2-F3

**Objectif général d'apprentissage**

**Permettre aux étudiants de développer et d'approfondir la connaissance de champs professionnels spécifiques abordés durant la formation.**

**OPTION 1 : Coaching et communication**

Coaching et communication professionnelle dans des situations complexes (exemples indicatifs : situations de soins palliatifs et de fin de vie, de santé mentale, de santé communautaire, de santé scolaire, de contention physique, de patients somatoformes, de mutilations chez les borderline, de violence conjugale et de dépistage, etc) en lien avec les trois unités de recherche : Soins aigus / Soins de longue durée / Action communautaire et soins en santé mentale.

Développement personnel et approche de son fonctionnement en situation professionnelle de communication.

Exercices avec des pairs sur des situations vécues.

**Validation continue et rédaction d'un travail écrit.**

**OPTION 2 :**

**Créativité dans les soins infirmiers et art-thérapie / 1ère semaine**

Permettre aux étudiant-e-s intéressés de réfléchir, d'imaginer et de créer un outil original (photo, vidéo, dessin, collage, jeux de rôle, ...) fondé sur une réflexion scientifique et argumentée. Il sera utilisable pour la future pratique clinique. Validation en semaine 28 : remise du travail écrit individuel de synthèse.

**Médecines complémentaires / 2ème semaine**

Comprendre le fonctionnement afin de pouvoir l'expliquer de la réflexologie, l'aromathérapie, la pharmacopée traditionnelle.

**Validation continue**

**OPTION 3 : Business experience : création d'un business plan**

Envisager comme professionnel de la santé, le monde professionnel à travers un travail d'infirmière indépendante.

Voir un projet prendre forme et l'insérer dans le monde du travail actuel.

Etre sensibilisé à la gestion d'entreprise.

**Validation continue**

**OPTION 4 : Haut-Valais - Compétence requise : parler l'allemand**

Participer en allemand aux 2 semaines suivantes:

1. Médecines complémentaires

2. Déplacement à JENA, participation financière des étudiants entre CHF 300.- à 400.-. Regard au delà des frontières, le système de santé en Allemagne, nouveaux thèmes de santé.

**Validation selon fiche module spécifique**

**OPTION 5 : Exploitation du stage de mobilité internationale**

Partager son expérience à l'étranger lors d'une présentation aux pairs.

Analyser la situation géopolitique et sanitaire d'un pays.

**Validation présentation orale et travail écrit**

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Module en présence obligatoire contrôlée**

**Option 1 :** Coaching et communication

Ateliers pratiques en sous-groupes à partir de situations complexes de communication

**Option 2 :** Créativité dans les soins infirmiers et art-thérapie et Médecines complémentaires

Création d'un outil et mise en pratique de l'art thérapie.

Divers intervenants, tous professionnels de la santé reconnus, donneront leurs cours sur 2 demi-journées: la réflexologie, l'aromathérapie et la pharmacopée.

**Option 3 :** Business experience

Création d'un business plan. Marketing, dynamique humaine, comptabilité, droit.

**Option 4 :** Thématique développée à Viège (voir présentation) Compétence requise : module en allemand

Voir le descriptif de module spécifique.

**Option 5 :** Exploitation du stage PFP 4 de mobilité internationale (voir présentation et modalités)

Total Présentiel et Total encadré : 80 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 114 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques :**

Démarche de projet, d'encadrement

Conceptualisation et application

Ateliers en petits groupes

Tutorat

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

Barème des notes: A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

Examen en semaine 28.

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats. (sauf indication du responsable de module)

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

remédiation possible : évaluation 4 ou 3

remédiation possible : évaluation E ou F

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

remédiation possible : évaluation 4 ou 3

remédiation possible : évaluation E ou F

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module:**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. En cas d'absence, l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le responsable de module qui décide si l'absence annoncée doit être compensée.

Lors d'absence de 20% et plus sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Les absences justifiées sont traitées de cas en cas.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est disponible sur la plate-forme Moodle.

**10 Enseignants**

Héritier Anne-Sylvaine

**Nom du responsable de module \***

Anne-Sylvaine Héritier

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Formation pratique 6** **2018-2019**

**Code**  
S.SI.SO374.3796.F.17

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
10

**Langue**

allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres

allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s) Formation pratique 5  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

Certaines conditions, en lien avec la sécurité des patient-e-s, peuvent être exigées

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Ce sont les compétences décrites dans le document d'évaluation des compétences niveau 3ème année bachelor de la filière soins infirmiers

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

La période de formation pratique est placée sous la responsabilité du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (ci-après PF) selon les modalités définies dans la Convention sur la formation pratique HES-SO signée entre la HES-SO et l'institution.

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de la période de formation pratique 6 est placée sous la responsabilité du/de la PF selon les modalités définies dans la convention de formation pratique. Il-Elle utilise pour cela le document d'évaluation des compétences officiel.

Les modalités d'évaluation sont explicitées lors de l'établissement du contrat tripartite et adaptées, si nécessaire, par le-la PF et l'étudiant-e en cours de PFP.

Une période de formation pratique est considérée comme non validée si le nombre de jours d'absence pour juste motif et non compensée est supérieur à 5 jours. La compensation des jours d'absence se fait en négociation avec le site de formation et le lieu de formation pratique.

**Une période de formation pratique est considérée comme échouée si :**

- la note F est attribuée à l'évaluation de la période de formation pratique.
  - la période de formation pratique est abandonnée.
  - les documents ne sont pas restitués dans les délais.
  - l'étudiant-e est responsable d'un comportement fautif.
- L'abandon d'une période de formation pratique est considérée comme un échec, ceci indépendamment du nombre de jours réalisés.  
Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

### 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de répétition**

Lorsqu'une période de formation pratique est échouée, elle est répétée en lieu et place de la PFP suivante ou durant l'été. **(en été, pas de répétition à la HEdS Valais)**

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

L'étudiant-e doit effectuer une présence hebdomadaire de 40 heures et réalise des horaires de jour et du soir (8 heures par jour sauf exception en accord avec le site de formation). Les horaires de travail sont discutés lors de l'élaboration du contrat pédagogique tripartite.

#### **Addendum pour la HEdS Valais, Filière Soins Infirmiers**

##### **L'organisation et la gestion des stages sont uniquement réalisées par le responsable de la formation pratique (RPPF).**

Les PFP se déroulent sur l'ensemble du canton, parties francophone et germanophone, et cette organisation ne peut tenir compte des lieux de vie et des particularités individuelles. Les étudiant-e-s sont responsables de régler la question de leur logement lors de stage et les frais inhérents sont à leur charge.

A la demande de l'étudiant-e et si disponibilité, une PFP peut se réaliser hors canton (de la PFP 2 à la PFP 6) ou à l'étranger (PFP 4 ou PFP 5), les conditions sont annoncées en début de 2ème année bachelor pour la mobilité à l'étranger.

Les offres en formation des milieux de soins sont à consulter par l'étudiant-e avant l'élaboration de ses objectifs spécifiques pour la période de stage. L'étudiant-e prépare son stage en élaborant ses objectifs personnels de progression et complète le document suivi de PFP. Il/elle se réfère aux demandes du professeur référent de l'école concernant la préparation du stage.

Les périodes d'interruption de cours sont à disposition pour organiser la signature du contrat tripartite, l'étudiant-e est convoqué-e par le professeur référent de l'école.

Les horaires du stage sont définis par le milieu de pratique. Les jours fériés sont attribués en fonction du canton (pays) dans lequel se déroule le stage.

Le professeur référent est présent à l'évaluation de mi-stage seulement à la demande de l'étudiant-e et/ou du-de la PF. Il est présent à l'évaluation finale et à la charge de rapporter l'ensemble des documents au PFPF.

**A mi-stage, une journée "retour de stage" est organisé par l'école, lors de chaque stage, l'objectif et les informations y relatives seront présentés avant le départ en stage. La présence à cette journée est obligatoire.**

**Pendant la PFP, toute absence est à annoncer par téléphone, au secrétariat de la filière et au milieu de pratique concerné, dès le premier jour d'absence.**

En cas d'abandon du stage, l'étudiant-e informe immédiatement le-la professeur-e référent-e, le RPPF et la PF. Il-elle est ensuite convoqué-e par la responsable de la filière.

**A la fin du stage**, l'étudiant-e complète en ligne le document d'évaluation de la PFP. (Processus qualité)

Seuls les stages en première passation peuvent se dérouler durant l'été, si disponibilité. Ces situations particulières sont traitées de cas en cas en lien avec les places disponibles.

Afin d'offrir des conditions de stage optimum, l'école se réserve la possibilité de scinder une PFP en deux et de la reporter pour un groupe d'étudiant-e-s (aléatoirement) sur l'été.

#### 9 **Bibliographie**

Bibliographie spécifique à la période de formation pratique.

##### **Sources internes à la HES**

- Dossier à l'intention des institutions partenaires de la HES-SO dans la formation pratique des étudiant-e-s dans les filières de la santé et du travail social - novembre 2016
- Plan d'études cadre Bachelor 2012, Filière de formation en soins infirmiers de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, 6 juillet 2012
- Formation Pratique - cadre général de réalisation et d'évaluation - version 17-18

#### 10 **Enseignants**

Maye Stéphane

##### **Nom du responsable de module \***

Stéphane Maye

##### **Descriptif validé le \***

14 juillet 2017

##### **Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande de la filière Soins infirmiers HES-SO

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module Module à option 2018-2019

<p><b>Code</b> S.SI.374.3691.F.17</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	---	---	--

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b> 5</p>	<p><b>Langue</b>  <input type="checkbox"/> allemand  <input type="checkbox"/> allemand / D  <input type="checkbox"/> bilingue  <input type="checkbox"/> français  <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais  <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD  <input type="checkbox"/> italien  <input type="checkbox"/> Autres</p>	<p> <input type="checkbox"/> allemand - anglais  <input type="checkbox"/> anglais  <input type="checkbox"/> espagnol  <input type="checkbox"/> français - allemand  <input type="checkbox"/> français - anglais  <input checked="" type="checkbox"/> français / F  <input type="checkbox"/> mandarin</p>
------------------------------------	--	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.  
B1-B2-B4

**Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.  
C1-C2-C3-C4

**Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.  
E1-E2-E4

**Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.  
F1-F2-F3

**Objectif général d'apprentissage**

**Permettre aux étudiants de développer et d'approfondir la connaissance de champs professionnels spécifiques abordés durant la formation.**

**OPTION 1 : Coaching et communication**

Coaching et communication professionnelle dans des situations complexes (exemples indicatifs : situations de soins palliatifs et de fin de vie, de santé mentale, de santé communautaire, de santé scolaire, de contention physique, de patients somatoformes, de mutilations chez les borderline, de violence conjugale et de dépistage, etc) en lien avec les trois unités de recherche : Soins aigus / Soins de longue durée / Action communautaire et soins en santé mentale.

Développement personnel et approche de son fonctionnement en situation professionnelle de communication.

Exercices avec des pairs sur des situations vécues.

**Validation continue et rédaction d'un travail écrit.**

**OPTION 2 :**

**Créativité dans les soins infirmiers et art-thérapie / 1ère semaine**

Permettre aux étudiant-e-s intéressés de réfléchir, d'imaginer et de créer un outil original (photo, vidéo, dessin, collage, jeux de rôle, ...) fondé sur une réflexion scientifique et argumentée. Il sera utilisable pour la future pratique clinique. Validation en semaine 28 : remise du travail écrit individuel de synthèse.

**Médecines complémentaires / 2ème semaine**

Comprendre le fonctionnement afin de pouvoir l'expliquer de la réflexologie, l'aromathérapie, la pharmacopée traditionnelle.

**Validation continue**

**OPTION 3 : Business experience : création d'un business plan**

Envisager comme professionnel de la santé, le monde professionnel à travers un travail d'infirmière indépendante.

Voir un projet prendre forme et l'insérer dans le monde du travail actuel.

Etre sensibilisé à la gestion d'entreprise.

**Validation continue**

**OPTION 4 : Haut-Valais - Compétence requise : parler l'allemand**

Participer en allemand aux 2 semaines suivantes:

1. Médecines complémentaires

2. Déplacement à JENA, participation financière des étudiants entre CHF 300.- à 400.-. Regard au delà des frontières, le système de santé en Allemagne, nouveaux thèmes de santé.

**Validation selon fiche module spécifique**

**OPTION 5 : Exploitation du stage de mobilité internationale**

Partager son expérience à l'étranger lors d'une présentation aux pairs.

Analyser la situation géopolitique et sanitaire d'un pays.

**Validation présentation orale et travail écrit**

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Module en présence obligatoire contrôlée**

**Option 1 :** Coaching et communication

Ateliers pratiques en sous-groupes à partir de situations complexes de communication

**Option 2 :** Créativité dans les soins infirmiers et art-thérapie et Médecines complémentaires

Création d'un outil et mise en pratique de l'art thérapie.

Divers intervenants, tous professionnels de la santé reconnus, donneront leurs cours sur 2 demi-journées: la réflexologie, l'aromathérapie et la pharmacopée.

**Option 3 :** Business experience

Création d'un business plan. Marketing, dynamique humaine, comptabilité, droit.

**Option 4 :** Thématique développée à Viège (voir présentation) Compétence requise : module en allemand

Voir le descriptif de module spécifique.

**Option 5 :** Exploitation du stage PFP 4 de mobilité internationale (voir présentation et modalités)

Total Présentiel et Total encadré : 80 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 114 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques :**

Démarche de projet, d'encadrement

Conceptualisation et application

Ateliers en petits groupes

Tutorat

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

Barème des notes: A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

Examen en semaine 28.

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats. (sauf indication du responsable de module)

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

remédiation possible : évaluation 4 ou 3

remédiation possible : évaluation E ou F

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

remédiation possible : évaluation 4 ou 3

remédiation possible : évaluation E ou F

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module:**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. En cas d'absence, l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le responsable de module qui décide si l'absence annoncée doit être compensée.

Lors d'absence de 20% et plus sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Les absences justifiées sont traitées de cas en cas.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est disponible sur la plate-forme Moodle.

**10 Enseignants**

Héritier Anne-Sylvaine

**Nom du responsable de module \***

Anne-Sylvaine Héritier

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Interprofessionnelles Modul	2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.3561.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	<b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b> Die Studierenden:		
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
7	<b>Modalités de remédiation *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	7a <b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
	<b>Autres modalités de remédiation</b>		
8	<b>Remarques</b>		
9	<b>Bibliographie</b>		
10	<b>Enseignants</b> Jossen Renata		
	<b>Nom du responsable de module *</b>		
	<b>Descriptif validé le *</b>	<b>Descriptif validé par *</b>	

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Praktische Ausbildungsperiode 5** 2018-2019

**Code**  
S.SI.SO374.3795.D.18

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***

**Langue**

allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres

allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s) Praktische Ausbildungsperiode 4  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Schwery Hilar

**Nom du responsable de module \***

**Descriptif validé le \***

**Descriptif validé par \***

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1 Intitulé du module		Habiletés cliniques 1		2018-2019
<b>Code</b> S.SI.374.1141.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>			
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b> Connaissance approfondie de l'anatomie & physiologie humaine				

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C4

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E3

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G4

##### **Objectifs**

- Définir et situer l'examen clinique dans la pratique infirmière.
- S'initier et initier l'examen clinique dans la perspective de l'offre en soins, en tenant compte de l'anatomie, de la physiologie et des particularités liées aux différents âges et pathologies.
- Elaborer et prodiguer des soins de qualité, basés sur des fondements scientifiques et infirmiers unanimement reconnus.
- Acquérir la gestuelle et la dextérité nécessaires aux soins de base et techniques.
- Adopter une communication professionnelle, tant avec les patients, qu'intra et inter-professionnelle.

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### **Contenu**

##### **Technologie des soins**

##### **Technologies de mesure des signes vitaux**

- TA, PLS, Fréquence respiratoire, Température

##### **Technologies d'entretien de la peau et des muqueuses et de confort**

##### **Pansement simple et drainage de plaies - Ablation de fils et agraffes**

- Soins d'hygiène, (y compris soins du nouveau-né et de la mère) / Toilette / Mobilisation et positions spécifiques (antalgique, Trendelenburg, etc)

##### **Technologies d'administration médicamenteuse**

Par voie digestive / Par voie cutanée : Injections intradermiques, Injections sous-cutanées, Injections intramusculaires, Patch, Application de crèmes, pommades

##### **Technologies de prélèvement pour analyse**

Par voie digestive / Récolte de selles

Par voie urinaire / Uricult, Statut sédiment urinaire, Prise de sang

Par voie cutanée / Frottis

##### **Technologies transversales**

-Enfiler des gants stériles / Préparer du matériel stérile / Tenue professionnelle / Prévention et contrôle de l'infection, précautions standards

##### **Examen clinique**

- Introduction aux principes de l'entrevue

- Apparence générale + signes vitaux + observation de la peau

- Appareil locomoteur

##### **Communication / relation**

- Communication avec la personne : Agée, Malvoyante, Malentendante

Total Présentiel et Total encadré : 96 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 90 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire contrôlée**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS  
Barème des notes: A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition

Les conditions de validation : Dates - forme - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module.

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**L'erreur de calcul professionnel et/ou l'administration erronée d'un médicament invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

Examen en semaine 7.

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F).

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le -la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du-de la responsable du module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière  
L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

La présence est obligatoire à tous les jours du module, pour une absence non justifiée de 10% l'étudiant-e reçoit un avertissement et en cas de récidive, le stage est différé et l'exclusion temporaire peut être prononcée.

Lors de toute absence, l'étudiant-e doit s'annoncer par téléphone au secrétariat de la filière le matin du premier jours d'absence.

En cas d'absence justifiée, l'étudiant-e est tenu d'informer par écrit (e-mail) le responsable de module qui décide si l'absence annoncée doit être compensée.

Lors d'absence de 10% et plus sur l'ensemble du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Les absences justifiées sont traitées de cas en cas.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

#### 9 **Bibliographie**

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours. Elle est disponible sur la plate-forme Moodle.

#### 10 **Enseignants**

Roh Pierre-Yves

**Nom du responsable de module \***

Pierre-Yves Roh

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1 Intitulé du module		Praktische Ausbildungsperiode 3		2018-2019
<b>Code</b> S.SI.SO374.2793.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> mandarin <input type="checkbox"/> Autres			
<b>3 Prérequis</b>				
<input checked="" type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) Praktische Ausbildungsperiode 2 <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>				
<b>7 Modalités de remédiation *</b>		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>		
<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
<b>Autres modalités de remédiation</b>				
<b>8 Remarques</b>				
<b>9 Bibliographie</b>				
<b>10 Enseignants</b> Schwery Hilar				
<b>Nom du responsable de module *</b>				
<b>Descriptif validé le *</b>		<b>Descriptif validé par *</b>		



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module *Klinische Fertigkeiten 3* 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.2343.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Lehmann-Wellig Brigitte

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Pflege bei kardiovaskulären Erkrankungen und REA** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.2332.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Furrer-Treyer Christa

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Fondement de la recherche 1** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.2381.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
----------------------------	---	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

#### Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Rôle d'expert-e

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.  
A3-A4

#### Rôle d'apprenant-e et formateur ou formatrice

En tant qu'apprenant-e et formateurs et formatrices, les infirmières et infirmiers démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.  
F2

#### Objectifs généraux d'apprentissage

Afin de baser les connaissances infirmières sur des fondements scientifiques disciplinaires et pluridisciplinaires, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre et évaluer les différents processus de recherche quantitatifs et qualitatifs en acquérant les outils méthodologiques nécessaires à la mise en oeuvre d'une démarche de recherche y compris la recherche documentaire ainsi que les différents types de revues de la littérature.
- Comprendre et évaluer une démarche EBN (ou pratique fondée sur des données/résultats probants) qui permet de fonder les pratiques soignantes sur des données probantes.
- Contribuer à développer des liens entre les sujets de recherche et la pratique professionnelle qui vise à améliorer la qualité des prestations de soins.

Les trois objectifs ci-dessus permettront aux étudiants de se projeter dans la réalisation d'un travail de Bachelor Thesis.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Introduction au module  
Bilan du module  
Etudes en anglais

Epistémologie et histoire de la recherche et ses paradigmes  
Nursing Research  
Overview of the Research Process  
Research problem, question and Hypothesis  
Ethique et Recherche  
Trouver de la documentation  
Cadre théorique  
Design quantitative et validité externe et interne  
Revue systématique de la littérature  
Revue de la littérature de prévalence et d'incidence et de diagnostic. Epidémiologie théorique intégrée  
Design qualitative  
Echantillonnages qualitatifs et quantitatifs  
Outils de collectes des données en recherche empirique  
Outil d'analyse critique d'un article scientifique qualitatif  
Evaluer les mesures et la qualité des données qualitatives et quantitatives

Total Présentiel Total encadré : 96 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 98 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Cours magistraux  
Echanges interactifs avec les étudiants  
Travaux pratiques en sous-groupe  
Lecture individuelle par les étudiants et travail personnel des étudiants

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire et qui doit être validé "Acquis" pour réaliser le TB.**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 51.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F).

Seuls les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

**Semaines des examens: 34, 35, 36**

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite. La présence est obligatoire à tous les jours du module.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS)

est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant pour conséquence l'exclusion de la filière SI.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

**La fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.**

Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

#### 9 **Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

#### 10 **Enseignants**

Schoepf Chris

**Nom du responsable de module \***

Chris Schoepf

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Formation pratique 6** **2018-2019**

**Code**  
S.SI.SO374.3796.EE.F.17

**Type de formation \***  
 Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
--	---	--	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
10

**Langue**

<input type="checkbox"/> allemand	<input type="checkbox"/> allemand - anglais
<input type="checkbox"/> allemand / D	<input type="checkbox"/> anglais
<input type="checkbox"/> bilingue	<input type="checkbox"/> espagnol
<input type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> français - allemand
<input type="checkbox"/> français - allemand - anglais	<input type="checkbox"/> français - anglais
<input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD	<input checked="" type="checkbox"/> français / F
<input type="checkbox"/> italien	<input type="checkbox"/> mandarin
<input type="checkbox"/> Autres	

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s) Formation pratique 5  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

#### Autres prérequis

Certaines conditions, en lien avec la sécurité des patient-e-s, peuvent être exigées

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Ce sont les compétences décrites dans le document d'évaluation des compétences niveau 3ème année bachelor PT de la filière soins infirmiers

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

La période de formation pratique est placée sous la responsabilité du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (ci-après PF) selon les modalités définies dans la Convention sur la formation pratique HES-SO signée entre la HES-SO et l'institution.

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de la période de formation pratique 6 est placée sous la responsabilité du/de la PF selon les modalités définies dans la convention de formation pratique. Il-Elle utilise pour cela le document d'évaluation des compétences officiel.

Les modalités d'évaluation sont explicitées lors de l'établissement du contrat tripartite et adaptées, si nécessaire, par le-la PF et l'étudiant-e en cours de PFP.

Une période de formation pratique est considérée comme non validée si le nombre de jours d'absence pour juste motif et non compensée est supérieur à 5 jours. La compensation des jours d'absence se fait en négociation avec le site de formation et le lieu de formation pratique.

#### Une période de formation pratique est considérée comme échouée si :

- la note F est attribuée à l'évaluation de la période de formation pratique.
- la période de formation pratique est abandonnée.
- les documents ne sont pas restitués dans les délais.
- l'étudiant-e est responsable d'un comportement fautif.

L'abandon d'une période de formation pratique est considérée comme un échec, ceci indépendamment du nombre de jours réalisés. Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de répétition**

Lorsqu'une période de formation pratique est échouée, elle est répétée en lieu et place de la PFP suivante ou durant l'été. **(en été, pas de répétition à la HEdS Valais, la PFP 6 échouée est répétée sur un semestre supplémentaire et selon la même modalité : c-à-d une PFP externe.**

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

**8 Remarques**

L'étudiant-e doit effectuer une présence hebdomadaire de 40 heures et réalise des horaires de jour et du soir (8 heures par jour sauf exception en accord avec le site de formation). Les horaires de travail sont discutés lors de l'élaboration du contrat pédagogique tripartite.

**Addendum pour la HEdS Valais, Filière Soins Infirmiers**

**L'organisation et la gestion des stages externes sont uniquement réalisées par le responsable de la formation pratique (RPPF).**

Les PFP se déroulent sur l'ensemble du canton, parties francophone et germanophone, et cette organisation ne peut tenir compte des lieux de vie et des particularités individuelles. Les étudiant-e-s sont responsables de régler la question de leur logement lors de stage et les frais inhérents sont à leur charge.

A la demande de l'étudiant-e et si disponibilité, une PFP peut se réaliser hors canton (de la PFP 2 à la PFP 6) ou à l'étranger (PFP 4 ou PFP 5), les conditions sont annoncées en début de 2ème année bachelor pour la mobilité à l'étranger.

Les offres en formation des milieux de soins sont à consulter par l'étudiant-e avant l'élaboration de ses objectifs spécifiques pour la période de stage. L'étudiant-e prépare son stage en élaborant ses objectifs personnels de progression. Il/elle se réfère aux demandes du professeur référent de l'école concernant la préparation du stage.

Les périodes d'interruption de cours sont à disposition pour organiser la signature du contrat tripartite, l'étudiant-e est convoqué-e par le professeur référent de l'école.

Les horaires du stage sont définis par le milieu de pratique. Les jours fériés sont attribués en fonction du canton (pays) dans lequel se déroule le stage.

Le professeur référent est présent à l'évaluation de mi-stage seulement à la demande de l'étudiant-e et/ou du-de la PF. Il est présent à l'évaluation finale et à la charge de rapporter l'ensemble des documents au PFPF.

**Pendant la PFP, toute absence est à annoncer par téléphone, au secrétariat de la filière et au milieu de pratique concerné, dès le premier jour d'absence.**

En cas d'abandon du stage, l'étudiant-e informe immédiatement le-la professeur-e référent-e, le RPPF et la PF. Il-elle est ensuite convoqué-e par la responsable de la filière.

**A la fin du stage**, l'étudiant-e complète en ligne le document d'évaluation de la PFP. (Processus qualité)

Seuls les stages en première passation peuvent se dérouler durant l'été, si disponibilité. Ces situations particulières sont traitées de cas en cas en lien avec les places disponibles.

Un travail formatif de résolution d'une problématique de soins dans son milieu professionnel est développée sur le semestre 5. Les crédits emploi représentent la valeur de travail de 20 jours ouvrables.

**9 Bibliographie**

Bibliographie spécifique à la période de formation pratique.

**Sources internes à la HES**

- Dossier à l'intention des institutions partenaires de la HES-SO dans la formation pratique des étudiant-e-s dans les filières de la santé et du travail social - novembre 2016
- Plan d'études cadre Bachelor 2012, Filière de formation en soins infirmiers de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, 6 juillet 2012
- Formation Pratique - cadre général de réalisation et d'évaluation - version 17-18

**10 Enseignants**

Maye Stéphane

**Nom du responsable de module \***

Stéphane Maye

**Descriptif validé le \***

14 juillet 2017

**Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande de la filière Soins infirmiers HES-SO

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module Module à option 2018-2019

<p><b>Code</b> S.SI.374.3691.EE.F.18</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b> 5</p>	<p><b>Langue</b>  <input type="checkbox"/> allemand  <input type="checkbox"/> allemand / D  <input type="checkbox"/> bilingue  <input type="checkbox"/> français  <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais  <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD  <input type="checkbox"/> italien  <input type="checkbox"/> Autres</p>	<p> <input type="checkbox"/> allemand - anglais  <input type="checkbox"/> anglais  <input type="checkbox"/> espagnol  <input type="checkbox"/> français - allemand  <input type="checkbox"/> français - anglais  <input checked="" type="checkbox"/> français / F  <input type="checkbox"/> mandarin</p>
------------------------------------	--	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.  
B1-B2-B4

**Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.  
C1-C2-C3-C4

**Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.  
E1-E2-E4

**Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.  
F1-F2-F3

**Objectif général d'apprentissage**

**Permettre aux étudiants de développer et d'approfondir la connaissance de champs professionnels spécifiques abordés durant la formation.**

**OPTION 1 : Coaching et communication**

Coaching et communication professionnelle dans des situations complexes (exemples indicatifs : situations de soins palliatifs et de fin de vie, de santé mentale, de santé communautaire, de santé scolaire, de contention physique, de patients somatoformes, de mutilations chez les borderline, de violence conjugale et de dépistage, etc) en lien avec les trois unités de recherche : Soins aigus / Soins de longue durée / Action communautaire et soins en santé mentale.

Développement personnel et approche de son fonctionnement en situation professionnelle de communication.

Exercices avec des pairs sur des situations vécues.

**Validation continue et rédaction d'un travail écrit.**

**OPTION 2 :**

**Créativité dans les soins infirmiers et art-thérapie / 1ère semaine**

Permettre aux étudiant-e-s intéressés de réfléchir, d'imaginer et de créer un outil original (photo, vidéo, dessin, collage, jeux de rôle, ...) fondé sur une réflexion scientifique et argumentée. Il sera utilisable pour la future pratique clinique. Validation en semaine 28 : remise du travail écrit individuel de synthèse.

**Médecines complémentaires / 2ème semaine**

Comprendre le fonctionnement afin de pouvoir l'expliquer de: la réflexologie, l'aromathérapie, la pharmacopée traditionnelle.

**Validation continue**

**OPTION 3 : Business experience : création d'un business plan**

Envisager comme professionnel de la santé, le monde professionnel à travers un travail d'infirmière indépendante.

Voir un projet prendre forme et l'insérer dans le monde du travail actuel.

Etre sensibilisé à la gestion d'entreprise.

**Validation continue**

**OPTION 4 : Haut-Valais - Compétence requise : parler l'allemand**

Participer en allemand aux 2 semaines suivantes:

1. Médecines complémentaires

2. Déplacement à JENA, participation financière des étudiants entre CHF 300.- à 400.-. Regard au delà des frontières, le système de santé en Allemagne, nouveaux thèmes de santé.

**Validation selon fiche module spécifique**

**OPTION 5 : Exploitation du stage de mobilité internationale**

Partager son expérience à l'étranger lors d'une présentation aux pairs.

Analyser la situation géopolitique et sanitaire d'un pays.

**Validation présentation orale et travail écrit.**

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Module en présence obligatoire contrôlée**

**Option 1 :** Coaching et communication

Ateliers pratiques en sous-groupes à partir de situations complexes de communication

**Option 2 :** Créativité dans les soins infirmiers et art-thérapie et Médecines complémentaires

Création d'un outil et mise en pratique de l'art thérapie.

Divers intervenants, tous professionnels de la santé reconnus, donneront leurs cours sur 2 demi-journées: la réflexologie, l'arpmathérapie et la pharmacopée.

**Option 3 :** Business experience

Création d'un business plan. Marketing, dynamique humaine, comptabilité, droit.

**Option 4 :** Thématique développée à Viège (voir présentation) Compétence requise : module en langue germanophone.

Voir le descriptif de module spécifique.

**Option 5 :** Exploitation du stage PFP 4 de mobilité internationale (voir présentation et modalité)

Total Présentiel et Total encadré : 80 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 114 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques :**

Démarche de projet, d'encadrement

Conceptualisation et application

Ateliers en petits groupes

Tutorat

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

Barème des notes: A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

Examen en semaine 28.

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats. (sauf indication du responsable de module)

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

remédiation possible : évaluation 4 ou 3

remédiation possible : évaluation E ou F

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

remédiation possible : évaluation 4 ou 3

remédiation possible : évaluation E ou F

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module:**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite. La présence est obligatoire à tous les jours du module

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. En cas d'absence, l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le responsable de module qui décide si l'absence annoncée doit être compensée.

Lors d'absence de 20% et plus sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Les absences justifiées sont traitées de cas en cas.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

#### 9 **Bibliographie**

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est disponible sur la plate-forme Moodle.

#### 10 **Enseignants**

**Nom du responsable de module \***  
Anne-Sylvaine Héritier

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Formation pratique 2** **2018-2019**

**Code**  
S.SI.SO374.1792.F.17

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
10

**Langue**

allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres

allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s) Formation pratique 1  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

Certaines conditions, en lien avec la sécurité des patient-e-s, peuvent être exigées

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Ce sont les compétences décrites dans le document d'évaluation des compétences niveau 1ère année bachelor de la filière soins infirmiers

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

La période de formation pratique est placée sous la responsabilité du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (ci-après PF) selon les modalités définies dans la Convention sur la formation pratique HES-SO signée entre la HES-SO et l'institution.

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de la période de formation pratique 2 est placée sous la responsabilité du/de la PF selon les modalités définies dans la convention de formation pratique. Il-Elle utilise pour cela le document d'évaluation des compétences officiel.  
Les modalités d'évaluation sont explicitées lors de l'établissement du contrat tripartite et adaptées, si nécessaire, par le-la PF et l'étudiant-e en cours de PFP.

Une période de formation pratique est considérée comme non validée si le nombre de jours d'absence pour juste motif et non compensée est supérieur à 5 jours. La compensation des jours d'absence se fait en négociation avec le site de formation et le lieu de formation pratique.

**Une période de formation pratique est considérée comme échouée si :**

- la note F est attribuée à l'évaluation de la période de formation pratique.
  - la période de formation pratique est abandonnée.
  - les documents ne sont pas restitués dans les délais.
  - l'étudiant-e est responsable d'un comportement fautif.
- L'abandon d'une période de formation pratique est considérée comme un échec, ceci indépendamment du nombre de jours réalisés.  
Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne / responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

### 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de répétition**

Lorsqu'une période de formation pratique est échouée, elle est répétée en lieu et place de la PFP suivante ou durant l'été. (en été, pas de répétition à la HEdS Valais)

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

L'étudiant-e doit effectuer une présence hebdomadaire de 40 heures et réalise des horaires de jour et du soir (8 heures par jour sauf exception en accord avec le site de formation).  
Les horaires de travail sont discutés lors de l'élaboration du contrat pédagogique tripartite.

#### **Addendum pour la HEdS Valais, Filière Soins Infirmiers**

##### **L'organisation et la gestion des stages sont uniquement réalisées par le responsable de la formation pratique (RFPF).**

Les PFP se déroulent sur l'ensemble du canton, parties francophone et germanophone, et cette organisation ne peut tenir compte des lieux de vie et des particularités individuelles. Les étudiant-e-s sont responsables de régler la question de leur logement lors de stage et les frais inhérents sont à leur charge.

A la demande de l'étudiant-e et si disponibilité, une PFP peut se réaliser hors canton (de la PFP 2 à la PFP 6) ou à l'étranger (PFP 4 ou PFP 5), les conditions sont annoncées en début de 2ème année bachelors pour la mobilité à l'étranger.

Les offres en formation des milieux de soins sont à consulter par l'étudiant-e avant l'élaboration de ses objectifs spécifiques pour la période de stage. L'étudiant-e prépare son stage en élaborant ses objectifs personnels de progression et complète le document suivi de PFP. Il/elle se réfère aux demandes du professeur référent de l'école concernant la préparation du stage.

Les périodes d'interruption de cours sont à disposition pour organiser la signature du contrat tripartite, l'étudiant-e est convoqué-e par le professeur référent de l'école.

Les horaires du stage sont définis par le milieu de pratique. Les jours fériés sont attribués en fonction du canton (pays) dans lequel se déroule le stage.

Le professeur référent est présent à l'évaluation de mi-stage seulement à la demande de l'étudiant-e et/ou du-de la PF. Il est présent à l'évaluation finale et à la charge de rapporter l'ensemble des documents au PFPF.

**A mi-stage, une journée "retour de stage" est organisé par l'école, lors de chaque stage, l'objectif et les informations y relatives seront présentés avant le départ en stage. La présence à cette journée est obligatoire.**

**Pendant la PFP, toute absence est à annoncer par téléphone, au secrétariat de la filière et au milieu de pratique concerné, dès le premier jour d'absence.**

En cas d'abandon du stage, l'étudiant-e informe immédiatement le-la professeur-e référent-e, le RFPF et la PF. Il-elle est ensuite convoqué-e par la responsable de la filière.

**A la fin du stage, l'étudiant-e complète en ligne le document d'évaluation de la PFP. (Processus qualité)**

Seuls les stages en première passation peuvent se dérouler durant l'été, si disponibilité. Ces situations particulières sont traitées de cas en cas en lien avec les places disponibles.

Afin d'offrir des conditions de stage optimum, l'école se réserve la possibilité de scinder une PFP en deux et de la reporter pour un groupe d'étudiant-e-s (aléatoirement) sur l'été.

#### 9 **Bibliographie**

Bibliographie spécifique à la période de formation pratique.

##### **Sources internes à la HES**

- Dossier à l'intention des institutions partenaires de la HES-SO dans la formation pratique des étudiant-e-s dans les filières de la santé et du travail social - novembre 2016

- Plan d'études cadre Bachelor 2012, Filière de formation en soins infirmiers de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, 6 juillet 2012.

- Formation Pratique - cadre général de réalisation et d'évaluation - version 17-18

#### 10 **Enseignants**

Maye Stéphane

##### **Nom du responsable de module \***

Stéphane Maye

##### **Descriptif validé le \***

14 juillet 2017

##### **Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande de la filière Soins infirmiers HES-SO

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Praktische Ausbildungsperiode 4</b>		<b>2018-2019</b>
<b>Code</b> S.SI.SO374.2794.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres			
	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin			
<b>3 Prérequis</b>				
<input checked="" type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) Praktische Ausbildungsperiode 3 <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>				
<b>7 Modalités de remédiation *</b>		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>		
<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
<b>Autres modalités de remédiation</b>				
<b>8 Remarques</b>				
<b>9 Bibliographie</b>				
<b>10 Enseignants</b> Schwery Hilar				
<b>Nom du responsable de module *</b>				
<b>Descriptif validé le *</b>		<b>Descriptif validé par *</b>		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Klinische Fertigkeiten 1		2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.1141.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>			
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>			
7	<b>Modalités de remédiation *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		7a <b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
	<b>Autres modalités de remédiation</b>			
8	<b>Remarques</b>			
9	<b>Bibliographie</b>			
10	<b>Enseignants</b> Lehmann-Wellig Brigitte			
	<b>Nom du responsable de module *</b>			
	<b>Descriptif validé le *</b>		<b>Descriptif validé par *</b>	

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module *Praktische Ausbildungsperiode 1* 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.SO374.1791.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Schwery Hilar

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module *Perioperative Pflege* 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.1231.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Furrer-Treyer Christa

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1 Intitulé du module		Oncologie		2018-2019
<b>Code</b> S.SI.374.3655.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>			
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.  
A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.  
B1-B2-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.  
C1

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.  
D1-D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.  
E1-E2-E3-E4

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.  
F1

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.  
G1-G4

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

L'interdisciplinaire avec les différents mécanismes et les interventions et les différents traitements. Le disciplinaire avec les recommandations des bonnes pratiques et les enseignements.

Description du module : L'étudiant-e :

##### **Axe interdisciplinaire**

Identifier les représentations autour des investigations, de l'annonce des diagnostics des différents cancers, des différents traitements, des conséquences bio-psycho-sociales-développementales-culturelles-spirituelles.  
Identifier les systèmes socio-sanitaires et les ressources à disposition des patients atteints de cancer et de leurs entourages.

Analyser les différents facteurs de risque en lien avec l'épidémiologie  
Analyser les processus tumoraux et les différentes classifications des tumeurs  
Analyser les différents traitements et les soins infirmiers en collaboration avec les équipes pluridisciplinaires  
Analyser les différents enjeux autour des modes de vie et les différents cancers  
Analyser les différentes préventions  
Analyser les enjeux autour des médecines complémentaires pour les patients atteints de cancer

##### **Axe disciplinaire**

Evaluer les différentes préventions  
Intégrer l'entretien motivationnel lors d'offres en soins aux patients atteints de cancer  
Intégrer les recherches oncologiques et les recommandations de bonnes pratiques  
Analyser les situations complexes en oncologie en intégrant la démarche de soins à partir de différentes théories de soins  
Analyser des situations de soins en oncologie dans différents contextes et différents âges de la vie.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Présentation des buts et des modalités du module 3656  
 Emergence des représentations liées au cancer  
 Rôle professionnel avec les patients atteints de cancer  
 Introduction à l'épidémiologie et épidémiologie du cancer  
 Les enjeux autour des examens diagnostics du cancer  
 Les principes de la chimiothérapie, progrès et nouveaux traitements, administration de la chimiothérapie, soins et surveillances.  
 Les nouvelles techniques en radiothérapie et la prise en charge des effets secondaires / Rôle infirmier  
 Introduction à la psycho-oncologie et rôle spécifique de l'infirmier-ère en oncologie  
 Autour du concept de l'espoir  
 Réflexions éthiques autour du cancer à partir d'études et de situations de soins et d'analyses de séquences vidéos  
 La médecine prédictive et les enjeux du dépistage  
 Présentation des associations : vivre avec son cancer et ressources pour les patients atteints de cancer  
 Présentation des recherches : modes de vie et médecines complémentaires  
 Les soins infirmiers aux patients atteints de cancer du sein  
 Les cancers pulmonaires  
 Les soins infirmiers aux patients atteints de cancer pulmonaire  
 Communication en oncologie, entretien motivationnel  
 Gestion des risques et des symptômes  
 Apprentissage par situations cliniques  
 Présentation des recherches: gestion des risques et symptômes  
 Synthèse du module

Total Présentiel et Total encadré : 104 périodes  
 Total Validation : 6 périodes  
 Total Travail personnel : 90 périodes  
 Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Exposé interactif  
 Analyses de situations  
 Analyses d'études  
 Travaux de groupes et travail individuel  
 Présentation écrite de recherches  
 Présentation orale des recherches  
 Analyse de séquences vidéo  
 Visite du centre de radiothérapie selon intérêt

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 28**

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)  
 Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
Semaines des examens: 34, 35, 36  
Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)  
La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.  
L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module  
La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.  
Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans tous les documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Coquoz Emmanuelle

**Nom du responsable de module \***  
Emmanuelle Coquoz

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Praktische Ausbildungsperiode 6** 2018-2019

**Code**  
S.SI.SO374.3796.D.18

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

**Langue**

allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres

allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s) Praktische Ausbildungsperiode 5  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Schwery Hilar

**Nom du responsable de module \***

**Descriptif validé le \***

**Descriptif validé par \***

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Santé: enfant, adolescent, famille** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.1121.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>	
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A3

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E1-E3

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

- Développer un questionnement vis-à-vis des pratiques professionnelles en lien avec les populations spécifiques suivantes : enfant, adolescent, famille.
  - Développer une posture professionnelle de promotion de la santé et de prévention en lien avec les populations suivantes : enfant, adolescent, famille.
  - Intégrer dans sa pratique clinique et réflexive des concepts en lien avec les populations spécifiques suivantes : enfant, adolescent, famille.
  - Mobiliser des méthodes de communications adaptées aux situations de soins rencontrées en lien avec les populations spécifiques suivantes : enfant, adolescent, famille.
- Développer les savoir-agir en situation pédiatrique avec des enfants, des adolescents et leur famille.



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenu**

- Introduction dans le module
- Les aspects physiologiques, pathologiques et pharmacologiques durant la grossesse
- Les aspects physiologiques, pathologiques et pharmacologiques durant l'accouchement
- Les aspects physiologiques, pathologiques et pharmacologiques après l'accouchement (y compris allaitement, baby blues)
- La théorie de l'attachement
- La santé sexuelle et reproductive-La sexualité et les soins (le rôle de l'infirmière)-Contraception
- Savoir de base pharmacologique (particularités chez l'enfant, molécules les plus couramment employées chez l'enfant)
- Famille et interculturalité
- Protection de l'enfant
- Maladies infantiles et vaccinations
- Premiers soins au nourrisson- adaptation du nouveau-né, impact de l'hospitalisation d'un enfant
- Principales pathologies chez l'enfant - l'observation de l'enfant
- Les troubles du développement chez l'enfant et l'adolescent - analyse de situations troubles « pédopsychiatriques » en milieu somatiques
- Soutien à la parentalité : structures d'accueil de la petite enfance -Axes affectifs et normatifs
- La maltraitance intrafamiliale (des enfants)
- Les jeunes: les enjeux spécifiques de la santé chez les adolescents (yc IST)
- Ethique : Interruption de grossesse
- Communication avec les enfants / jeunes et leurs famille: relation, distraction, distraction dans l'hôpital
- Les soins centrés sur la famille
- Synthèse du module - analyses de situations
- TPE : écriture scientifique /calcul de dose pédiatrique per os / HEADSSS

Total Présentiel et Total encadré : 104 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 90 périodes

Total des 5 crédits ECTS: 150h ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

- Cours ex cathedra - Simulation avec patient simulé
- Analyse de groupe - TPE et partage d'expériences

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 7.**

**L'erreur de calcul professionnel invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable du module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
**Semaines des examens: 34, 35, 36**

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière. L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Chappuis Schimek Aline

**Nom du responsable de module \***  
Aline Chappuis

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1 Intitulé du module		Palliative Care		2018-2019
<b>Code</b> S.SI.374.2352.D.18		<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5		<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres		
<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin				
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Rolle als Experte/in**

Als Experten/innen in Pflege führen Pflegefachpersonen die berufsspezifischen Tätigkeiten aus und übernehmen im Gesundheitsversorgungssystem die fachliche Führung in ihrem Berufsfeld; in diesem Kontext treffen sie die entsprechenden Entscheidungen und Beurteilungen.

A1, A2, A3, A4

**Rolle als Kommunikator/in**

Als Kommunikatoren/innen ermöglichen Pflegefachpersonen vertrauensvolle Beziehungen in ihrem Umfeld und geben Informationen gezielt weiter.

B1, B2, B3, B4

**Rolle als Teamworker/in**

Als Teamworker/innen partizipieren Pflegefachpersonen effektiv innerhalb eines interdisziplinären und interprofessionellen Teams.

C1, C3

**Rolle als Manager/in**

Als Manager/innen übernehmen Pflegefachpersonen die fachliche Führung, tragen zur Effektivität der Organisation bei und entwickeln ihre eigene Berufskarriere.

D2

**Rolle als Health Advocate**

Als Health Advocates stützen sich Pflegefachpersonen verantwortungsvoll auf ihre Expertise ab und nutzen ihre Einflussmöglichkeiten, um die Gesundheit und die Lebensqualität des Patienten / Klienten sowie der Gesellschaft als Ganzen zu fördern.

E1, E3

**Rolle als Professionsangehörige/r**

Als Professionsangehörige setzen sich Pflegefachpersonen für die Gesundheit und die Lebensqualität von Personen und der Gesellschaft ein. Sie verpflichten sich der Ethik und tragen Sorge zur eigenen Gesundheit.

G1, G4

**Ziele**

- Kennen Werte und Grundsätze der palliativen Pflege, deren Einbettung ins Gesundheitssystem, sowie deren Konsequenzen für die Praxis
- Können die häufigsten klinischen Symptome erfassen und beurteilen, Interventionen vorschlagen und eine situationsgerechte Pflegeplanung erstellen
- Können eine ethische Kompetenz in der Auseinandersetzung mit schwierigen Entscheidungen am Ende des Lebens entwickeln
- Berücksichtigen den sozialen Kontext der betroffenen Person und deren Umfeld, nutzen Netzwerkressourcen unter Einhaltung der Gesetze und Grundsätze, denen Palliative Care untersteht
- Respektieren und berücksichtigen spirituelle, religiöse und kulturelle Ressourcen der betroffenen Person und deren Umfeld
- Begleiten, respektieren und unterstützen betroffene Personen und deren Umfeld im Prozess am Lebensende unter Berücksichtigung der Patientenverfügung und/oder des Grundsatzes der Selbstbestimmung
- Beherrschen ein Kommunikationsniveau und Kommunikationsinstrumente, die der betroffenen Person in verschiedenen Lebensphasen (primär fortgeschrittenes Alter) und deren Umfeld sowie der Gesamtheit und der Komplexität der Situation (palliative Situation, terminale Situation, Trauer, Belastungen der Pflegenden) Rechnung tragen
- Können eine Praxis der Interprofessionalität ausüben, in der die Eigenheiten, Werte und Rollen der verschiedenen Fachpersonen bekannt sind, zugunsten eines gemeinsamen Ziels respektiert werden und die Beseitigung von Hindernissen gefördert wird

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Inhalte**

Einführung Modul / Definition / Grundlagen / Grundprinzipien / Haltung / Geschichte der Palliative Care / Grenzen der Medizin und Pflege Versorgungsstrukturen / Rolle und Bedeutung im Gesundheitssystem / Rollen und Verantwortung der verschiedenen Fachpersonen eines Palliative-Care-Teams

Konzepte der Palliative Care; bio-psycho-soziales Konzept u. spirituelle Dimension, Lebensqualität

Spezifische Assessmentinstrumente, mehrdimensionale Problemanalyse

Behandlung spezifischer Symptome mit Fokus Palliative Care (Magen-Darm-Trakt, Hydratation/Dehydratation, Ernährungsprobleme, Atmung, Schmerz (Fokus multidimensionaler Schmerz nur Bezug PC), Asthenie usw. Antizipation (Einbezug PE) und Vorgehen bei Symptomen der Sterbephase, Palliative Sedierung

Konzept Chronischer Schmerz

Pharmakologie der am gebräuchlichsten Medikamente in der PC / Grundregeln der Medikamentenverabreichung in der PC / notwendige

Anpassungen der Verordnungen bei Fortschreiten der Krankheit, Opioide und Patienteninformation

Klinische Ethik am Beispiel der Hydratation-Dehydratation (o.a.), Wege der Entscheidungsfindung in der Palliative Care

Sterbehilfe; Rechtliche, ethische und praktische Situation in der Schweiz

Soziale Auswirkungen und Möglichkeit der Unterstützung bei unheilbaren Krankheiten / Grenzen der Medizin

Unterstützung pflegender Angehöriger in der Palliative Care, Auswirkungen schwerer Erkrankungen auf Patient und Familie (psychologisches und spirituelles Leid, Rollenveränderungen, Krisen und Coping, Soz. Auswirkungen u. Unterstützung)

Notfälle in der PC: Spinale Kompression, Epilepsie, massive Blutungen, Obere Einflusstauung

Spiritualität, Interkulturalität: Sterben und Tod in verschiedenen Kulturen / Religionen, Rituale, Bräuche und Riten um Tod, Begräbnis und Trauer

Trauer und Trauerbegleitung

Umgang mit Abschied und Trauer der Pflegenden

Evaluation: 6 P

Präsenzzeit: 84 P

Begleitetes Studium: 28 P

Selbststudium: 82 P

Total: 150h oder 200 Perioden

**Lehr- und Lernmethoden**

Referate, Fallanalysen, lehrgespräche, Einzel- und Gruppenarbeiten, Simulation usw.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Die Bedingungen der Leistungsbewertung werden den Studierenden spätestens bei der Vorstellung der Modulbeschreibung bekannt gegeben.

Das Modul ist bestanden, wenn die Studierenden bei der Modulevaluation mindestens die Note E erreichen.

Bei ungerechtfertigter Abwesenheit oder wenn die Arbeiten nicht innerhalb der festgelegten Fristen eingereicht werden, erhält der/die Studierende die Note F.

Obligatorische Anwesenheit.

Summative Modulevaluation: Schriftliche Prüfung und OSCE, Woche 51.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

Wiederholung der schriftlichen Prüfung Woche 3.

Nach einer Zusatzarbeit beträgt die Note D oder E (bestanden) oder F (nicht bestanden).

**Wiederholung des Moduls**

Die Modalitäten der Wiederholung sowie die Erwartungen und Bedingungen für das Bestehen des Moduls werden durch die/den Modulverantwortliche/n und die Leitung des Studienganges festgelegt. Die Modalitäten werden schriftlich festgehalten und von dem/der Studierenden und von dem/der Modulverantwortlichen signiert.

Bei der Wiederholung des Moduls erhält der Studierende die Noten A bis E und im Falle eines Nichtbestehens die Note F. Im letzteren Fall gilt das Modul als definitiv nicht bestanden, was den Ausschluss aus dem Studiengang zur Folge hat.

**8 Remarques**

**9 Bibliographie**

**10 Enseignants**

Carlen Fernando

**Nom du responsable de module \***

Carlen Fernando

**Descriptif validé le \***

30.08.2013

**Descriptif validé par \***

Leitung Studiengang Pflege dt.  
Schwery Hilar

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Inter professionnalisation** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.3561.EE.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
----------------------------	---	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Rôle de communicateur-trice

En tant que communicateur-trice-s, les infirmiers facilitent les relations et le report de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.  
B2-B3 - B4

#### Rôle de collaborateur-rice

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.  
C1-C2-C3-C4

#### Objectifs généraux d'apprentissage

Observer, identifier et analyser les critères et indicateurs d'une collaboration interprofessionnelle optimale entre les différents acteurs de soins. Identifier les enjeux systémiques de la communication au sein d'un partenariat interprofessionnel afin de développer une posture de coordination dans la collaboration.  
Travailler autour de l'identité dans le rôle d'infirmier-ère.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Leadership collaboratif, travail d'équipe, gestion des conflits interprofessionnels  
Communication interprofessionnelle  
Communiquer autour de son projet  
Gestion de projet  
Outils d'évaluation des projets  
Table ronde avec expert interprofessionnalité  
Conduite de réunion et réseaux  
Interprofessionnalité : regard croisé  
Clarification des rôles / rôles et statuts  
Métapositionnement: regard sur l'identité infirmière, ses rôles et son statut.  
Case management  
Simulation, travail en réseau.

Total Présentiel et Total encadré : 80 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 114 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Cours magistraux  
Etudes de cas  
Conférences  
Activités en sous-groupes  
Table ronde  
Simulation  
Workshop

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen : en semaine 7**

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication)

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

**Semaines des examens: 34, 35, 36**

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière  
L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite. La présence est obligatoire à tous les jours du module  
La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

**Module en présence obligatoire**

**La présence est obligatoire à tous les jours du module**, pour une absence de 10%, l'étudiant reçoit un avertissement. En cas de récurrence, l'exclusion temporaire peut être prononcée.

Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

- Canadian Interprofessionnal Health Collaborative (CIHCPIS), 2010 Référentiel national de compétences en matière d'interprofessionnalisme, Canada

- Confédération Suisse, 2013, Santé 2020, Rapport du groupe thématique "Interprofessionnalité"

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Héritier Anne-Sylvaine

**Nom du responsable de module \***

Anne-Sylvaine Héritier

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Inter professionnalisation** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.3561.EE.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>	
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Rôle de communicateur-trice

En tant que communicateur-trice-s, les infirmiers facilitent les relations et le report de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.  
B2-B3 - B4

#### Rôle de collaborateur-riche

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.  
C1-C2-C3-C4

#### Objectifs généraux d'apprentissage

Observer, identifier et analyser les critères et indicateurs d'une collaboration interprofessionnelle optimale entre les différents acteurs de soins. Identifier les enjeux systémiques de la communication au sein d'un partenariat interprofessionnel afin de développer une posture de coordination dans la collaboration.  
Travailler autour de l'identité dans le rôle d'infirmier-ère.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Leadership collaboratif, travail d'équipe, gestion des conflits interprofessionnels  
Communication interprofessionnelle  
Communiquer autour de son projet  
Gestion de projet  
Outils d'évaluation des projets  
Table ronde avec expert interprofessionnalité  
Conduite de réunion et réseaux  
Interprofessionnalité : regard croisé  
Clarification des rôles / rôles et statuts  
Métapositionnement: regard sur l'identité infirmière, ses rôles et son statut.  
Case management  
Simulation, travail en réseau.

Total Présentiel et Total encadré : 80 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 114 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Cours magistraux  
Etudes de cas  
Conférences  
Activités en sous-groupes  
Table ronde  
Simulation  
Workshop

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen : en semaine 7**

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication)

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
**Semaines des examens: 34, 35, 36**

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière  
L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite. La présence est obligatoire à tous les jours du module  
La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

## 8 Remarques

**Module en présence obligatoire**

**La présence est obligatoire à tous les jours du module**, pour une absence de 10%, l'étudiant reçoit un avertissement. En cas de récurrence, l'exclusion temporaire peut être prononcée.

Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

## 9 Bibliographie

- Canadian Interprofessionnal Health Collaborative (CIHCPIS), 2010 Référentiel national de compétences en matière d'interprofessionnalisme, Canada

- Confédération Suisse, 2013, Santé 2020, Rapport du groupe thématique "Interprofessionnalité"

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

## 10 Enseignants

Héritier Anne-Sylvaine

**Nom du responsable de module \***  
Anne-Sylvaine Héritier

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1 Intitulé du module		Soins palliatifs		2018-2019
<b>Code</b> S.SI.374.2352.F.17		<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5		<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres		
		<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles dénoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.  
A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.  
B1-B2-B3-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.  
C1-C3

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.  
D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.  
E1-E3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.  
G1-G4

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

- Connaître les valeurs et les principes des soins palliatifs et leurs implications dans la pratique
- Identifier les principaux symptômes rencontrés lors de la prise en charge palliative et proposer des interventions adaptées
- Utiliser le modèle bio-psycho-social et spirituel dans la prise en charge en soins palliatifs
- Définir les ressources des professionnels et non professionnels et de l'importance d'une prise en charge interdisciplinaire dans tous les milieux de prise en charge
- Connaître les principes éthiques : empathie et respect, autonomie et dignité
- Intégrer la personne malade et son entourage et leurs ressources dans la prise en charge globale
- Identifier les structures de soins adaptées aux besoins de la personne malade et de son entourage
- Connaître les limites de l'entourage et des professionnels
- Exercer la réflexion éthique
- Intégrer la dimension spirituelle dans la prise en charge palliative
- Développer la dimension interculturelle

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenus**

- Introduction au module / définition / bases / principes / histoire des soins palliatifs / des limites de la médecine et des soins infirmiers / Concept care
- Etude des systèmes de santé - Structures spécialisées / rôle et leur importance dans le système de santé / rôles et les responsabilités des différentes personnes d'une équipe de soins palliatifs spécialisés
- Concept de soins palliatifs Concept bio-psycho-social et dimension spirituelle, qualité de vie
- La recherche de l'information - la collecte de données
- Des outils d'évaluation spécifiques - analyse du problème multidimensionnel
- Traiter les symptômes spécifiques avec un accent de soins palliatifs (tractus gastro-intestinal, l'hydratation / déshydratation, des problèmes d'alimentation, respiratoires, douleurs), focus sur douleur multidimensionnelle en référence avec soins palliatifs, asthénie...
- Anticipation (y compris PE) et action pour les symptômes de la phase terminale
- La sédation et les soins palliatifs
- Concept de douleur chronique
- Pharmacologie des médicaments les plus couramment utilisés en soins palliatifs / Principes de bases de l'administration médicamenteuse en soins palliatifs / ajustement nécessaire à l'évolution de la maladie
- Les opioïdes et l'information du patient
- Ethique clinique par exemple : l'hydratation-déshydratation - mode de prise de décision en matière de soins palliatifs
- Ethique : de ses fondements à ses implications - L'euthanasie, aspect juridique, éthique et situation pratique en Suisse
- Cadre légal de la profession infirmière - L'euthanasie, aspect juridique, éthique et situation pratique en Suisse
- L'impact social et la possibilité de soutien de maladies incurables / limites de la médecine
- Le soutien aux aidants en soins palliatifs - l'impact de la maladie grave sur le patient et sa famille (souffrance psychologique et spirituel, les changements de rôle, les crises et l'adaptation, l'impact social et de soutien) -
- Situations d'urgence en soins palliatifs Compression spinale, convulsion, hémorragie massive, Syndrome de la veine cave supérieure
- Culture, diversité et l'interculturalité - migrants
- Spiritualité - Interculturalité : la mort et les mourants dans les différentes cultures / religions - les rites, les coutumes et les rituels autour de la mort, l'enterrement et le deuil
- Caring de Watson
- Le chagrin et soutien aux endeuillés
- compétences émotionnelles en soins palliatifs
- modèle de la tristesse chronique
- Faire face à la tristesse et au deuil des infirmières
- Communication avec les patients et leurs proches en soins palliatifs

Total Présentiel et Total encadré : 112 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 82 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Leçons, travail de groupes et travail personnel

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 51**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable du module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
Semaines des examens: 34, 35, 36  
Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)  
La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.  
L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.

Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Schoepf Chris

**Nom du responsable de module \***

Chris Schoepf

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Formation pratique 6** **2018-2019**

**Code**  
S.SI.SO374.3796.EE.F.17

**Type de formation \***  
 Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
--	---	--	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
10

**Langue**

<input type="checkbox"/> allemand	<input type="checkbox"/> allemand - anglais
<input type="checkbox"/> allemand / D	<input type="checkbox"/> anglais
<input type="checkbox"/> bilingue	<input type="checkbox"/> espagnol
<input type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> français - allemand
<input type="checkbox"/> français - allemand - anglais	<input type="checkbox"/> français - anglais
<input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD	<input checked="" type="checkbox"/> français / F
<input type="checkbox"/> italien	<input type="checkbox"/> mandarin
<input type="checkbox"/> Autres	

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s) Formation pratique 5  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

#### Autres prérequis

Certaines conditions, en lien avec la sécurité des patient-e-s, peuvent être exigées

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Ce sont les compétences décrites dans le document d'évaluation des compétences niveau 3ème année bachelor PT de la filière soins infirmiers

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

La période de formation pratique est placée sous la responsabilité du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (ci-après PF) selon les modalités définies dans la Convention sur la formation pratique HES-SO signée entre la HES-SO et l'institution.

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de la période de formation pratique 6 est placée sous la responsabilité du/de la PF selon les modalités définies dans la convention de formation pratique. Il-Elle utilise pour cela le document d'évaluation des compétences officiel.

Les modalités d'évaluation sont explicitées lors de l'établissement du contrat tripartite et adaptées, si nécessaire, par le-la PF et l'étudiant-e en cours de PFP.

Une période de formation pratique est considérée comme non validée si le nombre de jours d'absence pour juste motif et non compensée est supérieur à 5 jours. La compensation des jours d'absence se fait en négociation avec le site de formation et le lieu de formation pratique.

#### Une période de formation pratique est considérée comme échouée si :

- la note F est attribuée à l'évaluation de la période de formation pratique.
- la période de formation pratique est abandonnée.
- les documents ne sont pas restitués dans les délais.
- l'étudiant-e est responsable d'un comportement fautif.

L'abandon d'une période de formation pratique est considérée comme un échec, ceci indépendamment du nombre de jours réalisés. Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de répétition**

Lorsqu'une période de formation pratique est échouée, elle est répétée en lieu et place de la PFP suivante ou durant l'été. **(en été, pas de répétition à la HEdS Valais, la PFP 6 échouée est répétée sur un semestre supplémentaire et selon la même modalité : c-à-d une PFP externe.**

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

**8 Remarques**

L'étudiant-e doit effectuer une présence hebdomadaire de 40 heures et réalise des horaires de jour et du soir (8 heures par jour sauf exception en accord avec le site de formation). Les horaires de travail sont discutés lors de l'élaboration du contrat pédagogique tripartite.

**Addendum pour la HEdS Valais, Filière Soins Infirmiers**

**L'organisation et la gestion des stages externes sont uniquement réalisées par le responsable de la formation pratique (RPPF).**

Les PFP se déroulent sur l'ensemble du canton, parties francophone et germanophone, et cette organisation ne peut tenir compte des lieux de vie et des particularités individuelles. Les étudiant-e-s sont responsables de régler la question de leur logement lors de stage et les frais inhérents sont à leur charge.

A la demande de l'étudiant-e et si disponibilité, une PFP peut se réaliser hors canton (de la PFP 2 à la PFP 6) ou à l'étranger (PFP 4 ou PFP 5), les conditions sont annoncées en début de 2ème année bachelor pour la mobilité à l'étranger.

Les offres en formation des milieux de soins sont à consulter par l'étudiant-e avant l'élaboration de ses objectifs spécifiques pour la période de stage. L'étudiant-e prépare son stage en élaborant ses objectifs personnels de progression. Il/elle se réfère aux demandes du professeur référent de l'école concernant la préparation du stage.

Les périodes d'interruption de cours sont à disposition pour organiser la signature du contrat tripartite, l'étudiant-e est convoqué-e par le professeur référent de l'école.

Les horaires du stage sont définis par le milieu de pratique. Les jours fériés sont attribués en fonction du canton (pays) dans lequel se déroule le stage.

Le professeur référent est présent à l'évaluation de mi-stage seulement à la demande de l'étudiant-e et/ou du-de la PF. Il est présent à l'évaluation finale et à la charge de rapporter l'ensemble des documents au PFPF.

**Pendant la PFP, toute absence est à annoncer par téléphone, au secrétariat de la filière et au milieu de pratique concerné, dès le premier jour d'absence.**

En cas d'abandon du stage, l'étudiant-e informe immédiatement le-la professeur-e référent-e, le RPPF et la PF. Il-elle est ensuite convoqué-e par la responsable de la filière.

**A la fin du stage**, l'étudiant-e complète en ligne le document d'évaluation de la PFP. (Processus qualité)

Seuls les stages en première passation peuvent se dérouler durant l'été, si disponibilité. Ces situations particulières sont traitées de cas en cas en lien avec les places disponibles.

Un travail formatif de résolution d'une problématique de soins dans son milieu professionnel est développée sur le semestre 5. Les crédits emploi représentent la valeur de travail de 20 jours ouvrables.

**9 Bibliographie**

Bibliographie spécifique à la période de formation pratique.

**Sources internes à la HES**

- Dossier à l'intention des institutions partenaires de la HES-SO dans la formation pratique des étudiant-e-s dans les filières de la santé et du travail social - novembre 2016
- Plan d'études cadre Bachelor 2012, Filière de formation en soins infirmiers de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, 6 juillet 2012
- Formation Pratique - cadre général de réalisation et d'évaluation - version 17-18

**10 Enseignants**

Maye Stéphane

**Nom du responsable de module \***

Stéphane Maye

**Descriptif validé le \***

14 juillet 2017

**Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande de la filière Soins infirmiers HES-SO

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Professionalisation 2** 2018-2019

**Code**

S.SI.374.1212.F.17

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***

5

**Langue**

- allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres
- allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.  
A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.  
B1-B3-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.  
C1-C3-C4

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.  
D1-D2-D3

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.  
E1-E2-E3-E4

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.  
F1-F2-F3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.  
G1-G2-G3-G4

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

- Maîtriser les étapes de la démarche de soins et exercer un jugement clinique et thérapeutique en utilisant la théorie de D. Orem
- Transmettre des informations en utilisant une méthodologie et une nomenclature professionnelle
- Se référer à des articles scientifiques pour argumenter ses choix professionnels
- Exercer un jugement éthique en se référant à la déontologie professionnelle
- S'initier à une démarche de prévention de la santé

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### **Contenu**

- Le modèle de D. Orem
- Introduction à l'épistémologie en sciences infirmières et Carper et White ou Carper, Chinn et Kramer
- Concept intermédiaire
- Raisonnement et jugement clinique, Démarche de soins et démarche clinique, Démarches en promotion de la santé
- Nomenclature infirmière : classifications internationales des Diagnostics infirmiers ANANDA-I, NIC, NOC, Nursing Data..., Transmissions : différents types de dossiers, supports d'information
- Introduction à la démarche EBN, Introduction aux revues systématiques, Recherche sur les bases de données
- Approche expérientielle et développement de compétence, Elaboration d'objectifs d'apprentissage, Auto-évaluation, Pratique réflexive
- Approche de la démarche de santé publique (déterminants de la santé, problèmes de santé publique) Epidémiologie
- Etude de concepts tels que : altérité, sens de la vie, moralité, libre arbitre, déterminisme, innéacquis....
- Ethique : de ses fondements à ses implications

Total Présentiel et Total encadré : 112 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 82 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

##### **Modalités pédagogiques**

APSIC : apprentissage par situation clinique pour l'intégration des théories et concepts  
Mises en activité - travaux de groupe  
Auto-évaluation et évaluation par les pairs  
Discours sur les soins et les compétences

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et /ou par Travail écrit et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module.

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable est considérée comme un échec (F) La validation du module se fait sous forme d'un travail écrit sommatif en lien avec le stage FP 2 : Démarche de soins s'appuyant sur le jugement clinique et thérapeutique se référant à la théorie de D. Orem. Le dépôt de ce travail est un préalable à l'examen oral. Consignes et grille d'évaluation : cf. documents ad-hoc.

**Retour du travail écrit: le 11 juin 2018**

**Examen oral de présentation de la démarche de soins en semaine 27**

**Examen sous forme d'ECOS : semaines 27**

Seuls les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail )

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F)

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite. La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

**Module en présence obligatoire contrôlée**

La présence est obligatoire à tous les jours du module, pour une absence de 10%, l'étudiant-e reçoit un avertissement. En cas de récidive, le stage est différé et l'exclusion temporaire peut être prononcée.

En cas d'absence, l'étudiant-e est tenu-e d'informer le jour même, par téléphone le secrétariat de la filière et par écrit (e-mail) le-la responsable de module, qui décide si l'absence annoncée doit être compensée.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Les absences justifiées sont traitées de cas en cas.

Lors d'absence de 10% et plus sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés, la présence est également obligatoire.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

9 **Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

10 **Enseignants**

Seppey Bovier Christine

**Nom du responsable de module \***

Christine Seppey

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module		Soins péri-opératoires	2018-2019
<b>Code</b>	S.SI.374.1231.F.17		<b>Type de formation *</b>	
			<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
<b>Niveau</b>	<input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b>	<b>Type de module</b>	<b>Organisation temporelle</b>
		<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
<b>2 Organisation</b>	<b>Crédits ECTS *</b>			
	5		<b>Langue</b>	
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres		<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin	
<b>3 Prérequis</b>	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>	<b>Rôle d'expert-e</b> En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles dénoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes. A1-A2-A3-A4			
	<b>Rôle de collaborateur-trice</b> En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle. C1-C2-C3-C4			
	<b>Rôle de promoteur-trice de la santé</b> En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités. E1-E2-E3-E4			
	<b>Rôle d'apprenant-e et formateur ou formatrice</b> En tant qu'apprenant-e-s et formateurs et formatrices, les infirmières et infirmiers démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes. F1-F3			
	<b>Rôle de professionnel-le</b> En tant que professionnel-le-s, les infirmières et infirmiers s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé. G1			
	<b>Objectifs généraux d'apprentissage</b> - Acquérir des compétences au sujet des patients chirurgicaux, pour soutenir et accompagner ceux-ci de façon adéquate en tenant compte du contexte. - Approfondir les connaissances en soins infirmiers des périodes pré-per- et post-opératoires. - Reconnaître les liens entre les actions préventives, les risques, et les complications post-opératoires			

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### **Contenu**

- Introduction module
- Introduction à la chirurgie et aux soins périopératoires
- Modes de prestations de soins
- Préparation préopératoire
- Douleur : la nociception, traitement médicamenteux et non médicamenteux, spécificité de la douleur selon l'âge en contexte aigu
- Anesthésie : types et médicaments, surveillance
- Risques et complications périopératoires
- Soins postopératoire, préparation à la sortie
- Grilles d'évaluation (douleur, anxiété, confusion/agitation, sédation, respiration, etc)
- Pharmacologie générale
- Pathologies et interventions viscérales
- Pathologies et interventions thoraciques
- Pathologies et interventions en ortho-traumatologie
- Pathologies et interventions gynécologiques
- Pathologies et interventions urologiques
- Pathologies et interventions en neurochirurgie
- Pathologies et interventions vasculaires
- Pathologies et interventions en chirurgie ophtamologique
- Transfusion sanguine
- Soins périopératoire et collaboration interdisciplinaire
- Analyse de situation avec un modèle de soin

Total présentiel et total encadré : 120 périodes  
Total validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 74 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

##### **Modalités pédagogiques**

- Cours frontaux
- Analyses de situation
- Travaux de groupe
- Simulation

#### 6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

##### **Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module  
La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 27.**

**L'erreur de calcul professionnel invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F).

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

#### 7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### 7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation:**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
Semaines des examens : 34, 35, 36  
Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec).  
La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec. La note obtenue est (F).

**Modalités de répétition du module: note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.  
L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.  
La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.  
La présence est obligatoire à tous les jours du module.  
La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.  
Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.  
Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.  
Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Schär Sabine

**Nom du responsable de module \***  
Sabine Schär

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Santé mentale 1 et Démences** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.1251.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>	
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ères-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système soci-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-eles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1 - A3 - A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmiers facilitent les relations et le report de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B3 - B4

##### **Rôle de collaborateur-riche**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C3

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ères-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur carrière professionnelle.

D1

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.

E1 - E3

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F2

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1 - G3

#### **Objectifs généraux d'apprentissage**

A la fin du module, les étudiants seront capable de:

Décrire les principaux courants, conceptions et outils actuels du domaine de la santé mentale et des troubles mentaux.  
Identifier l'influence des représentations sociales sur l'offre en soins des personnes atteintes de schizophrénie ou de démence.

Prendre en charge et soigner des patients atteints de schizophrénie, en phase aiguë ou stabilisée.

Prendre en charge et soigner des patients atteints de démence.

Prendre en charge et soigner des patients atteints de troubles alimentaires, de troubles somatoformes et de troubles dissociatifs.

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### **Contenu:**

- Introduction au module
- Représentations sur la santé mentale et la maladie mentale
- Courants, conceptions et outils en santé mentale et psychiatrie
- Psychopathologie des schizophrénies, traitements et prise en charge
- Psychopathologie des démences, traitements et prise en charge
- Physiopathologie, psychopathologie et traitements des troubles des conduites alimentaires et somatoformes
- Concept de chronicité et son application
- Prévention et schizophrénies
- Prévention, DMS et familles
- Communication avec la personne atteinte de schizophrénie et ses proches
- Communication avec la personne atteinte de DMA et ses proches
- Communication synthèse
- Ethique et schizophrénies
- Ethique et DMA
- Droit et troubles mentaux

Total Présentiel et Total encadré : 104 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 90 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

##### **Modalités pédagogiques:**

Enseignement frontal, travail individuel et de groupe, fiches de lecture, ateliers, offre en soins.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***  
**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - forme s- durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 27.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

**Semaines des examens: 34, 35, 36**

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.  
Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

#### 9 **Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

#### 10 **Enseignants**

Faure-Arnaud Dominique

**Nom du responsable de module \***  
Anne-Sylvaine Héritier

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module Professionalisierung 1 2018-2019

<p><b>Code</b> S.SI.374.1111.D.18</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps  <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	---	---	--

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b> 5</p>	<p><b>Langue</b>  <input type="checkbox"/> allemand  <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D  <input type="checkbox"/> bilingue  <input type="checkbox"/> français  <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais  <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD  <input type="checkbox"/> italien  <input type="checkbox"/> Autres</p>	<p> <input type="checkbox"/> allemand - anglais  <input type="checkbox"/> anglais  <input type="checkbox"/> espagnol  <input type="checkbox"/> français - allemand  <input type="checkbox"/> français - anglais  <input type="checkbox"/> français / F  <input type="checkbox"/> mandarin</p>
------------------------------------	---	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

#### Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Format du texte incorrect

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Die Bedingungen der Leistungsbewertung werden den Studierenden spätestens bei der Vorstellung der Modulbeschreibung bekannt gegeben.

Das Modul ist bestanden, wenn die Studierenden bei der Modulevaluation mindestens die Note E erreichen.

Bei ungerechtfertigter Abwesenheit oder wenn die Arbeiten nicht innerhalb der festgelegten Fristen eingereicht werden, erhält der/die Studierende die Note F.

Obligatorische Anwesenheit

Summative Evaluation: Schriftliche Arbeit (Erstellung eines Pflegeprozesses) Woche 7

Während dem Modul können eine oder mehrere summative Evaluationen durchgeführt werden.

Bei Wiederholung des Moduls gilt die letzte Version der Modulbeschreibung.

Die Modalitäten der Wiederholung sowie die Erwartungen und Bedingungen für das Bestehen des Moduls werden durch die/den Modulverantwortliche/n und die Leitung des Studienganges festgelegt. Die Modalitäten werden schriftlich festgehalten und von dem/der Studierenden und von dem/der Modulverantwortlichen signiert.

Bei der Wiederholung des Moduls erhält der Studierende die Noten A bis E und im Falle eines Nichtbestehens die Note F. Im letzteren Fall gilt das Modul als definitiv nicht bestanden, was den Ausschluss aus dem Studiengang zur Folge hat.

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### Autres modalités de remédiation

Format du texte incorrect

### 8 Remarques

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

9 **Bibliographie**

Arets, J.; Obex, F; Vaessen,J; Wagner, F. (1999). Professionelle Pflege I. Theoretische und praktische Grundlagen. Hans Huber. Bern.  
Borghetto, B; und Kälbe, K. (2007). Medizinsoziologie: Sozialer Wandel, Krankheit, Gesundheit und das Gesundheitssystem. Betz Juventa.  
Weinheim und München.

10 **Enseignants**

Lehmann-Wellig Brigitte

**Nom du responsable de module \***

Lehmann-Wellig Brigitte

**Descriptif validé le \***  
30.08.2013

**Descriptif validé par \***  
Leiter Studiengang Pflege  
Schwery Hilar

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Klinische Fertigkeiten 1		2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.1141.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>			
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>			
7	<b>Modalités de remédiation *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		7a <b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
	<b>Autres modalités de remédiation</b>			
8	<b>Remarques</b>			
9	<b>Bibliographie</b>			
10	<b>Enseignants</b> Lehmann-Wellig Brigitte			
	<b>Nom du responsable de module *</b>			
	<b>Descriptif validé le *</b>		<b>Descriptif validé par *</b>	

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Praktische Ausbildungsperiode 2** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.SO374.1792.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation **Crédits ECTS \***

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s) Praktische Ausbildungsperiode 1
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

<b>7 Modalités de remédiation *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
---	---

Autres modalités de remédiation

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants Schwery Hilar

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Fondement de la recherche 2** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.2482.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
----------------------------	---	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

#### Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Rôle d'expert-e

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.  
A3-A4

#### Rôle d'apprenant-e et formateur ou formatrice

En tant qu'apprenant-e et formateurs et formatrices, les infirmières et infirmiers démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.  
F2

#### Objectifs généraux d'apprentissage

Afin de baser les connaissances infirmières sur des fondements scientifiques disciplinaires et pluridisciplinaires, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre et évaluer les différents processus de recherche quantitatifs et qualitatifs en acquérant les outils méthodologiques nécessaires à la mise en oeuvre d'une démarche de recherche y compris la recherche documentaire ainsi que les différents types de revues de la littérature.
- Comprendre et évaluer une démarche EBN (ou pratique fondée sur des données/résultats probants) qui permet de fonder les pratiques soignantes sur des données probantes.
- Contribuer à développer des liens entre les sujets de recherche et la pratique professionnelle qui vise à améliorer la qualité des prestations de soins.

Les trois objectifs ci-dessus permettront aux étudiants de se projeter dans la réalisation d'un travail de Bachelor Thesis.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Introduction au module  
Bilan du module  
Etudes en anglais

Statistiques théoriques et pratiques  
Analyse qualitative des données  
L'écriture et la rédaction d'articles scientifiques  
Outils d'analyse critique d'un article scientifique quantitatif  
EBN, niveaux de preuves et démarches de transfert des connaissances  
Méta-analyse  
Méta-synthèse  
Intégration du design qualitatif et quantitatif : design mixte

Total Présentiel et Total encadré : 96 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 98 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Cours magistraux  
Echanges interactifs avec les étudiants  
Travaux pratiques en sous-groupes  
Lecture individuelle par les étudiants et travail personnel des étudiants

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire et qui doit être validé "Acquis" pour réaliser le TB.**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 22.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F).

Seuls les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant pour conséquence l'exclusion de la filière SI.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

**La fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.**

Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

#### 9 **Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

#### 10 **Enseignants**

Schoepf Chris

**Nom du responsable de module \***

Chris Schoepf

**Descriptif validé le \***

30 juin 2017

**Descriptif validé par \***

Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Formation pratique 6** **2018-2019**

**Code**  
S.SI.SO374.3796.F.17

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
10

**Langue**

allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres

allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s) Formation pratique 5  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

Certaines conditions, en lien avec la sécurité des patient-e-s, peuvent être exigées

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Ce sont les compétences décrites dans le document d'évaluation des compétences niveau 3ème année bachelor de la filière soins infirmiers

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

La période de formation pratique est placée sous la responsabilité du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (ci-après PF) selon les modalités définies dans la Convention sur la formation pratique HES-SO signée entre la HES-SO et l'institution.

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de la période de formation pratique 6 est placée sous la responsabilité du/de la PF selon les modalités définies dans la convention de formation pratique. Il-Elle utilise pour cela le document d'évaluation des compétences officiel.

Les modalités d'évaluation sont explicitées lors de l'établissement du contrat tripartite et adaptées, si nécessaire, par le-la PF et l'étudiant-e en cours de PFP.

Une période de formation pratique est considérée comme non validée si le nombre de jours d'absence pour juste motif et non compensée est supérieur à 5 jours. La compensation des jours d'absence se fait en négociation avec le site de formation et le lieu de formation pratique.

**Une période de formation pratique est considérée comme échouée si :**

- la note F est attribuée à l'évaluation de la période de formation pratique.
  - la période de formation pratique est abandonnée.
  - les documents ne sont pas restitués dans les délais.
  - l'étudiant-e est responsable d'un comportement fautif.
- L'abandon d'une période de formation pratique est considérée comme un échec, ceci indépendamment du nombre de jours réalisés.  
Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

### 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de répétition**

Lorsqu'une période de formation pratique est échouée, elle est répétée en lieu et place de la PFP suivante ou durant l'été. **(en été, pas de répétition à la HEdS Valais)**

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

L'étudiant-e doit effectuer une présence hebdomadaire de 40 heures et réalise des horaires de jour et du soir (8 heures par jour sauf exception en accord avec le site de formation). Les horaires de travail sont discutés lors de l'élaboration du contrat pédagogique tripartite.

#### **Addendum pour la HEdS Valais, Filière Soins Infirmiers**

##### **L'organisation et la gestion des stages sont uniquement réalisées par le responsable de la formation pratique (RPPF).**

Les PFP se déroulent sur l'ensemble du canton, parties francophone et germanophone, et cette organisation ne peut tenir compte des lieux de vie et des particularités individuelles. Les étudiant-e-s sont responsables de régler la question de leur logement lors de stage et les frais inhérents sont à leur charge.

A la demande de l'étudiant-e et si disponibilité, une PFP peut se réaliser hors canton (de la PFP 2 à la PFP 6) ou à l'étranger (PFP 4 ou PFP 5), les conditions sont annoncées en début de 2ème année bachelor pour la mobilité à l'étranger.

Les offres en formation des milieux de soins sont à consulter par l'étudiant-e avant l'élaboration de ses objectifs spécifiques pour la période de stage. L'étudiant-e prépare son stage en élaborant ses objectifs personnels de progression et complète le document suivi de PFP. Il/elle se réfère aux demandes du professeur référent de l'école concernant la préparation du stage.

Les périodes d'interruption de cours sont à disposition pour organiser la signature du contrat tripartite, l'étudiant-e est convoqué-e par le professeur référent de l'école.

Les horaires du stage sont définis par le milieu de pratique. Les jours fériés sont attribués en fonction du canton (pays) dans lequel se déroule le stage.

Le professeur référent est présent à l'évaluation de mi-stage seulement à la demande de l'étudiant-e et/ou du-de la PF. Il est présent à l'évaluation finale et à la charge de rapporter l'ensemble des documents au PFPF.

**A mi-stage, une journée "retour de stage" est organisé par l'école, lors de chaque stage, l'objectif et les informations y relatives seront présentés avant le départ en stage. La présence à cette journée est obligatoire.**

**Pendant la PFP, toute absence est à annoncer par téléphone, au secrétariat de la filière et au milieu de pratique concerné, dès le premier jour d'absence.**

En cas d'abandon du stage, l'étudiant-e informe immédiatement le-la professeur-e référent-e, le RPPF et la PF. Il-elle est ensuite convoqué-e par la responsable de la filière.

**A la fin du stage**, l'étudiant-e complète en ligne le document d'évaluation de la PFP. (Processus qualité)

Seuls les stages en première passation peuvent se dérouler durant l'été, si disponibilité. Ces situations particulières sont traitées de cas en cas en lien avec les places disponibles.

Afin d'offrir des conditions de stage optimum, l'école se réserve la possibilité de scinder une PFP en deux et de la reporter pour un groupe d'étudiant-e-s (aléatoirement) sur l'été.

#### 9 **Bibliographie**

Bibliographie spécifique à la période de formation pratique.

##### **Sources internes à la HES**

- Dossier à l'intention des institutions partenaires de la HES-SO dans la formation pratique des étudiant-e-s dans les filières de la santé et du travail social - novembre 2016
- Plan d'études cadre Bachelor 2012, Filière de formation en soins infirmiers de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, 6 juillet 2012
- Formation Pratique - cadre général de réalisation et d'évaluation - version 17-18

#### 10 **Enseignants**

Maye Stéphane

##### **Nom du responsable de module \***

Stéphane Maye

##### **Descriptif validé le \***

14 juillet 2017

##### **Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande de la filière Soins infirmiers HES-SO

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Praktische Ausbildungsperiode 6** 2018-2019

**Code**  
S.SI.SO374.3796.D.18

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

**Langue**

allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres

allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s) Praktische Ausbildungsperiode 5  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Schwery Hilar

**Nom du responsable de module \***

**Descriptif validé le \***

**Descriptif validé par \***

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Santé: enfant, adolescent, famille** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.1121.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>	
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A3

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E1-E3

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

- Développer un questionnement vis-à-vis des pratiques professionnelles en lien avec les populations spécifiques suivantes : enfant, adolescent, famille.
  - Développer une posture professionnelle de promotion de la santé et de prévention en lien avec les populations suivantes : enfant, adolescent, famille.
  - Intégrer dans sa pratique clinique et réflexive des concepts en lien avec les populations spécifiques suivantes : enfant, adolescent, famille.
  - Mobiliser des méthodes de communications adaptées aux situations de soins rencontrées en lien avec les populations spécifiques suivantes : enfant, adolescent, famille.
- Développer les savoir-agir en situation pédiatrique avec des enfants, des adolescents et leur famille.



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenu**

- Introduction dans le module
- Les aspects physiologiques, pathologiques et pharmacologiques durant la grossesse
- Les aspects physiologiques, pathologiques et pharmacologiques durant l'accouchement
- Les aspects physiologiques, pathologiques et pharmacologiques après l'accouchement (y compris allaitement, baby blues)
- La théorie de l'attachement
- La santé sexuelle et reproductive-La sexualité et les soins (le rôle de l'infirmière)-Contraception
- Savoir de base pharmacologique (particularités chez l'enfant, molécules les plus couramment employées chez l'enfant)
- Famille et interculturalité
- Protection de l'enfant
- Maladies infantiles et vaccinations
- Premiers soins au nourrisson- adaptation du nouveau-né, impact de l'hospitalisation d'un enfant
- Principales pathologies chez l'enfant - l'observation de l'enfant
- Les troubles du développement chez l'enfant et l'adolescent - analyse de situations troubles « pédopsychiatriques » en milieu somatiques
- Soutien à la parentalité : structures d'accueil de la petite enfance -Axes affectifs et normatifs
- La maltraitance intrafamiliale (des enfants)
- Les jeunes: les enjeux spécifiques de la santé chez les adolescents (yc IST)
- Ethique : Interruption de grossesse
- Communication avec les enfants / jeunes et leurs famille: relation, distraction, distraction dans l'hôpital
- Les soins centrés sur la famille
- Synthèse du module - analyses de situations
- TPE : écriture scientifique /calcul de dose pédiatrique per os / HEADSSS

Total Présentiel et Total encadré : 104 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 90 périodes

Total des 5 crédits ECTS: 150h ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

- Cours ex cathedra - Simulation avec patient simulé
- Analyse de groupe - TPE et partage d'expériences

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 7.**

**L'erreur de calcul professionnel invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable du module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
**Semaines des examens: 34, 35, 36**

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière. L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Chappuis Schimek Aline

**Nom du responsable de module \***  
Aline Chappuis

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Formation pratique 3** **2018-2019**

**Code**  
S.SI.SO374.2793.F.17

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
10

**Langue**

allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres

allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s) Formation pratique 2  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

Certaines conditions, en lien avec la sécurité des patient-e-s, peuvent être exigées

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Ce sont les compétences décrites dans le document d'évaluation des compétences niveau 2ème année bachelor de la filière soins infirmiers

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

La période de formation pratique est placée sous la responsabilité du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (ci-après PF) selon les modalités définies dans la Convention sur la formation pratique HES-SO signée entre la HES-SO et l'institution.

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de la période de formation pratique 3 est placée sous la responsabilité du/de la PF selon les modalités définies dans la convention de formation pratique. Il-Elle utilise pour cela le document d'évaluation des compétences officiel.

Les modalités d'évaluation sont explicitées lors de l'établissement du contrat tripartite et adaptées, si nécessaire, par le-la PF et l'étudiant-e en cours de PFP

Une période de formation pratique est considérée comme non validée si le nombre de jours d'absence pour juste motif et non compensée est supérieur à 5 jours. La compensation des jours d'absence se fait en négociation avec le site de formation et le lieu de formation pratique.

**Une période de formation pratique est considérée comme échouée si :**

- la note F est attribuée à l'évaluation de la période de formation pratique.
- la période de formation pratique est abandonnée.
- les documents ne sont pas restitués dans les délais.
- l'étudiant-e est responsable d'un comportement fautif.

L'abandon d'une période de formation pratique est considérée comme un échec, ceci indépendamment du nombre de jours réalisés.

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne / responsable de la filière Soins Infirmiers du site

### 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de répétition**

Lorsqu'une période de formation pratique est échouée, elle est répétée en lieu et place de la PFP suivante ou durant l'été (**en été, pas de répétition à la HEdS Valais**)

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

L'étudiant-e doit effectuer une présence hebdomadaire de 40 heures et réalise des horaires de jour et du soir (8 heures par jour sauf exception en accord avec le site de formation). Les horaires de travail sont discutés lors de l'élaboration du contrat pédagogique tripartite.

#### **Addendum pour la HEdS Valais, Filière Soins Infirmiers**

##### **L'organisation et la gestion des stages sont uniquement réalisées par le responsable de la formation pratique (RPPF).**

Les PFP se déroulent sur l'ensemble du canton, parties francophone et germanophone, et cette organisation ne peut tenir compte des lieux de vie et des particularités individuelles. Les étudiant-e-s sont responsables de régler la question de leur logement lors de stage et les frais inhérents sont à leur charge.

A la demande de l'étudiant-e et si disponibilité, une PFP peut se réaliser hors canton (de la PFP 2 à la PFP 6) ou à l'étranger (PFP 4 ou PFP 5), les conditions sont annoncées en début de 2ème année bachelor pour la mobilité à l'étranger.

Les offres en formation des milieux de soins sont à consulter par l'étudiant-e avant l'élaboration de ses objectifs spécifiques pour la période de stage. L'étudiant-e prépare son stage en élaborant ses objectifs personnels de progression et complète le document suivi de PFP. Il/elle se réfère aux demandes du professeur référent de l'école concernant la préparation du stage.

Les périodes d'interruption de cours sont à disposition pour organiser la signature du contrat tripartite, l'étudiant-e est convoqué-e par le professeur référent de l'école.

Les horaires du stage sont définis par le milieu de pratique. Les jours fériés sont attribués en fonction du canton (pays) dans lequel se déroule le stage.

Le professeur référent est présent à l'évaluation de mi-stage seulement à la demande de l'étudiant-e et/ou du-de la PF. Il est présent à l'évaluation finale et à la charge de rapporter l'ensemble des documents au PFPF.

**A mi-stage, une journée "retour de stage" est organisé par l'école, lors de chaque stage, l'objectif et les informations y relatives seront présentés avant le départ en stage. La présence à cette journée est obligatoire.**

**Pendant la PFP, toute absence est à annoncer par téléphone, au secrétariat de la filière et au milieu de pratique concerné, dès le premier jour d'absence.**

En cas d'abandon du stage, l'étudiant-e informe immédiatement le-la professeur-e référent-e, le RPPF et la PF. Il-elle est ensuite convoqué-e par la responsable de la filière.

**A la fin du stage**, l'étudiant-e complète en ligne le document d'évaluation de la PFP. (Processus qualité)

Seuls les stages en première passation peuvent se dérouler durant l'été, si disponibilité. Ces situations particulières sont traitées de cas en cas en lien avec les places disponibles.

Afin d'offrir des conditions de stage optimum, l'école se réserve la possibilité de scinder une PFP en deux et de la reporter pour un groupe d'étudiant-e-s (aléatoirement) sur l'été.

#### 9 **Bibliographie**

Bibliographie spécifique à la période de formation pratique.

##### **Sources internes à la HES**

- Dossier à l'intention des institutions partenaires de la HES-SO dans la formation pratique des étudiant-e-s dans les filières de la santé et du travail social - novembre 2016
- Plan d'études cadre Bachelor 2012, Filière de formation en soins infirmiers de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, 6 juillet 2012
- Formation Pratique - cadre général de réalisation et d'évaluation - version 17-18

#### 10 **Enseignants**

Maye Stéphane  
Michellod Sandra

##### **Nom du responsable de module \***

Stéphane Maye

##### **Descriptif validé le \***

14 juillet 2017

##### **Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande de la filière Soins infirmiers HES-SO

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module		Soins péri-opératoires	2018-2019
<b>Code</b>	S.SI.374.1231.F.17		<b>Type de formation *</b>	
			<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
<b>Niveau</b>	<input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b>	<b>Type de module</b>	<b>Organisation temporelle</b>
		<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
<b>2 Organisation</b>	<b>Crédits ECTS *</b>			
	5		<b>Langue</b>	
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres		<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin	
<b>3 Prérequis</b>	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>	<b>Rôle d'expert-e</b> En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles dénoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes. A1-A2-A3-A4			
	<b>Rôle de collaborateur-trice</b> En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle. C1-C2-C3-C4			
	<b>Rôle de promoteur-trice de la santé</b> En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités. E1-E2-E3-E4			
	<b>Rôle d'apprenant-e et formateur ou formatrice</b> En tant qu'apprenant-e-s et formateurs et formatrices, les infirmières et infirmiers démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes. F1-F3			
	<b>Rôle de professionnel-le</b> En tant que professionnel-le-s, les infirmières et infirmiers s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé. G1			
	<b>Objectifs généraux d'apprentissage</b> - Acquérir des compétences au sujet des patients chirurgicaux, pour soutenir et accompagner ceux-ci de façon adéquate en tenant compte du contexte. - Approfondir les connaissances en soins infirmiers des périodes pré-per- et post-opératoires. - Reconnaître les liens entre les actions préventives, les risques, et les complications post-opératoires			

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenu**

- Introduction module
- Introduction à la chirurgie et aux soins périopératoires
- Modes de prestations de soins
- Préparation préopératoire
- Douleur : la nociception, traitement médicamenteux et non médicamenteux, spécificité de la douleur selon l'âge en contexte aigu
- Anesthésie : types et médicaments, surveillance
- Risques et complications périopératoires
- Soins postopératoire, préparation à la sortie
- Grilles d'évaluation (douleur, anxiété, confusion/agitation, sédation, respiration, etc)
- Pharmacologie générale
- Pathologies et interventions viscérales
- Pathologies et interventions thoraciques
- Pathologies et interventions en ortho-traumatologie
- Pathologies et interventions gynécologiques
- Pathologies et interventions urologiques
- Pathologies et interventions en neurochirurgie
- Pathologies et interventions vasculaires
- Pathologies et interventions en chirurgie ophtamologique
- Transfusion sanguine
- Soins périopératoire et collaboration interdisciplinaire
- Analyse de situation avec un modèle de soin

Total présentiel et total encadré : 120 périodes  
Total validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 74 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

- Cours frontaux
- Analyses de situation
- Travaux de groupe
- Simulation

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module  
La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 27.**

**L'erreur de calcul professionnel invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F).

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation:**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
Semaines des examens : 34, 35, 36  
Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec).  
La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec. La note obtenue est (F).

**Modalités de répétition du module: note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.  
L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.  
La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.  
La présence est obligatoire à tous les jours du module.  
La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.  
Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.  
Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.  
Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Schär Sabine

**Nom du responsable de module \***  
Sabine Schär

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Professionalisierung 3</b>		<b>2018-2019</b>
<b>Code</b> S.SI.374.2413.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres			
	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>				
<b>7 Modalités de remédiation *</b>		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>		
<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
<b>Autres modalités de remédiation</b>				
<b>8 Remarques</b>				
<b>9 Bibliographie</b>				
<b>10 Enseignants</b> Bittel-Passeraub Doris				
<b>Nom du responsable de module *</b>				
<b>Descriptif validé le *</b>		<b>Descriptif validé par *</b>		



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module *Pflege Mutter und Kind, Jugendliche* 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.1121.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Furrer-Treyer Christa

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Klinische Fertigkeiten 2		2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.1242.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>			
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>			
7	<b>Modalités de remédiation *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		7a <b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
	<b>Autres modalités de remédiation</b>			
8	<b>Remarques</b>			
9	<b>Bibliographie</b>			
10	<b>Enseignants</b> Lehmann-Wellig Brigitte			
	<b>Nom du responsable de module *</b>			
	<b>Descriptif validé le *</b>		<b>Descriptif validé par *</b>	

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Praktische Ausbildungsperiode 2** 2018-2019

**Code**  
S.SI.SO374.1792.D.18

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

**Langue**

allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres

allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s) Praktische Ausbildungsperiode 1  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Schwery Hilar

**Nom du responsable de module \***

**Descriptif validé le \***

**Descriptif validé par \***

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Klinische Fertigkeiten 2</b>		<b>2018-2019</b>
<b>Code</b> S.SI.374.1242.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres			
	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>				
<b>7 Modalités de remédiation *</b>		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>		
<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
<b>Autres modalités de remédiation</b>				
<b>8 Remarques</b>				
<b>9 Bibliographie</b>				
<b>10 Enseignants</b> Lehmann-Wellig Brigitte				
<b>Nom du responsable de module *</b>				
<b>Descriptif validé le *</b>		<b>Descriptif validé par *</b>		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Formation pratique 5** 2018-2019

**Code**  
S.SI.SO374.3795.F.17

**Type de formation \***  
 Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

<p><b>Niveau</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<p><b>Caractéristique</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<p><b>Type de module</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<p><b>Organisation temporelle</b></p> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
--	---	--	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
10

**Langue**

<input type="checkbox"/> allemand	<input type="checkbox"/> allemand - anglais
<input type="checkbox"/> allemand / D	<input type="checkbox"/> anglais
<input type="checkbox"/> bilingue	<input type="checkbox"/> espagnol
<input type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> français - allemand
<input type="checkbox"/> français - allemand - anglais	<input type="checkbox"/> français - anglais
<input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD	<input checked="" type="checkbox"/> français / F
<input type="checkbox"/> italien	<input type="checkbox"/> mandarin
<input type="checkbox"/> Autres	

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s) Formation pratique 4  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

#### Autres prérequis

Certaines conditions, en lien avec la sécurité des patient-e-s, peuvent être exigées

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Ce sont les compétences décrites dans le document d'évaluation des compétences niveau 3ème année bachelor de la filière soins infirmiers

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

La période de formation pratique est placée sous la responsabilité du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (ci-après PF) selon les modalités définies dans la Convention sur la formation pratique HES-SO signée entre la HES-SO et l'institution.

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de la période de formation pratique 5 est placée sous la responsabilité du/de la PF selon les modalités définies dans la convention de formation pratique. Il-Elle utilise pour cela le document d'évaluation des compétences officiel.

Les modalités d'évaluation sont explicitées lors de l'établissement du contrat tripartite et adaptées, si nécessaire, par le-la PF et l'étudiant-e en cours de PFP.

Une période de formation pratique est considérée comme non validée si le nombre de jours d'absence pour juste motif et non compensée est supérieur à 5 jours. La compensation des jours d'absence se fait en négociation avec le site de formation et le lieu de formation pratique.

#### Une période de formation pratique est considérée comme échouée si :

- la note F est attribuée à l'évaluation de la période de formation pratique.
- la période de formation pratique est abandonnée.
- les documents ne sont pas restitués dans les délais.
- l'étudiant-e est responsable d'un comportement fautif.

L'abandon d'une période de formation pratique est considérée comme un échec, ceci indépendamment du nombre de jours réalisés.

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### Autres modalités de remédiation

##### Modalités de répétition

Lorsqu'une période de formation pratique est échouée, elle est répétée en lieu et place de la PFP suivante ou durant l'été. **(en été, pas de répétition à la HEdS Valais)**

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne/responsable de la filière Soins Infirmiers du site.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**8 Remarques**

L'étudiant-e doit effectuer une présence hebdomadaire de 40 heures et réalise des horaires de jour et du soir (8 heures par jour sauf exception en accord avec le site de formation). Les horaires de travail sont discutés lors de l'élaboration du contrat pédagogique tripartite.

**Addendum pour la HEdS Valais, Filière Soins Infirmiers**

**L'organisation et la gestion des stages sont uniquement réalisées par le responsable de la formation pratique (RPPF).**

Les PFP se déroulent sur l'ensemble du canton, parties francophone et germanophone, et cette organisation ne peut tenir compte des lieux de vie et des particularités individuelles. Les étudiant-e-s sont responsables de régler la question de leur logement lors de stage et les frais inhérents sont à leur charge.

A la demande de l'étudiant-e et si disponibilité, une PFP peut se réaliser hors canton (de la PFP 2 à la PFP 6) ou à l'étranger (PFP 4 ou PFP 5), les conditions sont annoncées en début de 2ème année bachelor pour la mobilité à l'étranger.

Les offres en formation des milieux de soins sont à consulter par l'étudiant-e avant l'élaboration de ses objectifs spécifiques pour la période de stage. L'étudiant-e prépare son stage en élaborant ses objectifs personnels de progression et complète le document suivi de PFP. Il/elle se réfère aux demandes du professeur référent de l'école concernant la préparation du stage.

Les périodes d'interruption de cours sont à disposition pour organiser la signature du contrat tripartite, l'étudiant-e est convoqué-e par le professeur référent de l'école.

Les horaires du stage sont définis par le milieu de pratique. Les jours fériés sont attribués en fonction du canton (pays) dans lequel se déroule le stage.

Le professeur référent est présent à l'évaluation de mi-stage seulement à la demande de l'étudiant-e et/ou du-de la PF. Il est présent à l'évaluation finale et à la charge de rapporter l'ensemble des documents au PFPF.

**A mi-stage, une journée "retour de stage" est organisé par l'école, lors de chaque stage, l'objectif et les informations y relatives seront présentés avant le départ en stage. La présence à cette journée est obligatoire.**

**Pendant la PFP, toute absence est à annoncer par téléphone, au secrétariat de la filière et au milieu de pratique concerné, dès le premier jour d'absence.**

En cas d'abandon du stage, l'étudiant-e informe immédiatement le-la professeur-e référent-e, le RPPF et la PF. Il-elle est ensuite convoqué-e par la responsable de la filière.

**A la fin du stage**, l'étudiant-e complète en ligne le document d'évaluation de la PFP. (Processus qualité)

Seuls les stages en première passation peuvent se dérouler durant l'été, si disponibilité. Ces situations particulières sont traitées de cas en cas en lien avec les places disponibles.

Afin d'offrir des conditions de stage optimum, l'école se réserve la possibilité de scinder une PFP en deux et de la reporter pour un groupe d'étudiant-e-s (aléatoirement) sur l'été.

**9 Bibliographie**

Bibliographie spécifique à la période de formation pratique.

**Sources internes à la HES**

- Dossier à l'intention des institutions partenaires de la HES-SO dans la formation pratique des étudiant-e-s dans les filières de la santé et du travail social - novembre 2016
- Plan d'études cadre Bachelor 2012, Filière de formation en soins infirmiers de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, 6 juillet 2012
- Formation Pratique - cadre général de réalisation et d'évaluation version 17-18

**10 Enseignants**

Maye Stéphane

**Nom du responsable de module \***

Stéphane Maye

**Descriptif validé le \***

14 juillet 2017

**Descriptif validé par \***

Laurence Robatto, Coordinatrice romande de la filière Soins infirmiers HES-SO

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Santé mentale 2 et Dépendances** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.2433.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>	
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2-B3-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1-C2-C3-C4

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D1-D3

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E3-E4

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

- Définir les hypothèses étiologiques, les données épidémiologiques, la symptomatologie et les traitements (médicamenteux et non-médicamenteux) des troubles de l'humeur, des troubles anxieux, des addictions, et des troubles de la personnalité, des troubles dissociatifs.
- Proposer une offre en soins spécifique aux personnes atteintes de troubles de l'humeur, de troubles anxieux, d'addictions et de troubles de la personnalité.
- Identifier quelques éléments physiopathologiques en regard de la santé mentale en tenant compte des aspects génétiques, héréditaires, moléculaires, cellulaires, neurologiques et systématiques de l'être humain (neurosciences).
- Définir le suicide, les tentatives de suicide ainsi que les principes et priorités dans la prise en soin infirmière pour les clients admis pour tentative de suicide.
- Identifier les possibilités actuelles de prévention, de détection précoce, de psychoéducation et de promotion de la santé en incluant les proches et les acteurs des systèmes cantonaux et nationaux.
- Connaître la physiopathologie de l'insuffisance hépatique aiguë et chronique de son traitement.



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenus**

Sémiologie et classifications  
Tentatives de suicide et les priorités aux urgences  
Tentatives de suicide : démarche de soins aux urgences  
Tentatives de suicide : prévention, promotion et psychoéducation  
Tentatives de suicide : démarche de soins post-urgence  
Physiopathologie, psychopathologie et traitements des troubles de l'humeur  
Troubles de l'humeur : démarche de soins et démarche clinique  
Physiopathologie, psychopathologie et traitements des troubles anxieux  
Troubles anxieux : démarche de soins et démarche clinique  
Les neurosciences  
Concept de dépendance  
Physiopathologie, psychopathologie et traitements des addictions  
Physiopathologie et traitements de l'insuffisance hépatique et des intoxications alcooliques aiguës et chroniques  
Addictions : prévention, promotion et psychoéducation  
Physiopathologie, psychopathologie et traitements des troubles de la personnalité  
Mise en situation pratique simulée : tentamen médicamenteux, coma OH aigu, idéation suicidaire, troubles de l'humeur, addictions, troubles anxieux, troubles de la personnalité

Total Présentiel et Total encadré : 120 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel: 74 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Cours magistraux  
Travail individuel et de groupe  
Fiches de lecture  
Atelier  
Offres en soins  
Pratiques simulées

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes- durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 22.**

**L'erreur de calcul professionnel invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation:**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F).

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.

Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Salamat Aziz

**Nom du responsable de module \***

Aziz Salamat

**Descriptif validé le \***

30 juin 2017

**Descriptif validé par \***

Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module		Fondement de la recherche 2	2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.2482.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b>			
	<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres		
		<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
3	<b>Prérequis</b>			
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
	<b>Rôle d'expert-e</b> En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes. A3-A4			
	<b>Rôle d'apprenant-e et formateur ou formatrice</b> En tant qu'apprenant-e et formateurs et formatrices, les infirmières et infirmiers démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes. F2			
	<b>Objectifs généraux d'apprentissage</b> Afin de baser les connaissances infirmières sur des fondements scientifiques disciplinaires et pluridisciplinaires, l'étudiant sera capable de : - Comprendre et évaluer les différents processus de recherche quantitatifs et qualitatifs en acquérant les outils méthodologiques nécessaires à la mise en oeuvre d'une démarche de recherche y compris la recherche documentaire ainsi que les différents types de revues de la littérature. - Comprendre et évaluer une démarche EBN (ou pratique fondée sur des données/résultats probants) qui permet de fonder les pratiques soignantes sur des données probantes. - Contribuer à développer des liens entre les sujets de recherche et la pratique professionnelle qui vise à améliorer la qualité des prestations de soins.			
	Les trois objectifs ci-dessus permettront aux étudiants de se projeter dans la réalisation d'un travail de Bachelor Thesis.			

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Introduction au module  
Bilan du module  
Etudes en anglais

Statistiques théoriques et pratiques  
Analyse qualitative des données  
L'écriture et la rédaction d'articles scientifiques  
Outils d'analyse critique d'un article scientifique quantitatif  
EBN, niveaux de preuves et démarches de transfert des connaissances  
Méta-analyse  
Méta-synthèse  
Intégration du design qualitatif et quantitatif : design mixte

Total Présentiel et Total encadré : 96 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 98 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Cours magistraux  
Echanges interactifs avec les étudiants  
Travaux pratiques en sous-groupes  
Lecture individuelle par les étudiants et travail personnel des étudiants

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire et qui doit être validé "Acquis" pour réaliser le TB.**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 22.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F).

Seuls les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez-vous avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant pour conséquence l'exclusion de la filière SI.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

**La fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.**

Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

#### 9 **Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

#### 10 **Enseignants**

Schoepf Chris

**Nom du responsable de module \***

Chris Schoepf

**Descriptif validé le \***

30 juin 2017

**Descriptif validé par \***

Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Praktische Ausbildungsperiode 5</b>		<b>2018-2019</b>
<b>Code</b> S.SI.SO374.3795.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> mandarin <input type="checkbox"/> Autres			
<b>3 Prérequis</b>				
<input checked="" type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) Praktische Ausbildungsperiode 4 <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>				
<b>7 Modalités de remédiation *</b>		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>		
<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
<b>Autres modalités de remédiation</b>				
<b>8 Remarques</b>				
<b>9 Bibliographie</b>				
<b>10 Enseignants</b> Schwery Hilar				
<b>Nom du responsable de module *</b>				
<b>Descriptif validé le *</b>		<b>Descriptif validé par *</b>		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module *Pflege in der Onkologie* 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.3655.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation *Crédits ECTS \**

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Carlen Fernando

**Nom du responsable de module \***

**Descriptif validé le \***

**Descriptif validé par \***

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1	Intitulé du module	Grundlagen der Forschung 1		2018-2019
	<b>Code</b> S.SI.374.2381.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b> <b>Rôle als Experte/in</b> Als Experten/innen in Pflege führen Pflegefachpersonen die berufsspezifischen Tätigkeiten aus und übernehmen im Gesundheitsversorgungssystem die fachliche Führung in ihrem Berufsfeld; in diesem Kontext treffen sie die entsprechenden Entscheidungen und Beurteilungen. A3,A4			
	<b>Ziele</b> Um die berufliche Praxis auf wissenschaftlichen Erkenntnissen der Pflegewissenschaft und anderen Wissenschaften abzustützen, sind die Studierenden in der Lage: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Die unterschiedlichen Forschungsprozesse der qualitativen und quantitativen Forschung zu verstehen und zu evaluieren, indem sie über methodologische Mittel verfügen, um einen Forschungsansatz einschliesslich der Dokumentenrecherche sowie die unterschiedlichen Arten von Literaturübersichten zu verstehen und wissenschaftliche Literatur kritisch zu analysieren.</li> <li>• Den Ansatz von Evidence based nursing zu verstehen und zu evaluieren, was ihnen erlaubt die Pflegepraxis auf Forschungsergebnisse, die klinische Expertise und den Werten des Patienten abzustützen.</li> <li>• Zur Entwicklung der Verbindung zwischen Forschung und Praxis beitragen, und so zur Verbesserung der Pflegequalität beitragen.</li> </ul>			
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>			
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>			
7	<b>Modalités de remédiation *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
	<b>Autres modalités de remédiation</b>			
8	<b>Remarques</b>			
9	<b>Bibliographie</b>			



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

10 **Enseignants**  
Jossen Renata

**Nom du responsable de module \***

**Descriptif validé le \***

**Descriptif validé par \***

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module *Klinische Fertigkeiten 3* 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.2343.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Lehmann-Wellig Brigitte

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Habilités cliniques 3** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.2343.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres		<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
----------------------------	---	--	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s) Habilités cliniques 1
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

#### Autres prérequis

Connaissance approfondie de l'anatomie & physiologie humaine.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C1

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D1-D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E1

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F2

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G2

##### **Objectifs**

- Définir et situer l'examen clinique dans la pratique infirmière.
- S'initier et initier l'examen clinique dans la perspective de l'offre en soins, en tenant compte de l'anatomie, la physiologie et des particularités liées aux différents âges et pathologies.
- Elaborer et prodiguer des soins de qualités, basés sur des fondements scientifiques et infirmiers unanimement reconnus.
- Acquérir la gestuelle et la dextérité nécessaire aux soins de base et techniques.
- Adopter une communication professionnelle, tant avec le patient qu'intra et inter-professionnelle.
- Etre membre d'une équipe soignante et être collaborateur efficace au sein de celle-ci.

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### **Technologie de mesure des signes vitaux**

ECG + monitoring

##### **Technologie de drainage et d'évacuation**

Drainages thoraciques

##### **Technologie de réanimation**

BLS-AED

##### **Technologie d'administration médicamenteuse**

Soins et surveillance de voies centrales

Soins et surveillance de chambre implantables

##### **Technologie d'entretien de la peau et des muqueuses**

Mobilisation selon bobath

Soins et surveillances aux patients porteurs de stomies

##### **Examen clinique**

- Système cardiovasculaire
- Système nerveux

##### **Communication**

- Communication de crise (face à une réanimation)
- Gestion conflit
- Communication avec les personnes en fin de vie et leur famille

Total Présentiel et Total encadré : 112 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 82 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

##### **Modalités pédagogiques**

Cours magistraux

Ateliers de soins

Mise en pratique au travers de simulations diverses

Travaux pratiques

Lecture et travail personnel

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \* Module en présence obligatoire contrôlée

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

Barème des notes: A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition. .

Les conditions de validation : Dates - forme - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module.

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**L'erreur de calcul professionnelle/ou l'administration erronée d'un médicament invalide le poste ECOS concerné et les points y relatifs ne sont pas attribués.**

Examen en semaine 51.

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F).

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du/de la responsable du module)

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

## Modalités de répétition du module: note (F)

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

## 8 Remarques

La présence est obligatoire à tous les jours du module, pour une absence de 10% l'étudiant-e reçoit un avertissement et en cas de récurrence, l'exclusion temporaire est prononcée et le stage est différé.

En cas d'absence justifiée, l'étudiant-e est tenu d'informer par écrit (e-mail) le responsable de module qui décide si l'absence annoncée doit être compensée.

Lors d'absence de 10% et plus sur l'ensemble du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Les absences justifiées sont traitées de cas en cas.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

9 **Bibliographie**

Le dépôt des cours sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours. Elle est disponible sur la plate-forme Moodle.

10 **Enseignants**

Roh Pierre-Yves

**Nom du responsable de module \***

Pierre-Yves Roh

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Santé mentale 1 et Démences** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.1251.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>	
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ères-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système soci-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-eles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1 - A3 - A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmiers facilitent les relations et le report de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B3 - B4

##### **Rôle de collaborateur-riche**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C3

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ères-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur carrière professionnelle.

D1

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.

E1 - E3

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F2

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1 - G3

#### **Objectifs généraux d'apprentissage**

A la fin du module, les étudiants seront capable de:

Décrire les principaux courants, conceptions et outils actuels du domaine de la santé mentale et des troubles mentaux.  
Identifier l'influence des représentations sociales sur l'offre en soins des personnes atteintes de schizophrénie ou de démence.

Prendre en charge et soigner des patients atteints de schizophrénie, en phase aiguë ou stabilisée.

Prendre en charge et soigner des patients atteints de démence.

Prendre en charge et soigner des patients atteints de troubles alimentaires, de troubles somatoformes et de troubles dissociatifs.

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### **Contenu:**

- Introduction au module
- Représentations sur la santé mentale et la maladie mentale
- Courants, conceptions et outils en santé mentale et psychiatrie
- Psychopathologie des schizophrénies, traitements et prise en charge
- Psychopathologie des démences, traitements et prise en charge
- Physiopathologie, psychopathologie et traitements des troubles des conduites alimentaires et somatoformes
- Concept de chronicité et son application
- Prévention et schizophrénies
- Prévention, DMS et familles
- Communication avec la personne atteinte de schizophrénie et ses proches
- Communication avec la personne atteinte de DMA et ses proches
- Communication synthèse
- Ethique et schizophrénies
- Ethique et DMA
- Droit et troubles mentaux

Total Présentiel et Total encadré : 104 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 90 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 150h ou 200 périodes

##### **Modalités pédagogiques:**

Enseignement frontal, travail individuel et de groupe, fiches de lecture, ateliers, offre en soins.



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***  
**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - forme s- durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 27.**

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

**Semaines des examens: 34, 35, 36**

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 8 **Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.  
Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

#### 9 **Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

#### 10 **Enseignants**

Faure-Arnaud Dominique

**Nom du responsable de module \***  
Anne-Sylvaine Héritier

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Professionalisierung 3** 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.2413.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation **Crédits ECTS \***

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Bittel-Passeraub Doris

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module Professionalisierung 1 2018-2019

<p><b>Code</b> S.SI.374.1111.D.18</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps  <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	---	---	--

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b> 5</p>	<p><b>Langue</b>  <input type="checkbox"/> allemand  <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D  <input type="checkbox"/> bilingue  <input type="checkbox"/> français  <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais  <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD  <input type="checkbox"/> italien  <input type="checkbox"/> Autres</p>	<p> <input type="checkbox"/> allemand - anglais  <input type="checkbox"/> anglais  <input type="checkbox"/> espagnol  <input type="checkbox"/> français - allemand  <input type="checkbox"/> français - anglais  <input type="checkbox"/> français / F  <input type="checkbox"/> mandarin</p>
------------------------------------	---	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Format du texte incorrect

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Die Bedingungen der Leistungsbewertung werden den Studierenden spätestens bei der Vorstellung der Modulbeschreibung bekannt gegeben.

Das Modul ist bestanden, wenn die Studierenden bei der Modulevaluation mindestens die Note E erreichen.

Bei ungerechtfertigter Abwesenheit oder wenn die Arbeiten nicht innerhalb der festgelegten Fristen eingereicht werden, erhält der/die Studierende die Note F.

Obligatorische Anwesenheit

Summative Evaluation: Schriftliche Arbeit (Erstellung eines Pflegeprozesses) Woche 7

Während dem Modul können eine oder mehrere summative Evaluationen durchgeführt werden.

Bei Wiederholung des Moduls gilt die letzte Version der Modulbeschreibung.

Die Modalitäten der Wiederholung sowie die Erwartungen und Bedingungen für das Bestehen des Moduls werden durch die/den Modulverantwortliche/n und die Leitung des Studienganges festgelegt. Die Modalitäten werden schriftlich festgehalten und von dem/der Studierenden und von dem/der Modulverantwortlichen signiert.

Bei der Wiederholung des Moduls erhält der Studierende die Noten A bis E und im Falle eines Nichtbestehens die Note F. Im letzteren Fall gilt das Modul als definitiv nicht bestanden, was den Ausschluss aus dem Studiengang zur Folge hat.

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Format du texte incorrect

### 8 Remarques

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

9 **Bibliographie**

Arets, J.; Obex, F; Vaessen,J; Wagner, F. (1999). Professionelle Pflege I. Theoretische und praktische Grundlagen. Hans Huber. Bern.  
Borghetto, B; und Kälbe, K. (2007). Medizinsoziologie: Sozialer Wandel, Krankheit, Gesundheit und das Gesundheitssystem. Betz Juventa.  
Weinheim und München.

10 **Enseignants**

Lehmann-Wellig Brigitte

**Nom du responsable de module \***

Lehmann-Wellig Brigitte

**Descriptif validé le \***  
30.08.2013

**Descriptif validé par \***  
Leiter Studiengang Pflege  
Schwery Hilar

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

<b>1 Intitulé du module</b>		<b>Pflege Mutter und Kind, Jugendliche</b>		<b>2018-2019</b>
<b>Code</b> S.SI.374.1121.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin			
<b>3 Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>				
<b>7 Modalités de remédiation *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b> <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
<b>Autres modalités de remédiation</b>				
<b>8 Remarques</b>				
<b>9 Bibliographie</b>				
<b>10 Enseignants</b> Furrer-Treyer Christa				
<b>Nom du responsable de module *</b>				
<b>Descriptif validé le *</b>		<b>Descriptif validé par *</b>		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

1 Intitulé du module		Professionalisierung 2		2018-2019
<b>Code</b> S.SI.374.1212.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>			
	<input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Rolle als Experte/in**

Als Experten/innen in Pflege führen Pflegefachpersonen die berufsspezifischen Tätigkeiten aus und sind verantwortlich, im Gesundheitsversorgungssystem die fachliche Führung in ihrem Berufsfeld zu übernehmen und entsprechende Entscheidungen und Beurteilungen zu treffen.

A1, A2, A3, A4

**Rolle als Kommunikator/in**

Als Kommunikatoren/innen ermöglichen Pflegefachpersonen vertrauensvolle Beziehungen in ihrem Umfeld und geben Informationen gezielt weiter.

B1, B3, B4

**Rolle als Teamworker/in**

Als Teamworker/innen partizipieren Pflegefachpersonen effektiv innerhalb eines interdisziplinären und interprofessionellen Teams.

C1, C3, C4

**Rolle als Manager/in**

Als Manager/innen übernehmen Pflegefachpersonen die fachliche Führung, tragen zur Effektivität der Organisation bei und entwickeln ihre eigene Berufskarriere.

D1, D2, D3

**Rolle als Helth Advocate**

Als Helth Advocates stützen sich Pflegefachpersonen verantwortungsvoll auf ihre Expertise ab und nutzen ihre einflussmöglichkeiten, um die Gesundheit und die Lebensqualität des Patienten/Klienten sowie der Gesellschaft als Ganzes zu fördern.

E1, E2, E3, E4

**Rolle als Lernende/r und Lehrende/r**

Als Lernende und Lehrende engagieren sich Pflegefachpersonen für ein lebenslanges Lernen, das auf einem reflektierenden Handeln gründet, sowie für die Entwicklung, Weitergabe und Anwendung von evidenzbasiertem Wissen.

F1, F2, F3

**Rolle als Professionsangehörige/r**

Als Professionsangehörige setzen sich Pflegefachpersonen für die Gesundheit und die Lebensqualität von Personen und der Gesellschaft ein. Sie verpflichten sich der Ethik und tragen Sorge zur eigenen Gesundheit.

G1, G2, G3, G4

**Ziele**

Beherrschen die Schritte des Pflegeprozesses nach der Theorie von Orem und führen eine klinische Beurteilung durch.

Leiten Informationen unter Berücksichtigung der professionellen Klassifikation weiter.

Beziehen sich auf wissenschaftliche Artikel um professionelle Entscheidungen zu treffen.

Führen eine ethische Beurteilung unter Berücksichtigung der professionellen Deontologie durch.

Beteiligen sich an Gesundheitsförderungsmassnahmen.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Inhalte**

Pflegemodell Orem und Pflegediagnostischer Prozess 15

Epistemologie der Pflege und Wissensgrundlagen Carper und White oder Chinn und Kramer 6 P

Konzept Lebensqualität 3 P

Klinische Beurteilung, Pflegeprozess 6 P

Ansätze der Gesundheitsförderung 12 P

Internationale Klassifikation der Pflegediagnosen NANDA, NIC NOC, Nursing Data 15 P

Einführung EBN, Einführung 9 P

Selbstevaluation, Reflektierendes Handeln, Praktikumsziele formulieren 3 P

Ansätze von public health (Determinanten, Probleme des Gesundheitswesens), 6 P

Epidemiologie 3 P

Ethik: Grundsätze und Auswirkungen 6 P

Ethische Konzepte wie Anderssein, Sinn des Lebens, freier Wille ... 6P

Evaluation 6 P

Präsenzzeit: 84 P

Begleitetes Studium: 28 P

Selbststudium: 82 P

Total: 150 h oder 200 Perioden

**Lehr- und Lernmethoden**

Referat, Unterrichtsgespräch, Gruppenarbeit, rollenspiele, Literaturstudium usw.



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Die Bedingungen der Leistungsbewertung werden den Studierenden spätestens bei der Vorstellung der Modulbeschreibung bekannt gegeben. Das Modul ist bestanden, wenn die Studierenden bei der Modulevaluation mindestens die Note E erreichen.

Auftrag Praktikum: Pflegeprozess/Pflegediagnostik, schriftliche Prüfung

Bei ungerechtfertigter Abwesenheit oder wenn die Arbeiten nicht innerhalb der festgelegten Fristen eingereicht werden, erhält der/die Studierende die Note F.

Obligatorische Anwesenheit

Summative Modulevaluation: Schriftliche Prüfung oder schriftliche Arbeit: Eine Fragestellung nach den Schritten des EBN bearbeiten, Woche 28

Während dem Modul können eine oder mehrere summative Evaluationen durchgeführt werden.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalitäten Zusatzarbeit**

Aufarbeitung der schriftlichen Arbeit bzw. schriftliche Nachprüfung

Nach einer Zusatzarbeit beträgt die Note D oder E (bestanden) oder F (nicht bestanden).

**Modalitäten bei Wiederholung:**

Die Modalitäten der Wiederholung sowie die Erwartungen und Bedingungen für das Bestehen des Moduls werden durch die/den Modulverantwortliche/n und die Leitung des Studienganges festgelegt. Die Modalitäten werden schriftlich festgehalten und von dem/der Studierenden und von dem/der Modulverantwortlichen signiert. Bei der Wiederholung des Moduls erhält der Studierende die Noten A bis E und im Falle eines Nichtbestehens die Note F. Im letzteren Fall gilt das Modul als definitiv nicht bestanden, was den Ausschluss aus dem Studiengang zur Folge hat.

**8 Remarques**

**9 Bibliographie**

Ingersoll, G. (2000). Evidence-based Nursing: What is and what it isn't. Nursing outlook, 48 (4), 151-152. Mowinski Jennings, B. & Loan, L.A.(2001). Misconceptions Among Nurses About Evidence-Based Practice. Journal of Nursing Scholarship, 33 (2), 121-127. Rycroft-Malone, J. (2004). The PARIHS Framework A; Framework for Guiding the Implementation of Evidence-based Practice. Journal of Nursing Care Quality, 19 (4), 297-304. Dawes, M., Davies, P., Gray, A., Mant, J., Seers, K., & Snowball, R. (2005). Evidence-Based Practice. A Primer for health care professionals (Second ed.). Edinburgh London New York Oxford Philadelphia St Louis Sydney Toronto: Elsevier. Gross, D. (2004). Evidence-based nursing--a comprehensive term. Pflege, 17(3), 196-207. Behrens, J. & Langer, G. (2010). Evidence-based Nursing and Caring: Methoden und Ethik der Pflegepraxis und Versorgungsforschung (3., überarb. und ergänzte Aufl.). Bern: Verlag Hans Huber. Johnson, M., Bulechek, G., Butcher, H., McCloskey Dochtermann, J., Maas, M., Moorhead, S. et al. (2006). NANDA, NOC, AND NIC Linkages: Nursing Diagnosis, Outcomes, & Interventions. (2 ed.) St. Louis: Mosby Elsevier. NANDA international (2010). Pflegediagnosen. Definitionen und Klassifikation 2009 - 2011. (1 ed.) Kassel: Recom. Bulechek, G., Butcher, H. K., & McCloskey Dochtermann, J. (2008). Nursing Intervention Classification (NIC). (5 ed.) St. Louis: Mosby Elsevier. Moorhead, S., Johnson, M., Maas, M., & Swanson, E. (2008). Nursing Outcome Classification (NOC). (4 ed.) St. Louis: Mosby Elsevier. Müller Staub, M. (2004a). Pflegeklassifikationen im Vergleich Teil 1. PR-InterNet, 5, 296-312. Müller Staub, M. (2004b). Pflegeklassifikationen im Vergleich Teil 2. PR-InterNet, 6, 359-377..

**10 Enseignants**

Bittel-Passeraub Doris

**Nom du responsable de module \***  
Z'Brun Schnyder Sylvia

**Descriptif validé le \***  
30.08.2013

**Descriptif validé par \***  
Leitung Studiengang Pflege dt. Schwery Hilar

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module *Perioperative Pflege* 2018-2019

<b>Code</b> S.SI.374.1231.D.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Furrer-Treyer Christa

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Professionnalisation 3** 2018-2019

**Code**

S.SI.374.2413.F.17

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***

5

**Langue**

- allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres
- allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

A1-A2-A3

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

B1-B2

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.

C3

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.

E1-E2-E3-E4

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

F1-F2-F3

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

G1-G2-G4

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

- Distinguer les différents modèles de soins et approfondir l'un deux
- Faire des liens entre les concepts et les thématiques des modules en cours
- Connaître les méthodes d'enseignement thérapeutique et les appliquer
- Connaître les éléments d'organisation du travail: leadership dans l'équipe soignante, qualité des soins
- Connaître des éléments sur la démarche qualité
- Effectuer une prise de conscience de la signification et de l'implication dans les soins des notions de genre et de migration

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### **Contenus**

Introduction du module

Etude des systèmes de santé nationaux et internationaux - Notions d'économie et de politique de santé

Phénomènes migratoires et leurs implications sur la santé et la communauté

Modèle de Betty Neuman, théorie et applications pratiques (démarches de soins et démarche clinique)

Démarche qualité

Les soins centrés sur la famille : développer le rôle autonome

Education à la santé et promotion de la santé

Projet d'éducation à la santé ou d'éducation thérapeutique

Santé publique : éducation thérapeutique

Démarche de gestion de soins : organisation du travail, collaboration interprofessionnelle, leadership

Sociologie : approche genre-impact sur la pratique soignante

identité professionnelle et prendre soin de soi

Synthèse du module

Total Présentiel et Total encadré : 104 périodes

Total Validation : 6 périodes

Total Travail personnel : 90 périodes

Total des 5 crédits ECTS : 200 périodes

##### **Modalités pédagogiques :**

Cours ex cathedra

Ateliers

Travaux de groupe

Table ronde

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### Module en présence obligatoire

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes** : A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

### Examen en semaine 22

La non présentation à la validation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F) .

Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rendez vous avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

#### Modalités de remédiation

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral

Semaines des examens: 34, 35, 36

Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

### Modalités de répétition: note (F)

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.

L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable de module précisant les exigences et les conditions de réussite. La présence est obligatoire à tous les jours du module.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

## 8 Remarques

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires. Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

9 **Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans les divers documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s du module sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

10 **Enseignants**

Chappuis Schimek Aline

**Nom du responsable de module \***

Aline Chappuis

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2018

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
 Filière Soins infirmiers

1 Intitulé du module		Oncologie		2018-2019
<b>Code</b> S.SI.374.3655.F.17	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langue</b>			
	<input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input checked="" type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin		
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### **Rôle d'expert-e**

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités liées à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, ils-elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.  
A1-A2-A3-A4

##### **Rôle de communicateur-trice**

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.  
B1-B2-B4

##### **Rôle de collaborateur-trice**

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle.  
C1

##### **Rôle de manager**

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.  
D1-D2

##### **Rôle de promoteur-trice de la santé**

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s des collectivités.  
E1-E2-E3-E4

##### **Rôle apprenant-e et formateur-trice**

En tant qu'apprenant-e et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.  
F1

##### **Rôle de professionnel-le**

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.  
G1-G4

##### **Objectifs généraux d'apprentissage**

L'interdisciplinaire avec les différents mécanismes et les interventions et les différents traitements. Le disciplinaire avec les recommandations des bonnes pratiques et les enseignements.

Description du module : L'étudiant-e :

##### **Axe interdisciplinaire**

Identifier les représentations autour des investigations, de l'annonce des diagnostics des différents cancers, des différents traitements, des conséquences bio-psycho-sociales-développementales-culturelles-spirituelles.  
Identifier les systèmes socio-sanitaires et les ressources à disposition des patients atteints de cancer et de leurs entourages.

Analyser les différents facteurs de risque en lien avec l'épidémiologie  
Analyser les processus tumoraux et les différentes classifications des tumeurs  
Analyser les différents traitements et les soins infirmiers en collaboration avec les équipes pluridisciplinaires  
Analyser les différents enjeux autour des modes de vie et les différents cancers  
Analyser les différentes préventions  
Analyser les enjeux autour des médecines complémentaires pour les patients atteints de cancer

##### **Axe disciplinaire**

Evaluer les différentes préventions  
Intégrer l'entretien motivationnel lors d'offres en soins aux patients atteints de cancer  
Intégrer les recherches oncologiques et les recommandations de bonnes pratiques  
Analyser les situations complexes en oncologie en intégrant la démarche de soins à partir de différentes théories de soins  
Analyser des situations de soins en oncologie dans différents contextes et différents âges de la vie.



**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Présentation des buts et des modalités du module 3656  
Emergence des représentations liées au cancer  
Rôle professionnel avec les patients atteints de cancer  
Introduction à l'épidémiologie et épidémiologie du cancer  
Les enjeux autour des examens diagnostics du cancer  
Les principes de la chimiothérapie, progrès et nouveaux traitements, administration de la chimiothérapie, soins et surveillances.  
Les nouvelles techniques en radiothérapie et la prise en charge des effets secondaires / Rôle infirmier  
Introduction à la psycho-oncologie et rôle spécifique de l'infirmier-ère en oncologie  
Autour du concept de l'espoir  
Réflexions éthiques autour du cancer à partir d'études et de situations de soins et d'analyses de séquences vidéos  
La médecine prédictive et les enjeux du dépistage  
Présentation des associations : vivre avec son cancer et ressources pour les patients atteints de cancer  
Présentation des recherches : modes de vie et médecines complémentaires  
Les soins infirmiers aux patients atteints de cancer du sein  
Les cancers pulmonaires  
Les soins infirmiers aux patients atteints de cancer pulmonaire  
Communication en oncologie, entretien motivationnel  
Gestion des risques et des symptômes  
Apprentissage par situations cliniques  
Présentation des recherches: gestion des risques et symptômes  
Synthèse du module

Total Présentiel et Total encadré : 104 périodes  
Total Validation : 6 périodes  
Total Travail personnel : 90 périodes  
Total des 5 crédits ECTS : 150 heures ou 200 périodes

**Modalités pédagogiques**

Exposé interactif  
Analyses de situations  
Analyses d'études  
Travaux de groupes et travail individuel  
Présentation écrite de recherches  
Présentation orale des recherches  
Analyse de séquences vidéo  
Visite du centre de radiothérapie selon intérêt

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Module en présence obligatoire**

La validation du module peut se faire sous forme d'évaluation continue, annoncée et/ou non annoncée, et/ou lors des sessions d'examens sous forme écrite et/ou orale et/ou par ECOS

**Barème des notes:** A à E = module Acquis / FX = module en remédiation / F = module en répétition.

Les conditions de validation : Dates - formes - durée sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le 1er jour du module

La note comprend l'ensemble des points obtenus dans tous les examens de validation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'évaluation.

**Examen en semaine 28**

La non présentation à la validation, sans certificat médical, ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)  
Seul les étudiant-e-s ayant la note FX / F peuvent demander à consulter leur examen sur rdv avec le-la responsable de module et dans un délai de 2 semaines après l'obtention des résultats (sauf indication par mail du responsable de module).

La fraude à l'examen est sanctionnée par la note (F).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Soins infirmiers**

**Autres modalités de remédiation**  
**Modalités de remédiation :**

Examen écrit et/ou ECOS et/ou oral  
Semaines des examens: 34, 35, 36  
Qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)  
La non présentation à l'examen de remédiation, sans certificat médical ou motif valable et vérifiable, est considérée comme un échec (F)

**Modalités de répétition du module: Note (F)**

Les modalités de répétition sont définies de cas en cas par le-la responsable de module et le-la responsable de filière.  
L'examen de répétition (modalité orale et/ou ECOS) est enregistré et se déroule en présence d'un expert externe, spécialiste de la matière concernée.

La modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le-la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite.

La présence est obligatoire à tous les jours du module  
La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif ayant comme conséquence l'exclusion de la filière SI.

**8 Remarques**

En principe, la fréquentation des cours ainsi que la participation à toutes autres activités prévues dans le module sont obligatoires.  
Toute absence doit être annoncée par téléphone au secrétariat de la filière et l'étudiant-e est tenu-e d'informer par écrit (e-mail) le-la responsable de module qui décide si l'absence doit être compensée. Un certificat médical est requis pour toute absence dès 3 jours consécutifs. Seules les absences excusées, justifiées et vérifiables sont traitées de cas en cas.

Lors d'absences répétées sur l'ensemble des jours du module, l'étudiant-e se présente à l'examen sous sa responsabilité concernant le contenu du module qui lui ferait défaut.

Durant les semaines d'interruption de cours, des compléments aux cours ou autres activités peuvent être programmés.

Le dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme Moodle peut se faire avant/pendant/après le cours, seul l'enseignant-e concerné-e décide de la forme pédagogique de son enseignement.

**9 Bibliographie**

La bibliographie est présentée aux étudiant-e-s dès le 1er jour du module et peut être complétée en cours de module. Elle est visible dans tous les documents de cours et est disponible sur la plate-forme Moodle.

Les intervenant-e-s sont mentionné-e-s sur le planning des cours qui est remis au plus tard au début du module.

**10 Enseignants**

Coquoz Emmanuelle

**Nom du responsable de module \***  
Emmanuelle Coquoz

**Descriptif validé le \***  
30 juin 2017

**Descriptif validé par \***  
Patricia Pham

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Professionalisierung 4** 2018-2019

**Code**  
S.SI.374.3614.D.18

**Type de formation \***  
 Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

<p><b>Niveau</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<p><b>Caractéristique</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<p><b>Type de module</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<p><b>Organisation temporelle</b></p> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
--	---	--	---

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

**Langue**

<input type="checkbox"/> allemand	<input type="checkbox"/> allemand - anglais
<input checked="" type="checkbox"/> allemand / D	<input type="checkbox"/> anglais
<input type="checkbox"/> bilingue	<input type="checkbox"/> espagnol
<input type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> français - allemand
<input type="checkbox"/> français - allemand - anglais	<input type="checkbox"/> français - anglais
<input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD	<input type="checkbox"/> français / F
<input type="checkbox"/> italien	<input type="checkbox"/> mandarin
<input type="checkbox"/> Autres	

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Jossen Renata

Nom du responsable de module \*

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Soins infirmiers

### 1 Intitulé du module **Professionalisierung 4** 2018-2019

**Code**  
S.SI.374.3614.D.18

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres  
automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation Crédits ECTS \*

**Langue**

allemand  
 allemand / D  
 bilingue  
 français  
 français - allemand - anglais  
 français - anglais / FE-FD  
 italien  
 Autres

allemand - anglais  
 anglais  
 espagnol  
 français - allemand  
 français - anglais  
 français / F  
 mandarin

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### 7 Modalités de remédiation \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

remédiation possible : évaluation 4 ou 3  
 remédiation possible : évaluation E ou F  
 remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

### 10 Enseignants

Jossen Renata

**Nom du responsable de module \***

**Descriptif validé le \***

**Descriptif validé par \***